Niveau(x) d'enseignement : 0 Numéro EDUQ : 9270199
Centre d'intérêt : 751

Indicateurs de la situation linguistique au Québec / Conseil de la langue française... [et al.] avec la collaboration de la Commission de toponymie... [et al.]. -- [Québec] : Le Conseil, Service des communications, 1991
vii, 125 p. : ill. ; 19 x 23 cm.

ISBN 2-550-22001-3

Vedette(s)-secondaire(s) : Québec (Province). Conseil de la langue française

Descripteur(s) : Environnement linguistique • Français (Langue) • Anglais (Langue) • Langue maternelle • Langue parlée • Langue d'enseignement • Immigrant • Allophone • Communauté culturelle • Revenu • Edition • Médias • Culture • Entreprise • Statistiques

Identificateur(s) de nom : Québec (Province)

Identificateur(s) de sujet : Indicateur

Ce fascicule présente des indicateurs de la situation linguistique au Québec dans des domaines aussi divers que la population, l'immigration, l'éducation, le travail, les revenus, les communications, la culture, la certification des entreprises et de l'administration, les demandes d'enquête, la toponymie, etc. Pour chacun des domaines, on retrouve des séries statistiques, des représentations graphiques et des textes descriptifs de l'évolution.

Type de document :

Conseil de la langue française

INDICATEURS
de la situation **linguistique** au Québec

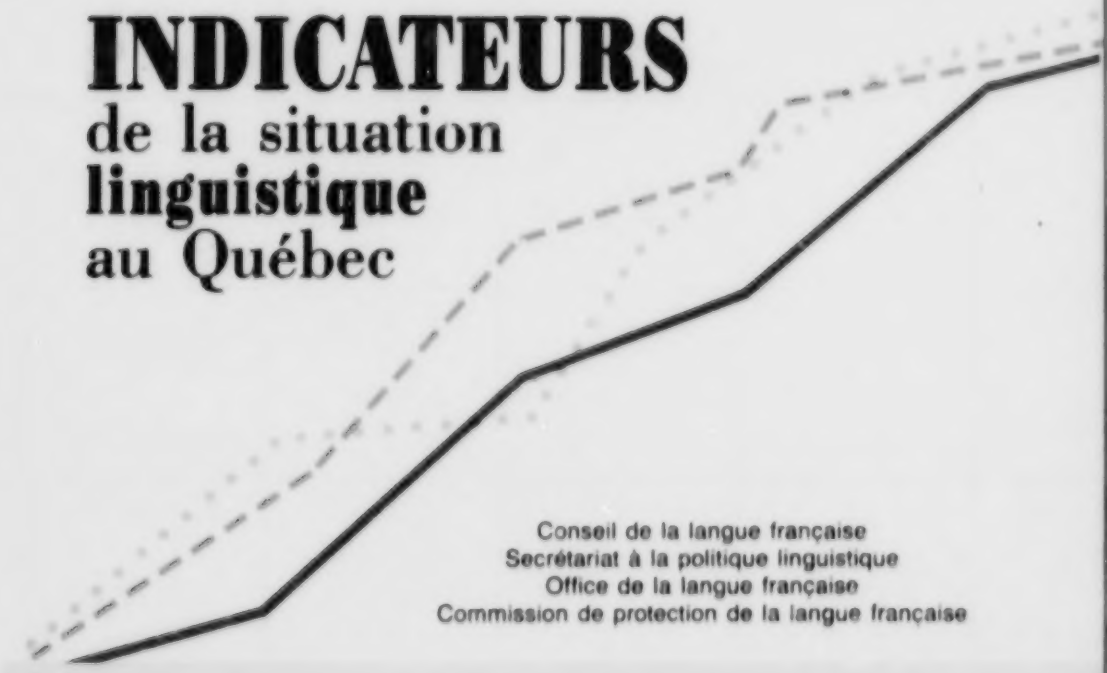

Conseil de la langue française
Secrétariat à la politique linguistique
Office de la langue française
Commission de protection de la langue française

AVRIL 1991

Québec

9270199

CADRE
CENTRE DE DOCUMENTATION
1940, BOUL. HENRI-BOURASSA EST
MONTRÉAL H2B 1S2

INDICATEURS

de la situation **linguistique** au Québec

Conseil de la langue française
Secrétariat à la politique linguistique
Office de la langue française
Commission de protection de la langue française

Avec la collaboration de la Commission de toponymie
et des ministères québécois suivants

Affaires culturelles
Communautés culturelles et Immigration
Communications
Éducation
Enseignement supérieur et Science

Avril 1991

La responsabilité des textes et des données statistiques présentés dans ce fascicule incombe à chacun des ministères et organismes.

Cet ouvrage a été publié par
le Service des communications
du Conseil de la langue française.

© 1991 Gouvernement du Québec

Tous droits de traduction et d'adaptation,
en totalité ou en partie, réservés pour tous
les pays. Toute reproduction pour fins
commerciales, par procédé mécanique ou
électronique, y compris la microreproduction,
est interdite sans l'autorisation écrite
du gouvernement du Québec.

Dépôt légal — 2e trimestre 1991
Bibliothèque nationale du Québec

ISBN 2-550-22001-3

3.3 Université 44
3.3.1 Choix de la langue d'enseignement à l'université, 1984-1988 44
3.3.2 Accès au diplôme universitaire, 1988 46

4 Langue et travail **48**
4.1 Marché du travail 48
4.1.1 Participation au marché du travail, 1971-1986 48
4.1.2 Propriété des entreprises, 1961-1987 50
4.1.3 Francophonisation des postes de cadres, 1959-1988 52
4.2 Langue de l'informatique au travail 54
4.2.1 Langue des logiciels utilisés par les usagers de l'informatique au travail, 1986 et 1989 54
4.2.2 Langue des manuels d'utilisation des appareils informatiques au travail, 1986 et 1989 56

5 Langue et revenus **58**
5.1 Distribution du revenu total entre les groupes linguistiques, 1970 et 1980 58
5.2 Écarts de revenus entre les groupes linguistiques, 1970 et 1980 60
5.3 Effet des attributs linguistiques sur le revenu, à scolarité égale, 1970 et 1980 62

6 Langue et communication **64**
6.1 Presse écrite 64
6.1.1 Langue des quotidiens, 1960-1990 64
6.1.2 Composition du lectorat des quotidiens montréalais selon la langue maternelle, 1990 66
6.1.3 Langue des hebdomadaires, 1960-1989 68
6.1.4 Périodiques francophones, 1960-1989 70
6.2 Télévision 72
6.2.1 Écoute de la télévision par les francophones, 1981-1989 72
6.2.2 Écoute de la télévision selon la langue d'usage, 1987-1989 74
6.3 Radio 76
6.3.1 Langue de diffusion des stations de radio, 1970-1990 76
6.3.2 Langue de diffusion et heures d'écoute des stations de radio, 1989 78
6.3.3 Écoute des stations de radio de langue anglaise par les francophones, 1989 80

7 Langue et culture **82**
7.1 Édition 82
7.1.1 Langue de l'édition de monographies, 1972-1989 82
7.1.2 Langue de l'édition commerciale, 1972-1989 84
7.1.3 Langue des publications du gouvernement du Québec, 1972-1989 86
7.2 Cinéma et vidéocassette 88
7.2.1 Langue de projection dans les cinémas, 1976-1989 88
7.2.2 Langue d'écoute des films sur vidéocassettes selon la langue maternelle, 1987-1989 90
7.2.3 Répartition des spectateurs de films sur vidéocassettes selon la langue d'écoute, 1987-1989 92

Collaboration

Membres du comité interorganismes

Conseil de la langue française	Pierre Georgeault, directeur des études et recherches Paul Béland Louise Sylvain
Secrétariat à la politique linguistique	Guy Dumas, secrétaire par intérim Serge Lavallée
Office de la langue française	Pierre Bouchard, chef du Service de la recherche
Commission de protection de la langue française	Yvon Labonté, directeur des opérations Pierre Sénécal

Personnel participant des ministères ou organismes

Affaires culturelles	Rosaire Garon
Commission de toponymie	Alain Vallières
Communautés culturelles et Immigration	Madeleine Gagné, directrice des études et de la recherche Paul Simard, ex-directeur des études et de la recherche Mireille Baillargeon Claire Benjamin
Communications	Claude-Edgar Dalphond Marc Deschênes Anne Girard Michel Pelletier
Éducation	Diane Brassard André Lespérance
Enseignement supérieur et Science	Jacques LaHaye Mireille Levesque

Présentation

Le Conseil de la langue française est heureux de mettre à la disposition des responsables des organismes gouvernementaux et du public ce premier fascicule d'indicateurs linguistiques. En posant ce geste, le Conseil remplit son mandat de surveiller la situation linguistique au Québec et d'informer le public. Il veut, en effet, mettre sur pied un tableau de bord de la francisation qui soit en même temps un outil d'information, d'analyse et de gestion. Ce tableau rassemble des indicateurs de situation et de programmes, construits à partir d'observations factuelles et de données d'enquêtes ou de sondages.

Il faut savoir gré à la Direction des études et recherches du Conseil d'avoir adopté une idée de la commission Gendron et de l'avoir fait cheminer, et au Secrétariat à la politique linguistique d'avoir pris l'initiative de faire du projet une des priorités de la programmation des activités interorganismes, d'avoir suscité la collaboration des ministères et de s'être admirablement acquitté du rôle de coordination.

Mais il faut aussi souligner que ce travail est un bel exemple de collaboration intense et riche entre les organismes de la *Charte* et les nombreux ministères qui se sont engagés dans ce projet : le ministère des Affaires culturelles, le ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration, celui des Communications, celui de l'Éducation et celui de l'Enseignement supérieur et de la Science.

Le défi à relever est maintenant de poursuivre ce travail : ajouter d'autres indicateurs pertinents et, tout en perfectionnant ce fascicule général et global, élaborer des fascicules thématiques où les tendances illustrées seront davantage mises en relief, décomposées, expliquées.

Je tiens à féliciter toutes les personnes qui ont contribué à la réalisation de ce projet, soit les membres du comité interorganismes :
Paul Béland, Pierre Georgeault et Louise Sylvain du Conseil de la langue française,
Guy Dumas et Serge Lavallée du Secrétariat à la politique linguistique,
Pierre Bouchard de l'Office de la langue française,
Yvon Labonté et Pierre Sévigal de la Commission de protection de la langue française,
ainsi que les membres participants du personnel des ministères dont la liste apparaît ci-contre.

Pierre-Étienne Laporte, président
Conseil de la langue française

Première partie

Indicateurs de situation

1.1 Langue maternelle et langue d'usage, 1971-1986

La langue maternelle et la langue d'usage sont deux des éléments clefs utilisés en démolinguistique. Les recensements canadiens ont toujours demandé des renseignements sur la langue maternelle, c'est-à-dire sur la première langue apprise et toujours comprise. Par contre, les informations sur la langue d'usage, c'est-à-dire la langue la plus souvent parlée à la maison, ne sont recueillies que depuis 1971.

Les résultats des recensements canadiens montrent qu'entre 1951 et 1986 la population québécoise s'est fortement accrue puisqu'elle est passée de 4 à 6,5 millions de personnes. La proportion de francophones, définie selon la langue maternelle, a baissé de 1951 (82,5%) à 1971 (80,7%) et a augmenté depuis pour atteindre 82,9% en 1986. La proportion des anglophones a régulièrement diminué entre 1951 (13,8%) et 1986 (10,3%) et celle des allophones a régulièrement progressé, passant de 3,7% en 1951 à 6,8% en 1986.

Si on considère la langue d'usage, la proportion des francophones s'est accrue, entre 1971 et 1986, de 1,8 point, celle des allophones de 0,8 point. En contrepartie, la proportion des anglophones a subi une perte de 2,6 points.

Graphique 1.1a
Distribution de la population selon la langue d'usage, ensemble du Québec, 1971-1986 (en milliers)

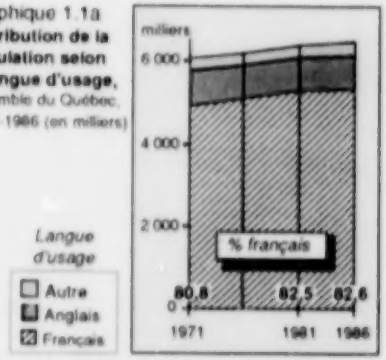

On constatera cependant que la proportion de la population anglophone définie par la langue d'usage est toujours supérieure à la proportion observée lorsqu'elle est définie par la langue maternelle : en 1986, les pourcentages sont respectivement de 12,1% et 10,3%.

Ces données illustrent globalement la tendance démographique lourde d'une plus grande francophonisation du Québec, c'est-à-dire d'un accroissement du nombre de francophones. Les indicateurs suivants, qui traitent de la mobilité linguistique, apportent un certain éclairage sur ce phénomène.

Tableau 1.1
Répartition (en %) **de la population selon la langue maternelle et la langue d'usage,** ensemble du Québec, 1951-1986 et 1971-1986

	Selon la langue maternelle						Selon la langue d'usage		
	1951	1961	1971	1976	1981	1986	1971	1981	1986
Français	82,5	81,2	80,7	81,1	82,4	82,9	80,8	82,5	82,6
Anglais	13,8	13,3	13,1	12,8	11,0	10,3	14,7	12,7	12,1
Autre	3,7	5,6	6,2	6,1	6,6	6,8	4,5	4,8	5,3
Total (en milliers)	4 056	5 259	6 028	6 234	6 438	6 533	6 028	6 369[a]	6 455

a : Les informations sur la langue d'usage sont tirées d'un questionnaire du recensement distribué à un échantillon de 1 sur 5 et excluant la population en institution. Pour 1981 et 1986, les totaux n'ont pas été rajustés, ce qui explique qu'ils soient inférieurs à ceux qui sont présentés pour la langue maternelle.

Sources : Pour les années 1951-1981 : Marc Termote et Danielle Gauvreau, *La situation démolinguistique du Québec*, Québec, Conseil de la langue française, « Dossiers », n° 30, 1988, tableaux II.1 et II.3 ; pour l'année 1986 (langue maternelle) : Michel Paillé, *Nouvelles tendances démolinguistiques dans l'île de Montréal 1981-1986*, Québec, Conseil de la langue française, « Notes et documents », n° 71, 1989, tableau A.2 ; pour l'année 1986 (langue d'usage) : Statistique Canada, recensement de 1986, catalogue n° 93-153, tableau 1.

Pour les déclarations de langue maternelle doubles et multiples en 1986, la répartition utilisée par Statistique Canada pour la langue maternelle au recensement de 1981 a été appliquée.

Graphique 1.1b
Distribution de la population selon la langue maternelle, ensemble du Québec, 1951-1986 (en milliers)

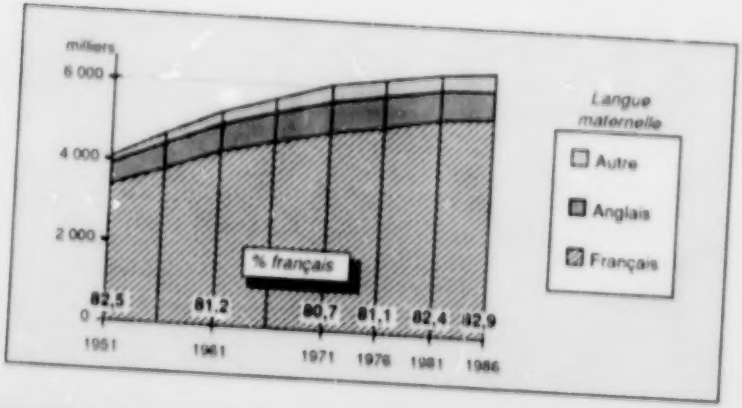

Table des matières

Collaboration VI
Présentation VII

PREMIÈRE PARTIE
INDICATEURS DE SITUATION

1 Langue et population 2
1.1 Langue maternelle et langue d'usage, 1971-1986 2
1.2 Connaissance du français et de l'anglais, 1971-1986 4
1.3 Transferts linguistiques, 1971 et 1981 6
1.4 Indice de continuité linguistique, 1971 et 1981 8
1.5 Indice de fécondité, 1976 et 1981 10

2 Langue et immigration 12
2.1 Langue maternelle 12
2.1.1 Langue maternelle de la population immigrée recensée au Québec en 1986 12
2.1.2 Principales langues maternelles recensées autres que française ou anglaise, 1986 14
2.1.3 Langue maternelle des immigrants admis au Québec, 1980-1989 16
2.2 Connaissance du français et de l'anglais 18
2.2.1 Connaissance du français et de l'anglais parmi la population immigrée recensée au Québec en 1986 18
2.2.2 Connaissance du français et de l'anglais parmi la population immigrée de langue maternelle autre recensée au Québec en 1986 20
2.2.3 Connaissance du français et de l'anglais parmi les immigrants admis au Québec, 1970-1989 22
2.3 Langue d'usage 24
2.3.1 Langue d'usage de la population immigrée recensée au Québec en 1986 24
2.3.2 Langue d'usage de la population immigrée de langue maternelle autre que française ou anglaise recensée au Québec en 1986 26

3 Langue et éducation 28
3.1 Préscolaire, primaire et secondaire 28
3.1.1 Enseignement en français dans le réseau préscolaire, primaire et secondaire, 1980-1989 28
3.1.2 Mobilité linguistique des élèves allophones, 1983-1989 30
3.1.3 Élèves admissibles à l'enseignement en anglais, 1983-1989 32
3.1.4 Élèves admissibles à l'enseignement en anglais qui étudient en français, 1983-1989 34
3.2 Collégial 36
3.2.1 Choix de la langue d'enseignement au collégial, 1980-1989 36
3.2.2 Transferts de langue d'enseignement du secondaire au collégial, 1983 et 1986 38
3.2.3 Taux de sanction des études collégiales selon la langue maternelle, cohorte de 1980 40
3.2.4 Taux de sanction des études collégiales selon la langue maternelle et la langue d'enseignement, cohorte de 1980 42

DEUXIÈME PARTIE
INDICATEURS DE PROGRAMMES

8 Francisation des entreprises **96**

8.1 Processus de certification des entreprises de 50 personnes et plus 96

8.2 Certification des entreprises, 1979-1990 98

8.3 Certification des entreprises selon le secteur d'activité économique, 1990 100

8.4 Certification des entreprises du secteur manufacturier selon l'utilisation de la technologie, 199u 102

8.5 Appréciation de l'état d'avancement de la francisation dans les entreprises en application de programme, 1990 104

8.6 Durée des programmes de francisation des entreprises 106

9 Francisation de l'Administration **108**

9.1 Certification des ministères et des organismes gouvernementaux, 1980-1990 108

9.2 Certification des organismes municipaux, 1980-1990 110

9.3 Certification des organismes scolaires, 1980-1990 112

9.4 Certification des établissements de santé et de services sociaux, 1980-1990 114

10 Services linguistiques **116**

10.1 Consultations linguistiques et terminologiques, 1981-1990 116

10.2 Abonnés de la Banque de terminologie du Québec, 1981-1990 116

11 Demandes d'enquête (CPLF) **120**

Suivi des demandes d'enquête adressées à la Commission de protection de la langue française, 1978-1990 120

12 Admissibilité à l'enseignement en anglais **122**

Demandes annuelles d'admissibilité à l'enseignement en anglais, 1983-1989 122

13 Langue et toponymie **124**

Langue de dénomination des toponymes officialisés, 1978 et 1991 124

1.2 Connaissance du français et de l'anglais, 1971-1986

La connaissance exclusive de la langue maternelle diminue régulièrement tant dans l'ensemble du Québec que dans la région métropolitaine de Montréal. Dans l'ensemble du Québec, les francophones qui ne connaissent que leur langue maternelle passent de 74,3% en 1971 à 70,3% en 1986, la proportion des anglophones de 63,3% à 44,8%, et celle des allophones de 17,0% à 11,3%.

La connaissance du français et de l'anglais augmente régulièrement : les francophones qui disent connaître les deux langues passent de 25,7% à 29,6% (gain de 3,9 points), tandis qu'à Montréal l'augmentation est plus importante : elle passe de 38,3% à 43,8% (gain de 5,5 points). Chez les anglophones et les allophones, les croissances sont plus fortes, particulièrement dans la région métropolitaine de Montréal. En effet, la proportion des anglophones qui déclarent connaître les deux langues passe de 34,9% à 54,2% et celle des allophones s'accroît de 34,5% à 50,1%.

Notons que, chez les allophones, la connaissance du français a réalisé des gains importants. L'addition des unilingues et des bilingues montre en effet qu'en 1971, 47,2% des allophones de la région métropolitaine de Montréal disaient connaître au moins le français alors qu'en 1986, ce pourcentage atteint 67,2%. Au cours de la même période, la connaissance de l'anglais est passée de 70,9% à 72,4%. La connaissance du français a donc progressé chez les allophones mais elle demeure moins répandue que celle de l'anglais.

La tendance générale des déclarations faites par l'ensemble de la population québécoise est donc celle d'une augmentation de la connaissance du français. Depuis 1981, la majorité des anglophones (53%) et des allophones (plus de 62%) déclarent connaître le français.

Tableau 1.2
Répartition (en %) **des connaissances linguistiques par langue maternelle,** ensemble du Québec et Montréal[a], 1971-1986

Langue maternelle	Connaissances linguistiques	Ensemble du Québec			Montréal		
		1971	1981	1986	1971	1981	1986
Français	Français seulement	74,3	71,2	70,3	61,7	57,3	56,1
	Français et anglais	25,7	28,7	29,6	38,3	42,5	43,8
Anglais	Anglais seulement	63,3	44,6	44,6	65,1	45,8	44,6
	Français et anglais	36,7	53,4	53,7	34,9	53,0	54,2
Autre	Ni français ni anglais	17,0	11,6	11,3	16,4	10,6	10,4
	Français seulement	14,0	17,7	18,9	12,7	16,0	17,1
	Anglais seulement	35,8	26,1	22,3	36,4	26,6	22,3
	Français et anglais	33,1	44,6	47,4	34,5	46,8	50,1

a : Région métropolitaine de recensement de Montréal.
Source : Conseil de la langue française, Direction des études et recherches, à partir de données de Statistique Canada, recensements de 1971, 1981 et 1986.

Graphique 1.2
Répartition (en %) **des connaissances linguistiques par langue maternelle,** Montréal, 1971-1986

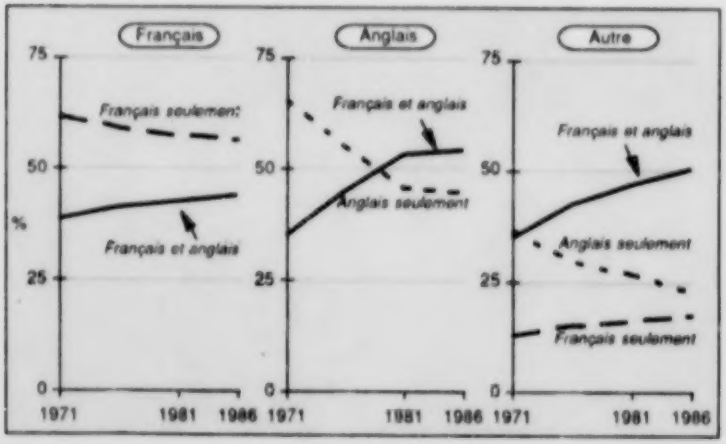

1.3 Transferts linguistiques, 1971 et 1981

Les transferts d'une langue maternelle vers une autre, qui devient alors la langue d'usage (la plus souvent parlée à la maison), sont relativement nombreux au Québec.

En effet, les transferts linguistiques recensés en 1981 touchaient plus de 360 000 personnes. En règle générale, ces transferts sont favorables à l'anglais, c'est-à-dire que plus de personnes adoptent l'anglais comme langue d'usage qu'il n'y en a qui choisissent le français.

Comme l'illustre le graphique ci-contre, le solde de ces transferts ne représente pour le français qu'un gain de 3 700 personnes en 1971 et de 8 390 en 1981, alors que le gain de l'anglais était de 99 045 personnes en 1971 et de 114 230 en 1981. Les gains de l'anglais sont donc au moins 13 fois plus importants que ceux du français.

Cet indicateur montre de façon éloquente le pouvoir d'attraction de l'anglais au Québec comparativement à celui du français, tant en 1971 qu'en 1981.

Tableau 1.3
Nombre de transferts linguistiques bruts,
ensemble du Québec,
1971 et 1981

Transferts bruts	1971	1981
Du français à l'anglais	73 515	106 365
Du français à autre[a]	6 425	13 935
De l'anglais au français	49 060	82 130
De l'anglais à autre	9 850	11 625
D'autre au français	34 580	46 560
D'autre à l'anglais	84 440	101 620
Total	257 870	362 235

a : Autre langue que le français ou l'anglais.
Source : Charles Castonguay, « L'évolution des transferts linguistiques au Québec, selon les recensements de 1971 et 1981 », dans Gérard Lapointe et Michel Amyot (dir.), *L'état de la langue française au Québec. Bilan et prospective*, Québec, Conseil de la langue française, « Notes et documents », n° 58, 1986, tableaux IV.1 et IV.2.

Graphique 1.3
Solde des transferts linguistiques,
ensemble du Québec,
1971 et 1981
(en nombres absolus)

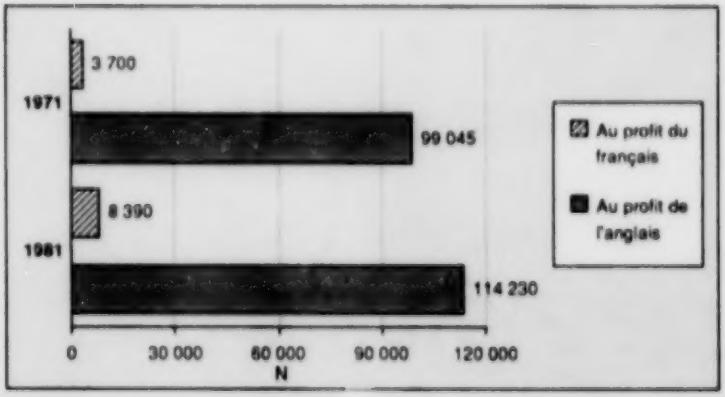

1.4 Indice de continuité linguistique, 1971 et 1981

L'indice de continuité linguistique constitue une mesure de la capacité d'un groupe linguistique à conserver, accroître ou réduire sa taille grâce à la mobilité linguistique. En d'autres mots, il évalue la capacité d'un groupe à intégrer des personnes qui ont une langue maternelle différente. Il se calcule en établissant le rapport entre les effectifs d'une langue d'usage donnée et ceux de la même langue maternelle.

Le groupe anglophone profite davantage de la mobilité linguistique que le groupe francophone. En 1981, l'indice de continuité est de 119,2, ce qui signifie que l'anglais est 1,19 fois plus souvent mentionné comme langue d'usage que comme langue maternelle. La situation était comparable en 1971 alors que l'indice de continuité était de 118,3.

Le groupe francophone ne tire pratiquement aucun profit de la mobilité linguistique, puisque l'indice est de 100,3 en 1981 (100,2 en 1971).

Les allophones, pour qui l'indice est de 67,5, alimentent, comme l'a montré l'indicateur précédent, la communauté francophone mais surtout la communauté anglophone.

Dans la région de Montréal, l'anglais exerce une plus grande attraction que dans l'ensemble du Québec. L'indice de continuité est en effet de 122,6 à Montréal en 1981 (120,7 en 1971). Notons l'accroissement de l'indice de 1,9 point entre 1971 et 1981.

Tableau 1.4
Indice de continuité linguistique par langue maternelle, ensemble du Québec et Montréal[a], 1971 et 1981, population âgée de 25 à 44 ans

Langue maternelle	Ensemble du Québec		Montréal	
	1971	1981	1971	1981
Français	100,2	100,3	100,2	100,5
Anglais	118,3	119,2	120,7	122,6
Autre	69,5	67,5	70,9	65,3

a. Correspond approximativement à la région métropolitaine de recensement de Montréal telle que définie par Statistique Canada (voir Termote et Gauvreau, p. 259-260).
Source : Marc Termote et Danielle Gauvreau, *La situation démolinguistique du Québec*, Québec, Conseil de la langue française, « Dossiers », n° 30, 1988, tableau IV-2.

Graphique 1.4
Indice de continuité linguistique par langue maternelle, ensemble du Québec et Montréal, 1981, population âgée de 25 à 44 ans

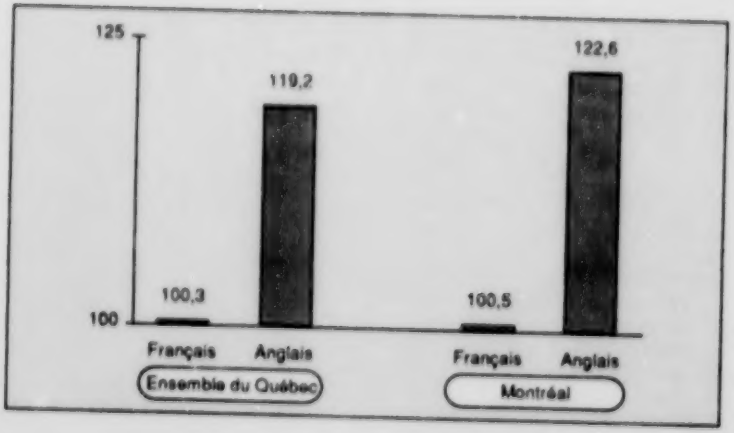

1.5 Indice de fécondité, 1976 et 1981

L'indice de fécondité, c'est-à-dire le nombre d'enfants mis au monde par les femmes en âge de procréer, est un signe important de la vitalité d'un groupe social, car il montre dans quelle mesure, à moyen terme, ce groupe se renouvelle. Comme les transferts linguistiques, cet indicateur est un facteur déterminant de la situation démolinguistique puisque la fécondité varie selon les groupes linguistiques. Par ailleurs, ces deux facteurs contribuent à la modification du poids démographique d'un groupe par rapport aux autres.

La fécondité des Québécoises n'atteint pas le nombre moyen de 2,1 enfants par femme, nécessaire, selon les démographes, au renouvellement de la population. La fécondité a même diminué entre 1976 et 1981, passant de 1,81 à 1,62 enfant par femme en âge de procréer. Les anglophones ont les plus faibles taux, soit 1,26 en 1976 et 1,28 en 1981, tandis que les allophones ont les taux les plus élevés, soit 2,69 en 1976 et 1,98 en 1981. Les francophones se situent à peu près à mi-chemin entre les deux groupes avec des indices de fécondité de 1,84 en 1976 et 1,64 en 1981.

La situation est plus grave à Montréal où le taux global de fécondité n'atteint que 1,37 en 1981. Il faut noter le léger regain chez les anglophones (1,19 en 1976 et 1,26 en 1981) et la forte baisse chez les allophones (2,71 en 1976 et 1,84 en 1981). Chez les francophones, on observe également une baisse de la fécondité, mais moins accentuée que chez les allophones ; l'indice passe de 1,43 en 1976 à 1,30 en 1981.

Cette tendance au non-renouvellement de la population québécoise constitue un facteur névralgique quant à l'avenir de la francisation au Québec.

Tableau 1.5
Indice synthétique de fécondité par langue maternelle, ensemble du Québec et Montréal[a], 1976 et 1981

Langue maternelle	Ensemble du Québec		Montréal	
	1976	1981	1976	1981
Français	1,84	1,64	1,43	1,30
Anglais	1,26	1,28	1,19	1,26
Autre	2,69	1,98	2,71	1,84
Indice global	1,81	1,62	1,53	1,37

a. Île de Montréal et île Jésus.
Source : Marc Termote et Danielle Gauvreau, *La situation démolinguistique du Québec*, Québec, Conseil de la langue française, « Dossiers », n° 30, 1988, tableau III.11.

Graphique 1.5
Indice synthétique de fécondité par langue maternelle, ensemble du Québec, 1976 et 1981

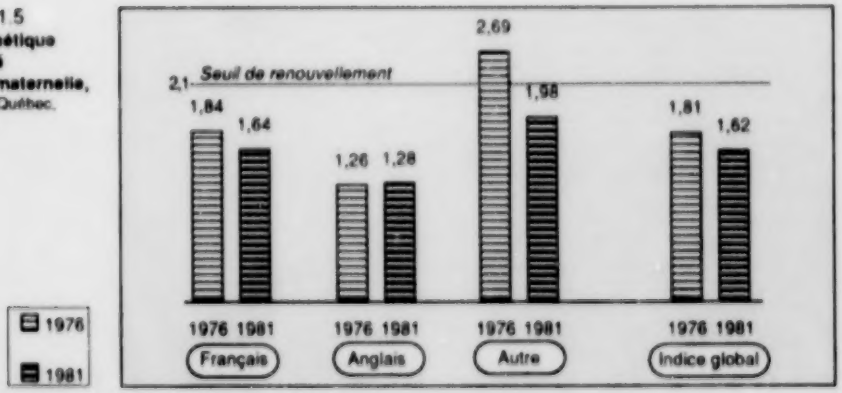

2.1.1 Langue maternelle de la population immigrée recensée au Québec en 1986

La population immigrée, telle que définie dans les données du recensement, comprend les personnes nées à l'étranger qui ont obtenu le droit de résidence permanente. Depuis leur arrivée au pays, elles peuvent avoir acquis ou non la citoyenneté canadienne. Toutefois, leurs enfants nés en sol québécois sont exclus de cette catégorie pour être intégrés à la population native québécoise.

Les données de recensement décrivent non pas les caractéristiques de toutes les personnes qui ont immigré au Québec au cours d'une période donnée mais seulement de celles qui y sont encore. Interviennent donc des facteurs tels que la mortalité et l'émigration qui ne touchent pas tous les groupes de la même façon[1].

La majorité (54%) des Québécois immigrés se déclarent de langue maternelle unique autre que française ou anglaise. Cette situation n'est pas récente, comme on peut le constater à l'examen des périodes d'immigration. À partir de la période 1971-1975, la proportion de la population immigrée de langue maternelle autre s'accroît sans cesse (de 47% à 56%), ce qui reflète la diversification des pays d'origine et la situation mondiale des courants migratoires.

En outre, au recensement de 1986, les personnes immigrées ont davantage le français (19%) que l'anglais (17%) comme langue maternelle. Notons la baisse continue de la représentation des personnes de langue maternelle anglaise parmi la population immigrée, tant en nombre qu'en pourcentage, parmi les cohortes récentes. Pour sa part, la population immigrée de langue maternelle française s'accroît à l'examen des cohortes de 1971-1975 et de 1976-1980. Bien que la proportion des arrivants francophones accuse une baisse au cours de la dernière période étudiée, ceux-ci sont encore supérieurs en nombre par rapport aux anglophones.

[1] Les données recueillies sur la langue maternelle sont aussi tributaires de facteurs tels que le sous-dénombrement du recensement et, là aussi, certains groupes sont plus touchés que d'autres ; il y a enfin la perte toujours possible de sa langue maternelle.

Tableau 2.1.1
Répartition de la population immigrée selon la langue maternelle, par période d'immigration,
ensemble du Québec, 1986

Période d'immigration	Langue maternelle				Total[a]
	Français	Anglais	Autre	Réponses multiples	
Avant 1971	56 020	56 105	173 570	26 635	312 330
1971-1975	15 925	13 350	33 655	8 950	71 880
1976-1980	15 980	8 855	35 900	9 930	70 670
1981-1986	13 255	8 565	40 485	9 950	72 260
Total	101 180	86 875	283 615	55 465	527 135

a. À cause de l'arrondissement aléatoire des nombres, le total peut être différent de la somme.
Source : Ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration, Direction des études et de la recherche, compilation spéciale de données du recensement du Canada, 1986.

Graphique 2.1.1
Répartition (en %) de la population immigrée selon la langue maternelle, par période d'immigration,
ensemble du Québec, 1986

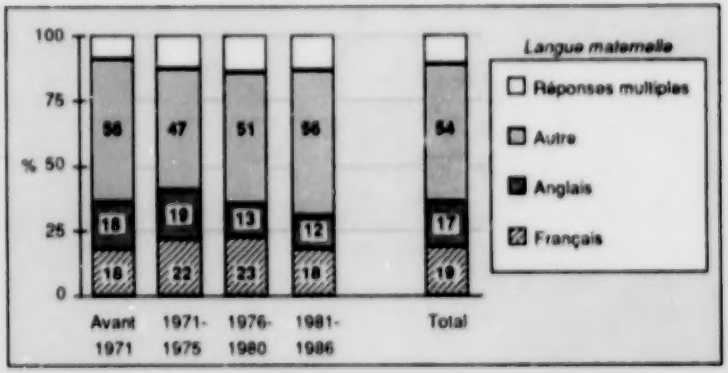

2.1.2 Principales langues maternelles recensées autres que française ou anglaise, 1986

Retracer la composition de la population immigrée selon la langue maternelle demande de se référer aux différents mouvements qui ont caractérisé l'immigration passée et récente. En effet, bien que l'on s'en tienne, par les données du recensement, aux caractéristiques des personnes encore présentes sur le territoire, ces populations linguistiques sont celles qui ont été alimentées par l'immigration. Le tableau retenu pour illustrer la composition diversifiée de la population immigrée de langue maternelle autre que française ou anglaise couvre trois périodes.

Il faut noter tout d'abord la prépondérance de la période antérieure à 1971 qui représente à elle seule 61% du groupe. Le poids de certaines langues comme l'italien, le grec, l'allemand y est tel qu'au classement total ces langues se situent respectivement au premier, au second ou au cinquième rang malgré la perte d'importance qu'elles ont subie parmi les cohortes plus récentes. Pour sa part, le portugais se situe au quatrième rang ; déjà importante chez les cohortes anciennes, cette langue occupe le deuxième rang parmi les arrivants de 1971-1980 et le dixième rang parmi ceux de 1981-1986. Le hongrois se classe au dixième rang en raison de son poids dans les cohortes anciennes.

Par ailleurs, il faut remarquer l'importance des langues maternelles telles que l'espagnol, le chinois, le vietnamien, l'arabe au cours des périodes 1971-1980 et 1981-1986, qui leur permet de se hisser respectivement aux troisième, sixième, neuvième et septième rangs.

Les dix principales langues représentent plus des trois quarts de la population immigrée de langue maternelle autre que française ou anglaise. Cette situation est la même pour chacune des cohortes étudiées.

Tableau 2.1.2
Principales langues maternelles de la population immigrée de langue maternelle autre que française ou anglaise, par période d'immigration,
ensemble du Québec, 1986

Rang	Période d'immigration			
	Avant 1971	1971-1980	1981-1986	Total
1	Italien	Espagnol	Espagnol	Italien
2	Grec	Portugais	Vietnamien	Grec
3	Allemand	Chinois	Chinois	Espagnol
4	Portugais	Vietnamien	Arabe	Portugais
5	Polonais	Arabe	Langues sud-asiatiques	Allemand
6	Hongrois	Grec	Polonais	Chinois
7	Espagnol	Italien	Créole	Arabe
8	Yiddish	Créole	Khmer	Polonais
9	Ukrainien	Langues sud-asiatiques	Persan	Vietnamien
10	Arabe	Arménien	Portugais	Hongrois
1 à 10	147 500	54 865	31 555	217 020
Total	173 570	69 555	40 485	283 615

Source : Ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration, Direction des études et de la recherche, compilation spéciale de données du recensement du Canada, 1986.

Graphique 2.1.2
Répartition de la population immigrée de langue maternelle autre que française ou anglaise selon la langue maternelle,
ensemble du Québec, 1986

2.1.3 Langue maternelle des immigrants admis au Québec, 1980-1989

Pour l'ensemble de la période 1980-1989, les immigrants accueillis par le Québec présentaient le profil suivant selon la langue maternelle : le français pour 10% d'entre eux, l'anglais pour 9%, et 81% pour les autres langues. Si on divise la décennie en deux périodes quinquennales, il faut noter la croissance de l'importance des immigrants de langue maternelle autre : de 77% au cours de la première, la proportion est passée à 85% au cours de la seconde. Par ailleurs, pour les périodes retenues, la représentation des personnes de langue maternelle française est un peu plus élevée que celle des anglophones.

Sans se référer aux périodes antérieures, puisque les données administratives sur la langue maternelle des immigrants admis depuis 1980 ne sont pas disponibles, il est toutefois possible d'établir un rapport entre le profil linguistique des immigrants actuels et la diversification continue de l'immigration quant aux pays d'origine, ce qui indique un accroissement des courants Sud-Nord. La diversité des sources d'immigration comme celle que le Québec a connue au cours des années 80 a contribué à l'accroissement des langues d'origine autres que française ou anglaise.

Ce sont l'arabe, l'espagnol, le créole, le cantonais et le vietnamien qui sont les principales langues maternelles autres que le français ou l'anglais pour l'ensemble de la période 1980-1989. Chacune se retrouve à l'intérieur des deux périodes quinquennales mais pas au même rang. Notons que l'arabe, qui est la langue de quelque 27 500 nouveaux arrivants, dépasse le français et se classe ainsi au premier rang ; l'espagnol, avec plus de 20 000 individus et le créole, avec tout près de 20 000, se placent immédiatement après le français (22 000). Suivent l'anglais (environ 19 000), le cantonais (plus de 13 000) et le vietnamien (environ 12 000).

Tableau 2.1.3
Répartition des immigrants admis au Québec selon la langue maternelle,
1980-1984 et 1985-1989[a]

Langue maternelle	Période d'immigration 1980-1984	1985-1989	Total
Français	12 131	9 869	22 000
Anglais	10 089	8 751	18 840
Autre	73 727	101 936	175 663
Cinq principales langues autres que le français ou l'anglais			
Arabe	5 706	21 732	27 438
Espagnol	8 383	11 689	20 072
Créole	11 199	8 778	19 977
Cantonais	5 226	8 101	13 327
Vietnamien	7 305	4 619	11 924
Total	95 947	120 556	216 503

a Données préliminaires pour 1989.
Source : Ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration, Direction des études et de la recherche.

Graphique 2.1.3
Répartition (en %) **des immigrants admis au Québec selon la langue maternelle,**
1980-1984 et 1985-1989

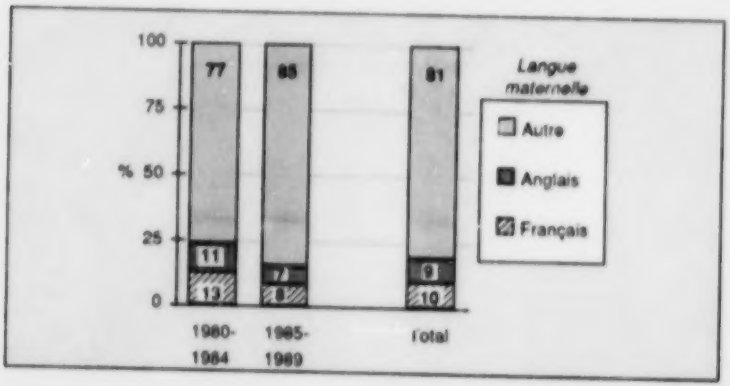

2.2.1 Connaissance du français et de l'anglais parmi la population immigrée recensée au Québec en 1986

À partir des réponses fournies à la question posée par le recensement quant à la capacité des personnes de soutenir une conversation en français et en anglais, 45% des personnes immigrées recensées au Québec en 1986 se sont déclarées bilingues, 25% ont dit connaître l'anglais seulement, 24% le français seulement et 6% aucune de ces deux langues. Au total, on trouve donc, au sein de la population immigrée, presque autant de personnes qui peuvent s'exprimer en français (69%) qu'en anglais (70%).

Par ailleurs, il faut noter un changement en faveur du français à l'intérieur des différentes cohortes. Si les personnes arrivées avant 1971 ont déclaré, en plus grand nombre, connaître l'anglais plutôt que le français (77% contre 67%), la situation s'est inversée à l'intérieur des cohortes arrivées ultérieurement, ce qui reflète une plus grande pénétration du français parmi les cohortes de langue maternelle autre.

Tableau 2.2.1
Répartition de la population immigrée selon la connaissance du français et de l'anglais, par période d'immigration, ensemble du Québec, 1986

Période d'immigration	Connaissances linguistiques en 1986				
	Français seulement	Français et anglais	Anglais seulement	Ni français ni anglais	Total[a]
Avant 1971	57 175	151 925	86 735	16 490	312 330
1971-1975	17 575	35 245	15 610	3 455	71 880
1976-1980	25 635	28 940	11 815	4 280	70 670
1981-1986	26 600	21 000	16 660	8 000	72 260
Total	126 980	237 110	130 820	32 220	527 135

a : À cause de l'arrondissement aléatoire des nombres, le total peut être différent de la somme.
Source : Ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration, Direction des études et de la recherche, compilation spéciale de données du recensement du Canada, 1986.

Graphique 2.2.1
Répartition (en %) **de la population immigrée selon la connaissance du français et de l'anglais, par période d'immigration,** ensemble du Québec, 1986

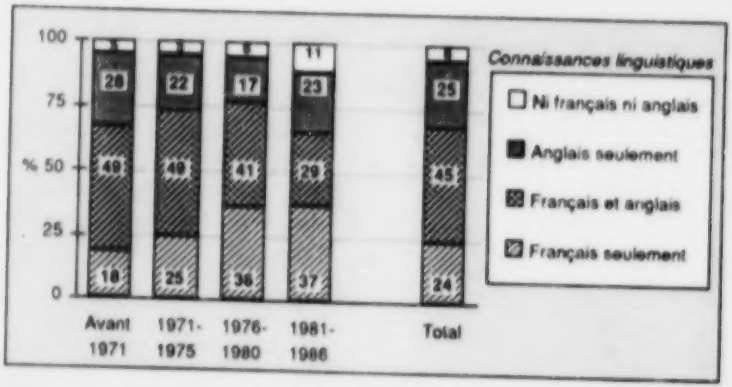

2.2.2 Connaissance du français et de l'anglais parmi la population immigrée de langue maternelle autre recensée au Québec en 1986

En 1986, quelque 65% des personnes immigrées de langue maternelle unique autre que française ou anglaise ont déclaré avoir une connaissance suffisante du français pour soutenir une conversation : 22% s'en tenaient à la seule connaissance du français et 43% pouvaient converser soit en français, soit en anglais.

Les données de 1986 montrent par ailleurs, à l'instar des autres recensements, l'influence de la durée de résidence sur l'apprentissage d'une nouvelle langue : proportions plus élevées de personnes qui ne connaissent ni le français ni l'anglais et proportions plus faibles de bilingues parmi les cohortes récemment arrivées.

En outre, il est possible de constituer un indice pour illustrer le rapport entre le nombre total de personnes qui déclarent connaître le français par rapport à celles qui disent connaître l'anglais (voir le graphique ci-contre). Les personnes bilingues sont ainsi comptabilisées dans les deux groupes. Cet indice permet de constater qu'un plus grand nombre d'immigrants déclarent en 1986 connaître l'anglais plutôt que le français. Cependant, parmi les cohortes récentes, on retrouve un nombre supérieur de personnes qui se disent capables de communiquer en français par rapport à celles qui déclarent pouvoir le faire en anglais.

Chez les moins de 15 ans, ceux qui connaissent le français sont deux fois plus nombreux que ceux qui connaissent l'anglais. Le groupe des 45 ans et plus vit une situation inverse, en raison de l'importance numérique des cohortes anciennes dans ce groupe.

Tableau 2.2.2
Répartition (en %) **de la population immigrée de langue maternelle unique autre selon la connaissance du français et de l'anglais, par groupe d'âge et par période d'immigration,** ensemble du Québec, 1986

Groupe d'âge	Période d'immigration	Connaissances linguistiques en 1986				
		Français seulement	Français et anglais	Anglais seulement	Ni français ni anglais	Total (N)
0-14 ans	1971-1975	29,5	61,5	9,0	0,0	1 220
	1976-1980	53,9	39,0	5,5	1,6	4 015
	1981-1986	52,7	21,1	7,7	18,5	7 070
15-44 ans	Avant 1971	10,8	70,9	16,4	2,1	96 295
	1971-1975	19,0	58,5	21,5	4,0	24 000
	1976-1980	31,7	47,0	17,1	4,2	24 165
	1981-1986	30,6	32,3	26,8	10,3	28 995
45 ans et plus	Avant 1971	19,6	34,6	33,0	12,7	117 265
	1971-1975	25,1	27,0	20,0	27,9	8 445
	1976-1980	28,2	21,1	13,7	37,0	7 730
	1981-1986	26,7	12,7	15,2	45,5	7 425
Total	Avant 1971	16,7	48,4	27,8	9,3	173 560
	1971-1975	20,9	46,6	20,7	9,8	33 665
	1976-1980	33,4	40,5	15,1	11,0	35 910
	1981-1986	33,7	26,7	21,3	18,2	40 490
	Total	21,7	43,1	24,3	10,8	283 615

Source : Ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration, Direction des études et de la recherche, compilation spéciale de données du recensement du Canada, 1986.

Graphique 2.2.2
Nombre de personnes qui connaissent le français pour 100 qui connaissent l'anglais, parmi la population immigrée de langue maternelle unique autre, par groupe d'âge et par période d'immigration, ensemble du Québec, 1986

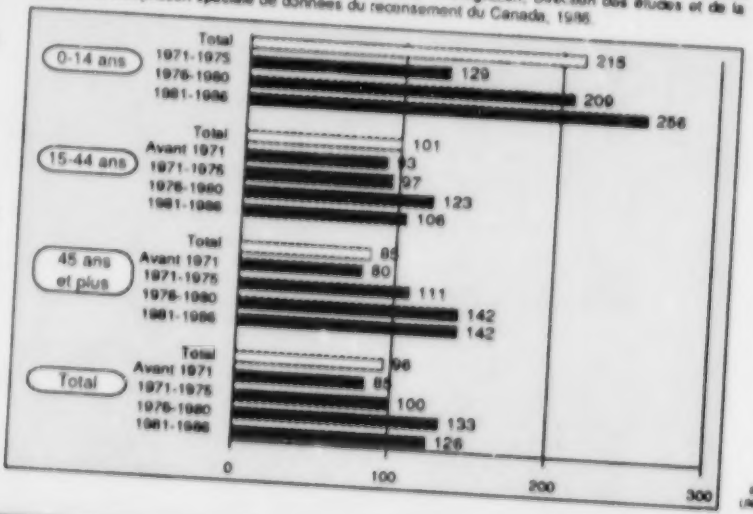

2.2.3 Connaissance du français et de l'anglais parmi les immigrants admis au Québec, 1970-1989

L'immigration québecoise des années 80 était composée aux deux tiers environ (65%) de personnes qui ne connaissaient pas le français au moment de leur admission : 41,8% d'entre elles ne connaissaient ni le français ni l'anglais, et 23,6% étaient unilingues anglophones.

Bon nombre d'immigrants de langue maternelle autre que française ou anglaise ne connaissent ni l'une ni l'autre de ces langues à leur arrivée au Québec. Cette situation n'est pas particulière aux années 80. Ainsi, au cours des années 70, en moyenne 30% de l'immigration était composée de personnes allophones. Rappelons toutefois l'importance que les allophones occupent dans le mouvement migratoire des années 80.

En ce qui a trait aux unilingues anglophones, qui représentent moins du quart de l'immigration québécoise pour l'ensemble de la période 1980-1989, leur part s'est élevée à 26% au cours de la deuxième moitié des années 80. Signalons que les unilingues anglophones constituaient jusqu'au milieu des années 70 le groupe le plus nombreux parmi les immigrants admis au Québec.

Ces données montrent par ailleurs que quelque 35% des immigrants reçus par le Québec au cours des années 80 connaissaient le français au moment de leur admission : 22,7% étaient unilingues français et 11,9% étaient bilingues. Au cours de la première moitié des années 80, leur pourcentage a atteint 38% en raison des admissions importantes d'immigrants unilingues francophones. Il faut relier un bon nombre de ces admissions au programme spécial de régularisation du statut des Haïtiens. Au cours de la seconde moitié des années 80, le pourcentage des personnes qui connaissent le français est passé à 32%.

Tableau 2.2.3
Répartition des immigrants admis au Québec selon la connaissance du français et de l'anglais,
1970-1989[a]

Période d'immigration	Connaissances linguistiques à l'arrivée				
	Français seulement	Français et anglais	Anglais seulement	Ni français ni anglais	Total
1970-1974	24 296	14 627	47 884	34 554	121 361
1975-1979	30 524	12 406	32 026	35 037	109 993
1980-1984	26 775	9 957	19 217	39 860	95 947
1985-1989	22 323	15 818	31 817	50 560	120 558
Total	103 918	52 808	130 944	160 011	447 857

a : Données préliminaires pour 1989 ; information non disponible pour 138 immigrants admis de 1980 à 1984 et 38 admis de 1985 à 1989, pour un total de 176 immigrants.
Source : Ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration, Direction des études et de la recherche.

Graphique 2.2.3
Répartition (en %) **des immigrants admis au Québec selon la connaissance du français et de l'anglais,**
1970-1989

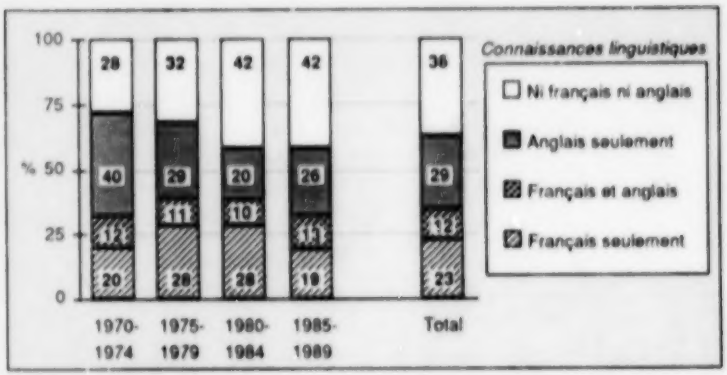

2.3.1 Langue d'usage de la population immigrée recensée au Québec en 1986

En 1986, 37% des personnes immigrées utilisaient le plus souvent une langue autre que le français ou l'anglais dans leur foyer, 25% parlaient l'anglais chez elles, 22% le français et 16% utilisaient plusieurs langues soit, dans la plupart des cas, la langue d'origine avec le français ou l'anglais.

Au fil des années d'enracinement au pays, une partie des allophones est encline à adopter une langue d'accueil. Ainsi, alors que 54% de la population immigrée est de langue maternelle autre que française ou anglaise, seulement 37% utilisent à la maison leur langue d'origine. Cette mobilité linguistique a profité surtout au groupe de langue anglaise pour les anciennes cohortes et à celui de langue française pour les plus récentes.

À cause de cette mobilité linguistique, on recense plus de personnes qui ont le français ou l'anglais pour langue d'usage que d'individus de langue maternelle correspondante. On observe en outre un plus grand nombre de réponses multiples. Cet écart est particulièrement accentué parmi les cohortes les plus anciennes, ce qui souligne l'effet de la durée de résidence.

Il faut enfin remarquer que, parmi les cohortes arrivées après 1971, les personnes qui parlent français au foyer sont plus nombreuses que celles qui utilisent l'anglais.

Tableau 2.3.1
Répartition de la population immigrée selon la langue d'usage, par période d'immigration,
ensemble du Québec, 1986

Période d'immigration	Langue d'usage				
	Français	Anglais	Autre	Réponses multiples	Total[a]
Avant 1971	67 720	93 060	107 855	43 700	312 330
1971-1975	17 855	16 270	24 560	13 175	71 880
1976-1980	17 380	10 580	29 335	13 370	70 670
1981-1986	13 815	10 080	36 090	12 265	72 260
Total	116 770	129 990	197 870	82 510	527 135

a : À cause de l'arrondissement aléatoire des nombres, le total peut être différent de la somme.
Source : Ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration, Direction des études et de la recherche, compilation spéciale de données du recensement du Canada, 1986.

Graphique 2.3.1
Répartition (en %) **de la population immigrée selon la langue d'usage, par période d'immigration,**
ensemble du Québec, 1986

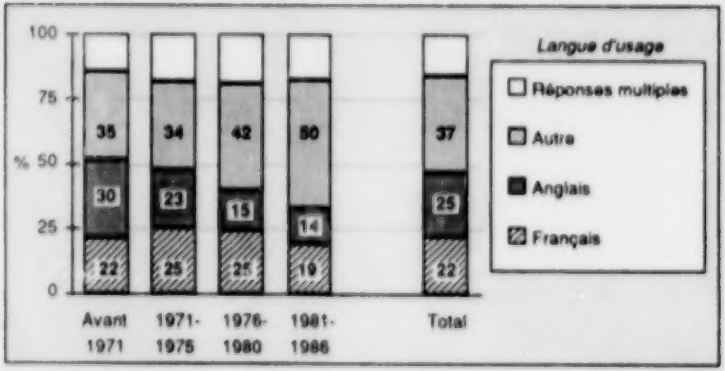

2.3.2 Langue d'usage de la population immigrée de langue maternelle autre que française ou anglaise recensée au Québec en 1986

Près des deux tiers des personnes immigrées vivant au Québec en 1986 et ayant une langue maternelle autre que le français ou l'anglais déclaraient lors du dernier recensement qu'elles continuaient de parler une tierce langue au foyer (62%). Par contre, 15% d'entre elles utilisaient simultanément une autre langue et 23% disaient ne parler que l'anglais ou le français chez elles, ayant effectué ce qu'on appelle un transfert linguistique.

Globalement, les transferts sont encore en majorité orientés vers l'anglais en 1986, soit dans une proportion de 2 pour 1.

Toutefois, on constate que ce portrait global ne reflète pas la situation de toutes les personnes immigrées. On remarque que les personnes immigrées avant 1971 ont, quel que soit leur âge, adopté majoritairement l'anglais plutôt que le français. En effet, le nombre de transferts vers le français pour 100 transferts vers l'anglais est toujours inférieur à 100. Parmi les cohortes 1971-1975, le rapport tend à s'égaliser en se rapprochant de 100, sauf chez les 15-24 ans où il est inférieur à 100 et chez les moins de 15 ans où il est supérieur à 100. Cet indice devient par contre supérieur à 100 parmi les cohortes arrivées après 1975. Cette attraction plus grande du français, plus forte d'ailleurs en 1976-1980 qu'en 1981 et 1986, s'observe à tous les âges. Le cas des jeunes de moins de 15 ans est particulièrement digne de mention sur ce plan.

Les cohortes récentes n'ont pas suffisamment de poids et l'importance de leurs transferts est encore trop faible numériquement pour modifier le portrait général des transferts linguistiques des allophones.

Tableau 2.3.2
Répartition (en %) de la population immigrée de langue maternelle unique autre que française ou anglaise selon la langue d'usage, par groupe d'âge et par période d'immigration,
ensemble du Québec, 1986

Groupe d'âge	Période d'immigration	Langue d'usage				
		Français	Anglais	Autre	Réponses multiples	Total (N)
0-14 ans	1971-1975	10,7	7,0	64,2	18,1	1 215
	1976-1980	10,1	4,1	62,6	23,2	4 010
	1981-1986	6,1	2,5	80,0	11,5	7 065
15-24 ans	Avant 1971	6,9	26,8	47,8	18,5	5 385
	1971-1975	8,2	13,3	58,1	20,4	5 140
	1976-1980	10,3	4,2	68,1	17,3	9 240
	1981-1986	6,8	6,4	74,6	12,3	8 410
25-44 ans	Avant 1971	11,3	28,7	44,4	15,6	50 925
	1971-1975	11,9	12,8	57,9	17,5	18 870
	1976-1980	11,2	8,5	63,1	17,2	17 920
	1981-1986	8,4	8,0	69,1	14,5	17 580
45 ans et plus	Avant 1971	5,7	16,7	63,8	13,8	117 270
	1971-1975	6,2	5,9	77,0	10,8	8 433
	1976-1980	4,9	3,4	79,9	11,8	7 725
	1981-1986	3,5	2,3	85,6	8,6	7 425
Total		7,9	15,4	62,0	14,7	283 615

Source Ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration, Direction des études et de la recherche, compilation spéciale de données du recensement du Canada, 1986.

Graphique 2.3.2
Nombre de transferts vers le français pour 100 vers l'anglais, parmi la population immigrée de langue maternelle autre, par groupe d'âge et par période d'immigration,
ensemble du Québec, 1986

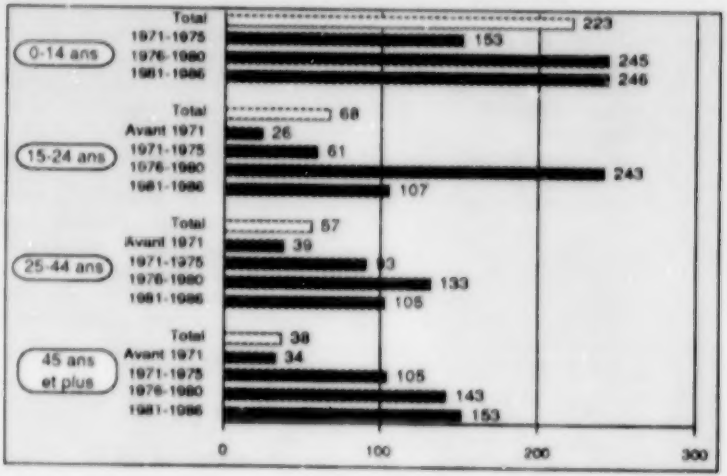

3.1.1 Enseignement en français dans le réseau préscolaire, primaire et secondaire, 1980-1989

En 1989-1990, sur les quelque 1 140 000 élèves inscrits dans le réseau scolaire québécois (préscolaire, primaire et secondaire), 90,2% étudient dans le secteur d'enseignement français (1 032 366). Ils n'étaient que 86,2% dans ce cas en 1980-1981. Dans la région du Grand-Montréal, les progrès en matière de langue d'enseignement sont encore plus marqués, bien qu'il reste du chemin à faire pour atteindre le niveau provincial. En effet, la proportion d'élèves inscrits dans des écoles françaises y est passée de 78,6% à 85,1% au cours des années 1980-1989.

Les élèves de langue maternelle française représentent la majorité de la clientèle scolaire, tant au Québec que dans la grande région de Montréal. La presque totalité d'entre eux étudient en français. Au cours des dix dernières années, la proportion des élèves francophones qui fréquentent les écoles françaises est passée de 98,3% à 99,0% au Québec et de 97,6% à 98,6% dans la région du Grand-Montréal.

Pour leur part, les élèves de langue maternelle anglaise sont largement concentrés dans la région métropolitaine de Montréal. Bien que la majeure partie de ces élèves fréquentent l'école anglaise, 16,1% d'entre eux recevaient leur enseignement en français en 1980-1981 ; dix ans plus tard, ce pourcentage monte à 19,1%. Dans la région du Grand-Montréal, on observe à peu de chose près les mêmes tendances. Chez les élèves anglophones, l'enseignement en français a donc marqué quelques points durant la dernière décennie.

Quant aux élèves de langue maternelle autre que française, anglaise ou amérindienne, leur nombre ne cesse d'augmenter au fil des ans dans les écoles françaises, contrairement à ce qu'on observe chez les élèves francophones et anglophones qui sont en perte de vitesse, en nombres absolus. Tout comme les anglophones, les élèves allophones habitent majoritairement la grande région de Montréal. En outre, les élèves allophones se retrouvent de plus en plus dans les écoles françaises. En effet, entre 1980-1981 et 1989-1990, la proportion d'élèves allophones qui étudiaient en français est passée de 38,7% à 72,7% au Québec, ce qui renverse complètement la situation. Les répercussions de la loi 101 sont plus que confirmées ici.

Il semble donc que les progrès notés en matière de langue d'enseignement au Québec et plus particulièrement dans la région métropolitaine de Montréal soient attribuables en grande partie aux élèves allophones et, dans une moindre mesure, aux élèves anglophones.

Tableau 3.1.1
Nombre et pourcentage d'élèves dans le secteur d'enseignement français, par langue maternelle, ensemble du Québec et Grand-Montréal[a], 1980-1989[b]

Année	Langue maternelle						Total[d]	
	Français		Anglais		Autre[c]			
	(N)	(%)	(N)	(%)	(N)	(%)	(N)	(%)
Ensemble du Québec								
1980	1 000 386	98,3	20 853	16,1	26 264	38,7	1 050 712	86,2
1982	963 275	98,7	18 226	15,9	32 509	48,6	1 017 623	87,4
1984	974 161	98,9	18 116	17,0	38 613	56,5	1 035 240	88,7
1986	953 050	99,0	17 781	17,6	45 197	64,2	1 021 105	89,4
1988	951 165	99,0	18 291	18,6	51 769	70,2	1 026 534	89,9
1989	953 724	99,0	18 536	19,1	55 388	72,7	1 032 366	90,2
Grand-Montréal								
1980	471 039	97,6	16 825	16,0	23 030	37,2	511 508	71,6
1982	455 654	98,1	14 482	15,5	29 636	48,7	500 238	80,4
1984	461 604	98,4	14 576	16,8	35 630	55,0	512 409	82,5
1986	451 699	98,5	14 332	17,4	42 251	63,1	508 904	83,6
1988	453 838	98,6	14 925	18,5	48 709	69,4	518 133	84,7
1989	456 462	98,6	15 148	19,1	52 122	71,9	524 204	85,1

a : Le Grand-Montréal comprend la Montérégie, Montréal-Centre, Laval, Lanaudière et Les Laurentides.
b : Au 30 septembre de chaque année.
c : Langue maternelle autre que française, anglaise ou amérindienne.
d : Le total inclut les langues amérindiennes.
Source : Ministère de l'Éducation, Direction des études économiques et démographiques, fichier élèves-standard.

Graphique 3.1.1
Répartition (en %) **des élèves allophones selon la langue d'enseignement,** Grand-Montréal, 1980-1989

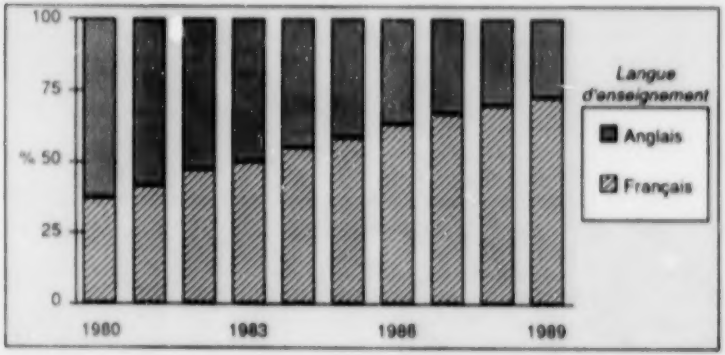

3.1.2 Mobilité linguistique des élèves allophones, 1983-1989

Cet indicateur de mobilité linguistique concerne plus particulièrement les élèves allophones qui fréquentent à plein temps le réseau scolaire québécois (préscolaire, primaire et secondaire). Sont considérés comme allophones tous les élèves qui déclarent une langue maternelle autre que le français, l'anglais ou une langue amérindienne.

Le concept de mobilité linguistique utilisé ici fait référence aux élèves qui adoptent une langue d'usage différente de leur langue maternelle. En rapportant, par exemple, le nombre d'élèves allophones qui ont pour langue d'usage le français à l'ensemble des élèves allophones, on obtient un taux de mobilité linguistique qui permet de mesurer le degré d'intégration des élèves allophones à la communauté francophone.

Bien que les trois quarts des élèves allophones conservent leur langue maternelle comme langue d'usage, les autres choisissent soit le français, soit l'anglais.

C'est ainsi qu'en 1983-1984, sur les 65 504 élèves allophones du réseau scolaire québécois, 72,9% conservent leur langue maternelle comme langue d'usage, alors que 21,5% choisissent l'anglais et 5,6% le français.

En 1989-1990, la proportion des élèves allophones du Québec qui utilisent leur langue maternelle comme langue d'usage s'élève à 75,9%, ce qui représente une moins grande mobilité linguistique. Toutefois, parmi les élèves allophones, on note que seulement 14,2% optent maintenant pour l'anglais contre 9,9% pour le français. Graduellement, les élèves allophones qui choisissent une langue d'usage autre que leur langue maternelle se tournent de plus en plus vers le français.

Comme la plupart des élèves allophones du Québec (environ 95%) sont concentrés dans la région du Grand-Montréal, les observations précédentes représentent à peu de chose près la réalité métropolitaine.

Tableau 3.1.2
Taux de mobilité linguistique[a] des élèves allophones[b], ensemble du Québec et Grand-Montréal[c], 1983-1989[d]

Année	Mobilité vers le français (%)	Mobilité vers l'anglais (%)	Total des élèves allophones (N)
Ensemble du Québec			
1983	5,6	21,5	65 504
1985	5,8	18,5	65 856
1987	9,1	15,9	71 302
1989	9,9	14,2	75 842
Grand-Montréal			
1983	5,3	22,5	62 144
1985	5,4	19,3	62 410
1987	8,8	16,5	67 995
1989	9,7	14,8	72 103

a : Pourcentage d'élèves qui déclarent une langue d'usage autre que leur langue maternelle.
b : Élèves qui déclarent une langue maternelle autre que le français, l'anglais ou une langue amérindienne.
c : Le Grand-Montréal comprend la Montérégie, Montréal-Centre, Laval, Lanaudière et Les Laurentides.
d : Au 30 septembre de chaque année.
Source : Ministère de l'Éducation, Direction des études économiques et démographiques, fichier élèves-standard.

Graphique 3.1.2
Taux de mobilité linguistique des élèves allophones, ensemble du Québec, 1983-1989

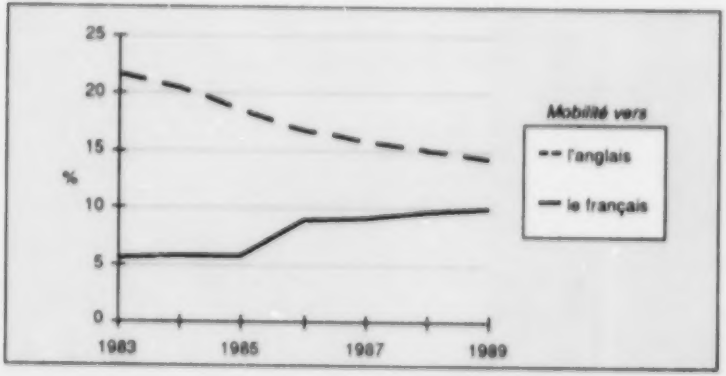

3.1.3 Élèves admissibles à l'enseignement en anglais, 1983-1989

En 1989-1990, sur les quelque 1 130 000 élèves inscrits à plein temps au Québec, 10,3% ont en main un certificat d'admissibilité qui leur permet de fréquenter l'école anglaise. Leur proportion était légèrement plus grande en 1983-1984 (12,1%). Même si elle est également en baisse, la proportion d'élèves qui possèdent un certificat d'admissibilité à l'enseignement en anglais dans la région du Grand-Montréal est beaucoup plus importante que dans l'ensemble du Québec. En effet, elle est passée de 19,4% à 16,0% entre 1983-1984 et 1989-1990, ce qui n'a rien de surprenant étant donné la grande concentration des anglophones et des allophones dans cette région.

Si, au cours des six dernières années, le nombre d'élèves admissibles à l'école anglaise a diminué beaucoup plus rapidement que l'ensemble des effectifs scolaires (15,8% contre 1,0%[1]), cette baisse ne touche cependant pas tous les groupes linguistiques.

Par ailleurs, tant chez les francophones que chez les anglophones, la proportion d'élèves admissibles à l'enseignement en anglais ne varie à peu près pas dans l'ensemble du Québec. Le nombre d'élèves dans cette catégorie diminue de 9,1% chez les francophones et de 10,6% chez les anglophones.

Cependant, le groupe allophone voit fondre la proportion de ses effectifs qui peuvent fréquenter l'école anglaise puisque, de 48,1% en 1983-1984, elle tombe à 27,4% en 1989-1990, ce qui correspond à une chute du nombre d'élèves de plus de 1 sur 3. Cette diminution s'explique sans doute par l'application de la loi 101 aux nouveaux immigrants. Au fur et à mesure que les arrivants s'ajoutent à la population déjà sur place, les élèves qui obtiennent un certificat d'admissibilité à l'enseignement en anglais — parce qu'un ou des membres de leur famille ont déjà eu accès à l'école anglaise au Québec ou au Canada — sont de moins en moins nombreux.

Dans la région du Grand-Montréal, les variations sont généralement un peu plus prononcées : c'est là que la plus grande partie des diminutions se produit pour tous les groupes linguistiques.

[1] Ministère de l'Éducation, Direction des études économiques et démographiques, fichier élèves-standard.

Tableau 3.1.3
Nombre et pourcentage d'élèves[a] admissibles à l'enseignement en anglais, par langue maternelle, ensemble du Québec et Grand-Montréal[b], 1983-1989[c]

Année	Langue maternelle						Total des élèves admissibles	
	Français		Anglais		Autre			
	(N)	(%)[d]	(N)	(%)	(N)	(%)	(N)	(%)
Ensemble du Québec								
1983	13 935	1,4	93 208	86,0	31 494	48,1	138 637	12,1
1985	12 689	1,3	89 712	87,6	27 133	41,2	129 534	11,5
1987	12 555	1,3	86 952	87,4	23 689	33,2	123 196	10,9
1989	12 667	1,3	83 297	85,9	20 811	27,4	116 775	10,3
Grand-Montréal								
1983	10 121	2,2	77 168	87,5	31 077	50,0	118 366	19,4
1985	9 074	2,0	74 174	89,0	26 713	42,8	109 961	18,2
1987	8 825	1,9	72 005	88,5	23 325	34,3	104 155	17,1
1989	8 865	1,9	68 874	86,8	20 479	28,4	98 218	16,0

a : Sont exclus les élèves à temps partiel et ceux de langues amérindiennes.
b : Le Grand-Montréal comprend la Montérégie, Montréal-Centre, Laval, Lanaudière et Les Laurentides.
c : Au 30 septembre de chaque année.
d : Le pourcentage est calculé par rapport au total, par langue maternelle, des élèves inscrits à plein temps.

Source : Ministère de l'Éducation, Direction des études économiques et démographiques, fichier élèves-standard, RMOUSAS4, 26 février 1990.

Graphique 3.1.3
Pourcentage d'élèves anglophones et allophones admissibles à l'enseignement en anglais, ensemble du Québec, 1983-1989

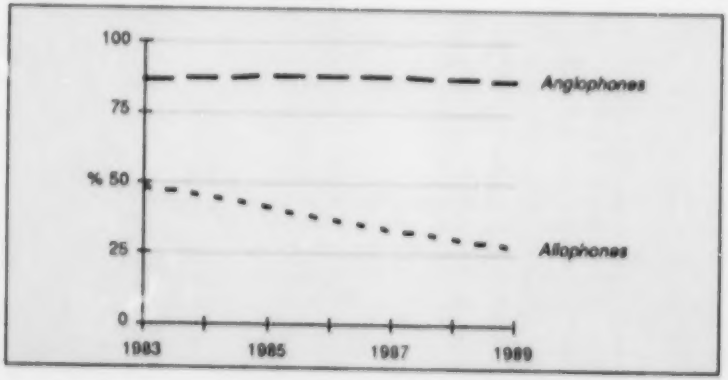

3.1.4 Élèves admissibles à l'enseignement en anglais qui étudient en français, 1983-1989

Dans l'ensemble du Québec, parmi les élèves admissibles à l'enseignement en anglais, neuf sur dix optent effectivement en ce sens en 1989-1990. Les autres, soit 10,6%, choisissent plutôt d'étudier en français. En 1983-1984, 8,8% seulement faisaient ce choix. On observe la même tendance dans la grande région métropolitaine.

En nombres absolus, la plupart des élèves admissibles à l'école anglaise qui choisissent de recevoir leur enseignement en français au Québec en 1989-1990 sont de langue maternelle anglaise, suivis de loin par les francophones et les allophones. Leur nombre a peu varié depuis 1983-1984. Comme il fallait s'y attendre, ils sont largement concentrés dans la région du Grand-Montréal.

Les pourcentages représentent la proportion des élèves admissibles à l'enseignement en anglais qui étudient en français, pour chacun des groupes linguistiques. On observe des hausses plus ou moins marquées de ces pourcentages entre 1983-1984 et 1989-1990, tant au Québec que dans la grande région de Montréal. Le saut le plus important est sans nul doute chez les allophones. En effet, alors que 3,0% des élèves allophones admissibles à l'enseignement en anglais choisissaient de fréquenter l'école française en 1983-1984, on en retrouve 7,4% six ans plus tard.

Tableau 3.1.4
Nombre et pourcentage d'élèves admissibles à l'enseignement en anglais[a] qui étudient en français, par langue maternelle, ensemble du Québec et Grand-Montréal[b], 1983-1989[c]

Année	Langue maternelle: Français (N)	Français (%)[d]	Anglais (N)	Anglais (%)	Autre (N)	Autre (%)	Total (N)	Total (%)
Ensemble du Québec								
1983	3 907	28,0	7 310	7,8	954	3,0	12 171	8,8
1985	3 814	30,1	7 364	8,2	1 424	5,2	12 602	9,7
1987	3 756	29,9	7 580	8,7	1 579	6,7	12 915	10,5
1989	3 658	28,9	7 131	8,6	1 537	7,4	12 326	10,6
Grand-Montréal								
1983	2 775	27,4	6 415	8,3	926	3,0	10 116	8,5
1985	2 720	30,0	6 542	8,6	1 392	5,2	10 654	9,7
1987	2 660	30,1	6 706	9,3	1 565	6,7	10 931	10,5
1989	2 565	28,9	6 256	9,1	1 513	7,4	10 334	10,5

a. Sont exclus les élèves admis en séjour temporaire, les élèves à temps partiel et ceux de langues amérindiennes.

b. Le Grand-Montréal comprend la Montérégie, Montréal-Centre, Laval, Lanaudière et Les Laurentides.

c. Au 30 septembre de chaque année.

d. Le pourcentage est calculé par rapport au total, par langue maternelle, des élèves admissibles à l'enseignement en anglais (nombres présentés au tableau précédent).

Source : Ministère de l'Éducation, Direction des études économiques et démographiques, fichier élèves standard, RMOUSAS4, 26 février 1990.

Graphique 3.1.4
Pourcentage d'élèves anglophones et allophones admissibles à l'enseignement en anglais qui étudient en français, ensemble du Québec, 1983-1989

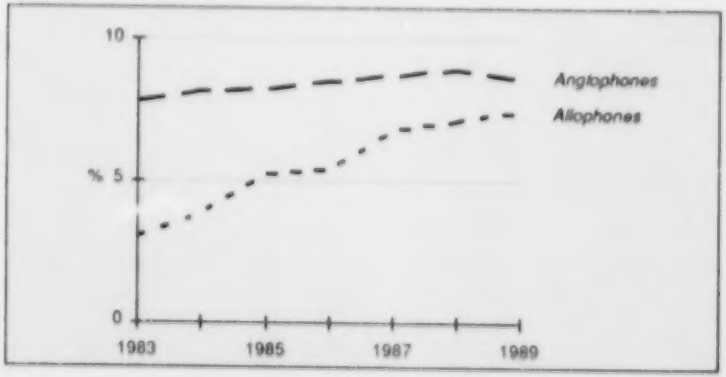

3.2.1 Choix de la langue d'enseignement au collégial, 1980-1989

La population du collégial étudiée ici est celle des nouveaux inscrits, c'est-à-dire des élèves qui s'inscrivent pour la première fois dans un programme conduisant au diplôme d'études collégiales (DEC), à l'enseignement ordinaire, plein temps et temps partiel. Quatre périodes sont considérées : la rentrée d'automne de 1980, 1983, 1986 et 1989. Chaque automne, le réseau collégial a accueilli plus de 45 000 nouveaux élèves : en 1980, 49 172 ; en 1983, 51 477 ; en 1986, 54 284 ; en 1989, 47 505.

La cohorte de 1989 présente un grand intérêt en ce qui a trait à la *Charte de la langue française*. Ce groupe est en effet le premier qui reflète les effets de la loi 101 puisque, théoriquement, ces élèves ont commencé leurs études primaires en 1978.

La langue d'enseignement au collégial est majoritairement le français : 78 % des élèves étudient en français, 19 % en anglais et 3 % fréquentent des établissements bilingues[1].

Francophones et anglophones étudient dans leur langue maternelle au collégial. Les francophones étudient en français à plus de 96 % et les anglophones fréquentent les collèges anglophones dans une proportion de 94 %. Ce choix en faveur des études collégiales dans sa langue maternelle est resté stable tout au long des années 80.

Les deux groupes linguistiques ont connu une baisse des nouvelles inscriptions au cours de cette période. Le nombre d'élèves francophones était de 38 122 en 1980, pour atteindre 41 343 en 1986, et redescendre à 35 815 en 1989. Chez les élèves anglophones, la décroissance a été quasi continue : les nouvelles inscriptions sont passées de 5 925 en 1980 à 5 176 en 1989.

Chez les allophones, la situation s'est passablement modifiée de 1980 à 1989. Ceux-ci ont toujours préféré l'enseignement en anglais. Cependant, l'enseignement en français a fait des gains appréciables depuis dix ans. En 1980, la plupart des allophones, soit 85 %, fréquentent les collèges anglophones. En 1983, cette proportion approche 80 % ; en 1986, elle atteint 76 %. En 1989, la part relative des collèges anglophones n'est plus que de 60 %. En corollaire, la part relative des collèges francophones a plus que doublé au cours des années 80, passant de 15 % à 40 %.

Contrairement aux deux autres groupes linguistiques, les effectifs allophones ont augmenté de plus de 50 %, soit de 2 350 à 3 621 élèves.

[1] Mireille Levesque et Danielle Pageau, *La persévérance aux études : la conquête de la toison d'or ou l'appel des sirènes*, Québec, ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science, 1990.

Tableau 3.2.1
Répartition (en %) **des nouveaux inscrits au collégial selon la langue d'enseignement, par langue maternelle[a],** ensemble du Québec, automnes 1980-1989

Langue maternelle	Année	Langue d'enseignement		Total
		Français	Anglais	(N)
Français	1980	96,9	3,1	38 122
	1983	96,1	3,9	40 058
	1986	96,2	3,8	41 343
	1989	96,4	3,6	35 815
Anglais	1980	5,1	94,9	5 925
	1983	6,7	93,3	5 462
	1986	6,8	93,2	5 583
	1989	6,2	93,8	5 176
Autre	1980	15,1	84,9	2 350
	1983	20,6	79,4	3 031
	1986	24,1	75,9	2 848
	1989	39,9	60,1	3 621

a : Les collèges qui dispensent leur enseignement à la fois en français et en anglais ont été exclus. Ils regroupent de 2% à 4% des élèves du collégial selon les cohortes. La proportion de nouveaux inscrits dont on ne connaît pas la langue maternelle est de 3,4% pour l'automne 1980, de 3,4% pour 1983, de 6,2% pour 1986 et de 4,1% pour 1989.

Source : Mireille Levesque et Danielle Pageau, *La persévérance aux études : la conquête de la toison d'or ou l'appel des sirènes*, Québec, ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science, 1990.

Graphique 3.2.1
Répartition (en %) **des nouveaux inscrits allophones au collégial selon la langue d'enseignement,** ensemble du Québec, automnes 1980-1989

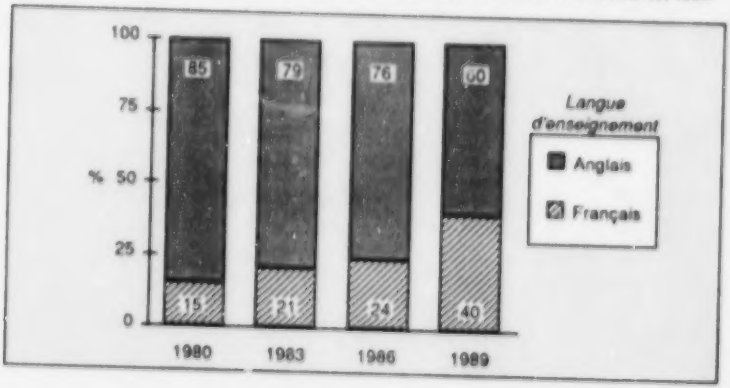

3.2.2 Transferts de langue d'enseignement du secondaire au collégial, 1983 et 1986

La langue d'enseignement au secondaire est déterminante pour la langue d'enseignement au collégial, et ce, pour chaque groupe linguistique.

Les élèves qui étudient au secondaire dans leur langue maternelle poursuivent dans la même voie au collégial dans une proportion de plus de 97%. Ce cheminement est le fait de la plupart des francophones et des anglophones.

Cependant, si on a étudié au secondaire dans une langue seconde, la probabilité de poursuivre des études collégiales dans cette même langue est plus forte si on étudie en anglais plutôt qu'en français. Ainsi, les francophones qui ont étudié en anglais au secondaire ont une probabilité de plus de 80% de poursuivre des études collégiales dans cette langue.

Par contre, les anglophones qui ont étudié en français au secondaire ont environ une chance sur deux de poursuivre dans la même langue au collégial. En effet, le réseau d'enseignement francophone retenait 48% des anglophones en 1983 et 53% en 1986, au moment du passage du secondaire au collégial. La capacité de rétention du réseau francophone s'est donc accrue au cours des années 80, même si elle n'atteint pas celle du réseau anglophone.

En ce qui concerne les allophones, pour qui les études se font obligatoirement dans une langue seconde, le choix de la langue d'enseignement au secondaire est déterminant pour celle du collégial. Ainsi, 99% des élèves qui ont étudié en anglais au secondaire font de même au collégial. Les trois quarts des élèves allophones qui ont poursuivi des études secondaires en français s'inscrivent au collégial dans des établissements francophones. Qui plus est, cette proportion augmente avec le temps, passant de 74% en 1983 à 83% en 1986.

Bref, la capacité de rétention du réseau anglophone est optimale lors du passage du secondaire au collégial. Le réseau francophone, pour sa part, a amélioré sa capacité de rétention au cours de la décennie : il attire davantage la communauté allophone que la communauté anglophone.

Tableau 3.2.2
Répartition (en %) **des nouveaux inscrits au collégial selon la langue d'enseignement, par langue maternelle et par langue d'enseignement au secondaire[a]**, ensemble du Québec, automnes 1983 et 1986

Langue maternelle	Langue d'enseignement au secondaire	Cohorte	Langue d'enseignement au collégial		Total
			Français	Anglais	(N)
Français	Français	1983	99,2	1,8	37 091
		1986	97,8	2,2	36 736
	Anglais	1983	11,1	88,9	803
		1986	16,1	83,9	731
Anglais	Français	1983	47,7	52,3	407
		1986	53,4	46,6	395
	Anglais	1983	3,1	96,9	4 197
		1986	2,6	97,4	4 420
Autre	Français	1983	74,3	25,7	711
		1986	83,2	16,8	739
	Anglais	1983	0,8	99,2	1 666
		1986	0,7	99,3	1 835

a. La proportion de nouveaux inscrits dont on ne connaît pas la langue maternelle est de 3,4 % pour l'automne 1960, de 3,4 % pour 1983, de 6,2 % pour 1986 et de 4,1 % pour 1989. La proportion de ceux dont on ne connaît pas la langue d'enseignement au secondaire est de 6,8 % pour 1983 et de 7,8 % pour 1986.

Source : Mireille Levesque et Danielle Pageau, *La persévérance aux études : la conquête de la toison d'or ou l'appel des sirènes*, Québec, ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science, 1990.

Schéma 3.2.2
Choix de la langue d'enseignement lors du passage du secondaire au collégial, ensemble du Québec, automnes 1983 et 1986

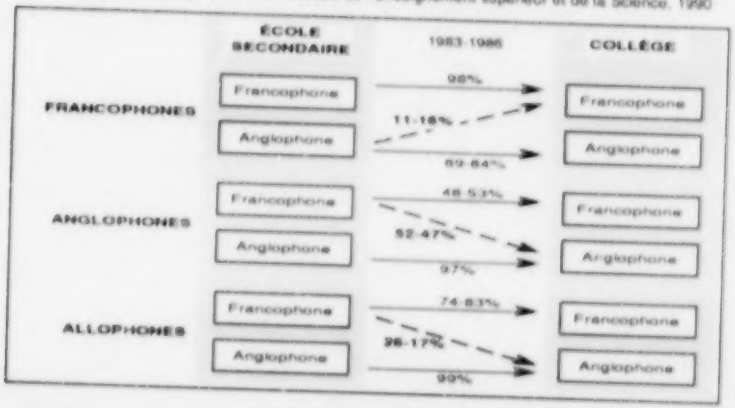

3.2.3 Taux de sanction des études collégiales selon la langue maternelle, cohorte de 1980

Le taux de sanction des études est un indice qui permet de mesurer la proportion des élèves d'une cohorte donnée qui terminent leurs études collégiales avec, dans la plupart des cas, un diplôme (DEC) délivré par le Ministre[1].

À la formation générale, le taux de sanction des études des francophones est de 74,8%, celui des allophones est de 70,8% et celui des anglophones est de 60,7%.

À la formation professionnelle, ce taux est de 63,6% pour les francophones, de 59,5% pour les allophones et de 55,3% pour les anglophones.

Le taux de sanction des études plus faible des anglophones par rapport aux autres groupes linguistiques ne doit pas être interprété comme un abandon des études plus fréquent chez eux. On sait pertinemment — bien qu'on ne puisse vérifier l'ampleur du phénomène — que beaucoup d'Anglo-Québécois poursuivent des études universitaires hors du Québec où les exigences d'admission sont fixées à 12 années de scolarité, ce qui correspond à la première année du collégial.

Les élèves qui ne se retrouvent pas parmi les diplômés de la cohorte peuvent avoir abandonné leurs études collégiales, que ce soit temporairement ou définitivement. Ils peuvent être décédés, avoir quitté le Québec ou avoir terminé leurs études sans formuler de demande de sanction auprès du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science. Il est également possible qu'ils soient encore aux études.

[1] Dans quelques cas, ils ont pu obtenir plutôt un certificat (CEC) ou une attestation (AEC) d'études collégiales.

Tableau 3.2.3
Taux de sanction des études collégiales par langue maternelle et par type de formation,
ensemble du Québec, cohorte de 1980[a]

Langue maternelle	Formation	
	Générale	Professionnelle
Français	74,8	63,6
Anglais	60,7	55,3
Autre	70,8	59,5

a : Cohorte formée des nouvelles inscriptions au collégial à l'automne 1980 dans un programme de DEC, enseignement ordinaire, plein temps et temps partiel. Les taux sont calculés après huit années d'observation de la cohorte, soit à l'été 1988.
Source : Mireille Levesque et Danielle Pageau, *La persévérance aux études : la conquête de la toison d'or ou l'appel des sirènes*, Québec, ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science, 1990.

Graphique 3.2.3
Taux de sanction des études collégiales par langue maternelle et par type de formation,
ensemble du Québec, cohorte de 1980

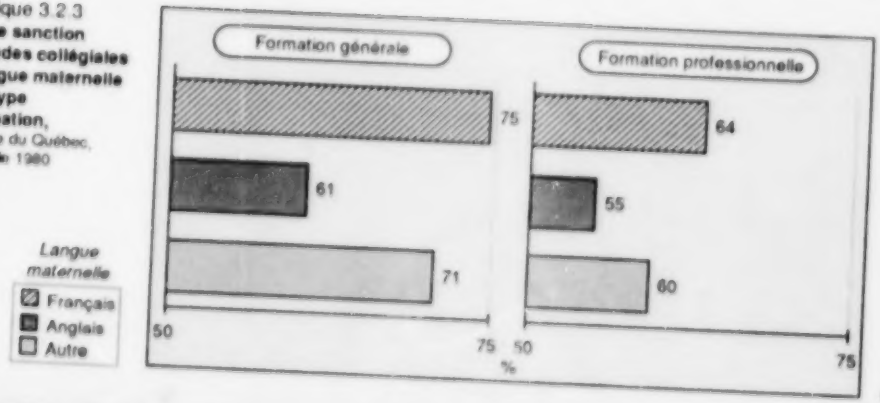

3.2.4 Taux de sanction des études collégiales selon la langue maternelle et la langue d'enseignement, cohorte de 1980

À la formation générale, le taux global de sanction des études observé dans les établissements francophones est de 74,3% et celui qui a été enregistré dans les collèges anglophones est de 61,7%. L'écart entre les deux catégories de collèges est de près de 13 points.

À la formation professionnelle, le taux global de sanction des études est de 63,1% dans les collèges francophones et de 58,6% dans les collèges anglophones. L'écart observé entre les deux types d'établissements est de moins de 5%.

Par ailleurs, la performance respective des collèges francophones et des collèges anglophones n'est pas liée directement à la composition linguistique de leurs effectifs. En effet, dans le cas des collèges francophones, plus de 95% de leurs effectifs sont de langue maternelle française, ce qui explique que le taux de sanction des études des francophones est très proche du taux global. Le poids respectif des taux enregistrés par les anglophones et les allophones est donc minime.

Par contre, la population des collèges anglophones est beaucoup plus hétérogène que celle des collèges francophones. Cependant, ce n'est pas la présence des non-anglophones qui explique un taux de sanction des études plus faible dans les collèges anglophones puisque les anglophones obtiennent toujours un taux inférieur à celui des allophones et un taux très proche de celui des francophones.

Tableau 3.2.4
Taux de sanction des études collégiales par langue maternelle, par langue d'enseignement et par type de formation,
ensemble du Québec, cohorte de 1980[a]

Langue maternelle	Formation générale Langue d'enseignement		Formation professionnelle Langue d'enseignement	
	Français	Anglais	Français	Anglais
Français	75,2	62,3	63,7	59,7
Anglais	57,3	60,8	51,4	57,7
Autre	71,5	70,7	50,0	67,6
Total	74,3	61,7	63,1	58,6

a Cohorte formée des nouvelles inscriptions au collégial à l'automne 1980 dans un programme de DEC, enseignement ordinaire, plein temps et temps partiel. Les taux sont calculés après huit années d'observation de la cohorte, soit à l'été 1988.
Source : Mireille Levesque et Daniella Pageau, *La persévérance aux études : la conquête de la toison d'or ou l'appel des sirènes*, Québec, ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science, 1990.

Graphique 3.2.4
Taux de sanction des études collégiales par langue maternelle, par langue d'enseignement et par type de formation,
ensemble du Québec, cohorte de 1980

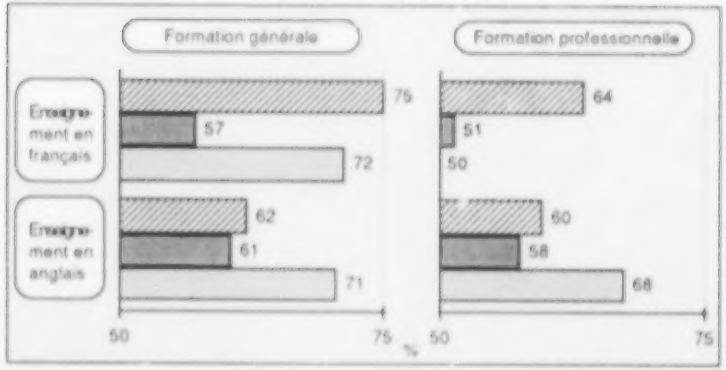

3.3.1 Choix de la langue d'enseignement à l'université, 1984-1988

En 1988, au trimestre d'automne, les universités québécoises comptaient 212 345 étudiants admis dans un programme d'enseignement régulier, en vue d'obtenir un diplôme, et inscrits à une ou plusieurs activités de ce programme. De ce nombre, 163 965 (77,2%) étaient de langue maternelle française, 33 218 (15,6%) de langue maternelle anglaise et 14 557 (6,9%) de langue maternelle autre.

Chez les francophones, on peut noter qu'une proportion de 5,7% ont opté en 1988 pour une des trois universités anglophones (McGill, Concordia et Bishop's). Cette proportion a par ailleurs très peu varié au cours des dernières années, bien qu'elle se révèle la plus faible depuis 1984 (6,4%). Pour leur part, 8,2% des anglophones ont choisi une université francophone. Cette proportion marque une augmentation de 1 point de pourcentage par rapport à 1984.

Les allophones optent majoritairement (56,6%) pour les universités anglophones en 1988. Depuis 1984, on n'en observe pas moins un certain déplacement au profit des universités francophones. En fait, l'attrait des universités francophones auprès des allophones a réalisé un gain de près de 4 points de pourcentage, soit 39,6% en 1984 et 43,4% en 1988.

Tableau 3.3.1
Répartition (en %) **de l'effectif étudiant universitaire régulier selon la langue d'enseignement, par langue maternelle,** ensemble du Québec, automnes 1984-1988

Langue maternelle	Langue d'enseignement		1984	1985	1986	1987	1988
Français	Français		93,6	93,9	94,1	94,0	94,3
	Anglais		6,4	6,1	5,9	6,0	5,7
		(N)	154 161	162 978	164 195	162 312	163 965
Anglais	Français		7,1	7,6	8,2	8,1	8,2
	Anglais		92,9	92,4	91,8	91,9	91,8
		(N)	30 097	30 556	30 394	32 198	33 218
Autre	Français		39,6	39,9	41,9	41,4	43,4
	Anglais		60,4	60,1	58,1	58,6	56,6
		(N)	13 925	13 845	13 404	13 831	14 557
Total[a]	Français		76,7	77,8	78,2	77,3	77,3
	Anglais		23,3	22,4	21,8	22,7	22,7
		(N)	198 560	207 531	208 111	208 510	212 345

a Les étudiants de langue maternelle indéterminée sont inclus dans le total, soit, pour chacune des années 1984 à 1988, 377, 152, 119, 169 et 605.

Source Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science, Direction générale de l'enseignement et de la recherche universitaires, fichiers du système RECU, juin 1990.

Graphique 3.3.1
Répartition (en %) **de l'effectif étudiant universitaire régulier allophone selon la langue d'enseignement,** ensemble du Québec, automnes 1984-1988

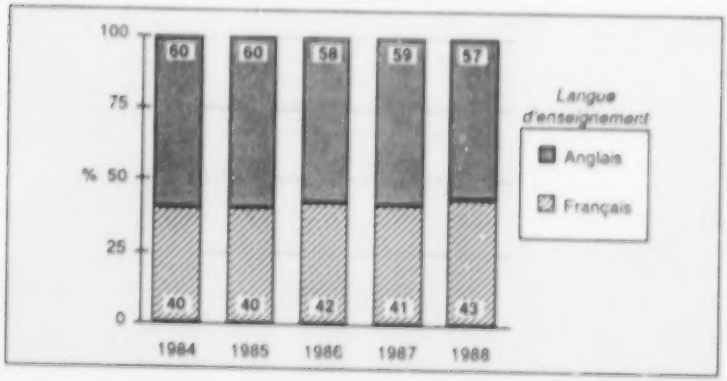

3.3.2 Accès au diplôme universitaire, 1988

Depuis 1987, le système de recensement des effectifs étudiants des universités québécoises (système RECU) comporte un module relatif aux diplômes décernés annuellement. Ce module permet de connaître un peu mieux les caractéristiques des personnes qui obtiennent un diplôme.

Les données sur les diplômes décernés en 1988 estiment les chances d'obtenir un diplôme universitaire au cours de sa vie à 1 sur 5[1]. Cette probabilité est celle qui s'applique au diplôme de baccalauréat, grade universitaire de premier niveau. Aux cycles supérieurs, les probabilités sont nettement plus réduites : 3,5% à la maîtrise et 0,4% au doctorat[2].

Ces chances ne sont toutefois pas égales pour tous les groupes linguistiques. Les anglophones jouissent des meilleures chances (34%). La population québécoise allophone occupe le second rang avec des chances de 20%. Les francophones ferment la marche avec une espérance de 18%. C'est aux cycles supérieurs que le retard des francophones est le plus manifeste : des chances deux fois moindres que les autres groupes pour la maîtrise et trois fois moindres pour le doctorat.

[1] En calculant les taux d'accès au diplôme par âge et en les cumulant, on obtient la probabilité finale ou l'espérance globale d'accès au diplôme.
[2] Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science, Direction générale de l'enseignement et de la recherche universitaires, fichiers du système RECU.

Tableau 3.3.2
Espérance d'accès (en %) **aux diplômes universitaires, par langue maternelle et par sexe,** ensemble du Québec, à partir de la situation de 1988

Langue maternelle	Hommes			Femmes			Total		
	Bacc.	Maîtrise	Doctorat	Bacc.	Maîtrise	Doctorat	Bacc.	Maîtrise	Doctorat
Français	16,5	3,4	0,40	21,0	3,0	0,22	18,3	3,1	0,30
Anglais	32,6	6,5	1,13	37,6	7,1	0,78	34,4	6,7	0,91
Autre	20,1	5,5	1,74	21,0	3,8	0,30	20,1	4,6	1,04

Source Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science, Direction générale de l'enseignement et de la recherche universitaires, fichiers du système RECU.

Graphique 3.3.2
Espérance d'accès (en %) **aux diplômes universitaires, par langue maternelle et par sexe,** ensemble du Québec, à partir de la situation de 1988

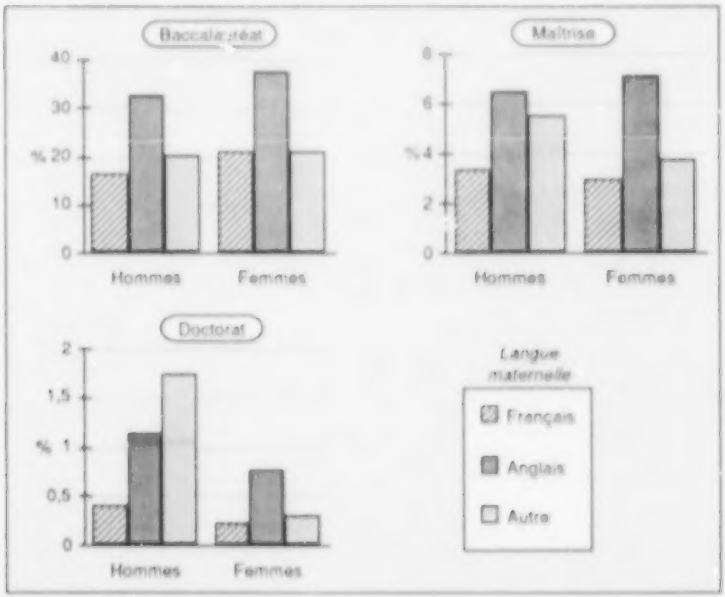

4.1.1 Participation au marché du travail, 1971-1986

La population adulte, c'est-à-dire âgée de 15 ans et plus, peut être répartie en « actifs » (ceux qui sont au travail ou en chômage) et en « inactifs ». L'intérêt de répartir la population dans ces deux catégories est basé sur l'hypothèse selon laquelle l'accroissement de la main-d'oeuvre francophone devrait entraîner une augmentation des communications de travail en français et, par conséquent, avoir des incidences positives sur la francisation du travail au Québec.

Cette répartition montre que, pour chaque groupe linguistique, la proportion des « actifs » augmente régulièrement entre 1971 et 1986. Chez les francophones les pourcentages s'accroissent de 51,6% à 62,4%, chez les anglophones, de 57,3% à 61,4% et chez les allophones, de 60,3% à 65,5%. Il y a donc un plus fort pourcentage de personnes actives parmi les allophones, et ce, pour chacune des années de recensement.

Par ailleurs, comme l'indique le graphique ci-contre, les francophones occupent une place de plus en plus importante sur le marché du travail. La proportion de francophones dans la population active est en effet passée de 78% à 83% entre 1971 et 1986.

Tableau 4.1.1
Répartition (en %) **de la population adulte[a] par rapport à l'emploi, par langue maternelle,**
ensemble du Québec, 1971-1986

Langue maternelle	Statut	1971	1976	1981	1986
Français	Actifs[b]	51,6	57,7	61,4	62,4
	Inactifs	48,4	42,3	38,6	37,6
	Total (en milliers)	3 359,1	3 681,2	4 073,3	4 248,0
Anglais	Actifs	57,3	58,9	60,4	61,4
	Inactifs	42,7	41,1	39,6	38,6
	Total (en milliers)	436,0	595,3	549,9	524,7
Autre	Actifs	60,3	60,8	63,1	65,5
	Inactifs	39,7	39,2	36,9	34,5
	Total (en milliers)	284,0	350,8	351,8	342,3

a : Population de 15 ans et plus et non pensionnaire d'institution.
b : Au travail ou en chômage.
Source : Conseil de la langue française, Direction des études et recherches. Compilation spéciale fournie par Statistique Canada : recensements de 1971, 1976 et 1981 (bandes échantillons) et enquête sur les finances des consommateurs, 1986 (bande échantillon).

Graphique 4.1.1
Répartition (en %) **de la population active selon la langue maternelle,**
ensemble du Québec, 1971-1986

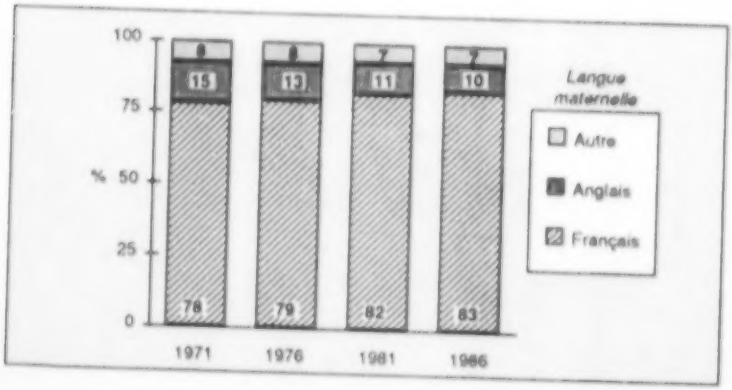

4.1.2 Propriété des entreprises, 1961-1987

La propriété des entreprises est généralement considérée comme un facteur qui influe sur la langue de travail au Québec : dans une entreprise à propriété francophone, la langue de travail serait généralement le français.

Cet indicateur montre que, pour l'ensemble du Québec, le nombre de travailleurs qui étaient à l'emploi d'entreprises à propriété francophone n'a cessé de croître depuis 1961. En effet, 47 % des emplois relevaient de francophones en 1961, 55 % en 1978 et 60 % en 1987.

Graphique 4.1.2 **Répartition** (en %) **des emplois selon la propriété des entreprises,** ensemble du Québec, 1961, 1978 et 1987, ensemble des secteurs d'activité économique

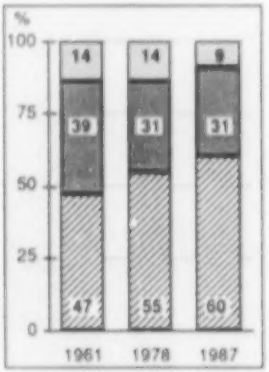

En 1987, les secteurs d'activité les plus francisés sont l'agriculture, la construction et les services. Par ailleurs, entre 1978 et 1987, le secteur des institutions financières et celui des mines ont vu les plus fortes croissances de la proportion de ces emplois : 18 points dans le secteur des mines et 13,4 points dans celui des institutions financières.

Tableau 4.1.2
Répartition (en %) **des emplois selon la propriété des entreprises, par secteur d'activité économique,** ensemble du Québec, 1961, 1978 et 1987

Secteur d'activité économique	Année	Canadienne francophone	Canadienne anglophone[a]	Non canadienne
Ensemble des secteurs	1961	47,1	39,3	13,6
	1978	54,9	31,2	13,9
	1987	60,0	31,3	8,7
Agriculture	1961	91,3	8,7	—
	1978	91,8	8,2	—
	1987	92,0	8,0	—
Mines	1978	17,0	18,1	64,9
	1987	35,0	40,4	24,6
Manufactures	1961	21,7	47,0	31,3
	1978	27,8	38,6	33,5
	1987	39,3	38,2	22,5
Construction	1978	74,4	18,5	7,1
	1987	75,5	21,8	2,7
Transports, communications, services publics	1961	36,4	55,3	8,3
	1987	44,9	50,2	4,9
Commerce	1961	50,4	39,0	10,6
	1978	51,0	32,0	17,0
	1987	56,4	34,4	9,2
Institutions financières	1961	25,8	53,1	21,1
	1978	44,8	43,1	12,1
	1987	58,2	34,6	7,2
Services	1961	71,4	28,6	—
	1987	73,1	22,4	4,5
Administration publique	1961	51,8	47,7	0,5
	1978	67,2	32,8	—
	1987	67,0	33,0	—

a Les auteurs utilisent le terme «anglophones» pour désigner les entreprises non francophones, ce qui est le fait de la presque totalité des entreprises canadiennes non francophones.

Sources : François Vaillancourt et Josée Carpentier, *Le contrôle de l'économie du Québec : la place des francophones en 1987 et son évolution depuis 1961*, Québec, Office de la langue française et Centre de recherche et de développement économique (C.R.D.E.), 1989, tableaux 3.2 et 3.3, pour le secteur commerce (1961) : André Raynauld, *La propriété des entreprises au Québec, les années 60*, Québec, Les Presses de l'Université de Montréal, 1974.

4.1.3 Francophonisation des postes de cadre, 1959-1988

La commission Gendron mettait l'accent sur la faible présence de cadres dans l'entreprise québécoise et fixait comme objectif à atteindre, la francophonisation de la main-d'oeuvre hautement qualifiée.

Depuis 1959, la francophonisation des postes de cadre a fait de grands progrès. Les francophones représentaient 30,5% en 1959 et 58,0% en 1988 des cadres résidant au Québec pour les entreprises inscrites dans le *Directory of Directors* du *Financial Post*. Cette évolution constitue un changement majeur, même si la proportion de cadres (58,0%) ne correspond pas encore au poids démographique (82,6%) des francophones dans la population du Québec.

Cette francophonisation des postes de cadre devrait accroître l'utilisation du français comme langue de travail car on a observé que le choix de la langue de communication avec le personnel était lié à la langue maternelle du supérieur.

Pour constituer cet indicateur, l'attribution linguistique du poste est faite à partir de la consonance des noms et prénoms des personnes qui occupent le poste et résident au Québec. Cette méthode a été utilisée dans de nombreuses études et, dans l'une d'entre elles, une vérification a été faite auprès des personnes elles-mêmes. Cette démarche a permis de montrer que les erreurs n'excèdent pas 5%. Malgré tout, il faut retenir la tendance plus que l'exactitude des chiffres eux-mêmes.

Tableau 4.1.3
Répartition (en %) **des postes de cadre d'entreprise selon la langue maternelle et le poste occupé**[a], ensemble du Québec, 1959-1988

Langue maternelle	Poste	1959	1969	1977	1988
Français	Dirigeants	4,6	5,2	5,2	6,6
	Directeurs	19,3	21,6	27,5	47,0
	Autres	6,6	7,7	5,2	4,4
	Sous-total	**30,5**	**34,6**	**38,0**	**58,0**
Anglais	Dirigeants	7,0	6,6	6,8	2,3
	Directeurs	41,3	33,8	32,1	21,4
	Autres	11,8	10,1	5,7	2,6
	Sous-total	**60,1**	**50,5**	**44,6**	**26,3**
Autre	Dirigeants	1,8	3,1	2,5	2,5
	Directeurs	6,6	9,2	11,8	10,9
	Autres	1,0	2,6	3,0	2,3
	Sous-total	**9,4**	**14,9**	**17,4**	**15,7**
Total		100,0	100,0	100,0	100,0
Taille de l'échantillon		501	651	592	653

a **Dirigeants**: président, président-directeur général; **directeurs**: gérant, directeur, vice-président; **autres**: membre du conseil d'administration, secrétaire, trésorier, comptable, contrôleur, etc.
Source : Conseil de la langue française, Direction des études et recherches. Compilation faite à partir de quatre bottins annuels du *Directory of Directors*, Toronto, The Financial Post Information Service.

Graphique 4.1.3
Pourcentage de postes de cadre d'entreprise occupés par des francophones, ensemble du Québec, 1959-1988

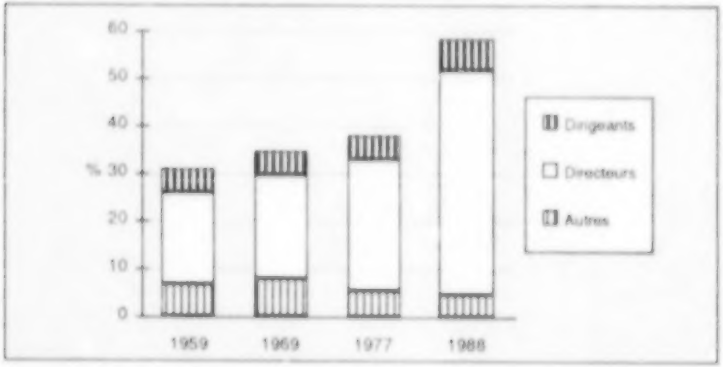

4.2.1 Langue des logiciels utilisés par les usagers de l'informatique au travail, 1986 et 1989

Les appareils informatiques sont de plus en plus présents dans les milieux de travail et ils posent un défi important à la francisation de ce secteur. Il y a quelques années, la langue anglaise était omniprésente dans toutes les composantes, systèmes d'exploitation, logiciels, claviers, etc.

Depuis quelques années, certains progrès ont été faits grâce au bilinguisme. Ainsi, de 1986 à 1989, parmi les usagers francophones de Montréal, le pourcentage de logiciels en français est demeuré stable autour de 35% (la différence entre 33,0% en 1986 et 37,6% en 1989 n'est pas statistiquement significative), alors que le pourcentage de logiciels en anglais a régressé de 54,1% à 41,3%. Cette décroissance des logiciels anglais s'est produite au profit des logiciels bilingues dont la proportion s'est accrue de 12,9% à 21,1%.

Ailleurs au Québec, les logiciels bilingues ont aussi progressé, et dans des proportions comparables, soit de 12,1% à 20,5%. Le pourcentage de logiciels en anglais a diminué de 37,3% à 23,4%. Quant au pourcentage de logiciels en français, il n'a pas augmenté (la différence entre 50,5% en 1986 et 56,1% en 1989 n'est pas statistiquement significative). On notera que ce pourcentage demeure cependant beaucoup plus élevé que dans la région de Montréal (56,1% contre 37,6%) et que le pourcentage de logiciels en anglais demeure beaucoup plus faible (23,4% contre 41,4%).

Tableau 4.2.1
Langue des logiciels utilisés par les usagers francophones de micro-ordinateurs et de terminaux au travail,
Montréal[a] et le Québec sauf Montréal, 1986 et 1989

	Montréal				Le Québec sauf Montréal			
	1986		1989		1986		1989	
Langue des logiciels	(%)[b]	(M)[c]	(%)	(M)	(%)	(M)	(%)	(M)
Français	33,0[d]	2,1	37,6	2,1	50,5	2,8	56,1	3,4
Anglais	54,1	4,4	41,3	2,3	37,3	2,7	23,4	1,3
Bilingues	12,9	1,0	21,1	1,0	12,1	1,5	20,5	1,3
Total	100,0	7,5	100,0	5,3	100,0	7,0	100,0	6,0
Nombre de répondants	243		565		341		588	

a : Région métropolitaine de Montréal.
b : Le pourcentage correspond à la moyenne des proportions calculées pour chaque usager.
c : « M » est le nombre moyen de logiciels par usager.
d : Les différences de moyennes significatives entre 1986 et 1989, soit pour Montréal, soit pour le Québec sauf Montréal, sont encadrées.
Source : Conseil de la langue française, Direction des études et recherches, données d'enquêtes sur la langue de l'informatique (1986) et sur la langue de travail (1989).

Graphique 4.2.1
Langue des logiciels utilisés par les usagers francophones de micro-ordinateurs et de terminaux au travail,
Montréal et le Québec sauf Montréal, 1986 et 1989

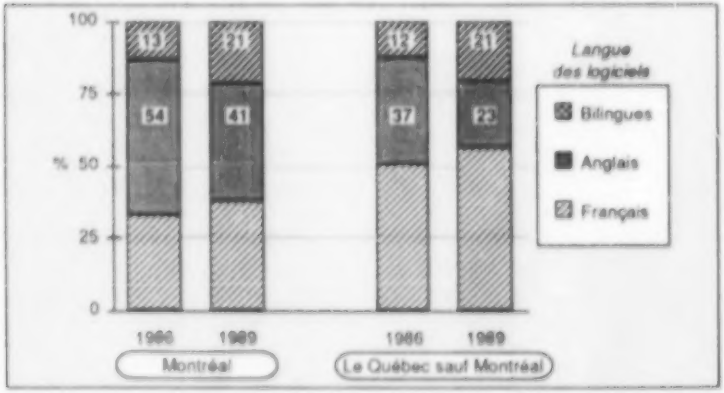

4.2.2 Langue des manuels d'utilisation des appareils informatiques au travail, 1986 et 1989

L'indicateur précédent a montré une certaine régression des logiciels exclusivement en anglais au profit des logiciels bilingues. La langue des manuels d'utilisation des appareils, liés au système d'exploitation plutôt qu'aux logiciels, n'a pour sa part subi aucun changement. Les pourcentages de ces manuels en français, en anglais ou dans les deux langues sont demeurés les mêmes en 1986 et 1989 (les différences de pourcentages ne sont pas statistiquement significatives).

Dans la région métropolitaine de Montréal, ces manuels sont en anglais pour plus de 40% des usagers francophones de l'informatique au travail. Ailleurs au Québec, cette proportion est de 26% à 30%.

Tableau 4.2.2
Langue des manuels d'utilisation des appareils informatiques au travail, usagers francophones, Montréal[a] et le Québec sauf Montréal, 1986 et 1989

Langue des manuels[b]	Montréal		Le Québec sauf Montréal	
	1986	1989	1986	1989
Français	27,7	26,5	37,9	44,2
Anglais	43,6	41,5	29,7	25,7
Bilingues	28,7	32,0	32,4	30,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0
Nombre de répondants	334	672	494	728

a : Région métropolitaine de Montréal.
b : Les différences de proportions entre 1986 et 1989, soit pour Montréal, soit pour le Québec sauf Montréal, ne sont pas statistiquement significatives pour des échantillons de cette taille.
Source : Conseil de la langue française, Direction des études et recherches, données d'enquêtes sur la langue de l'informatique (1986) et sur la langue de travail (1989).

Graphique 4.2.2
Langue des manuels d'utilisation des appareils informatiques au travail, francophones, Montréal et le Québec sauf Montréal, 1986 et 1989

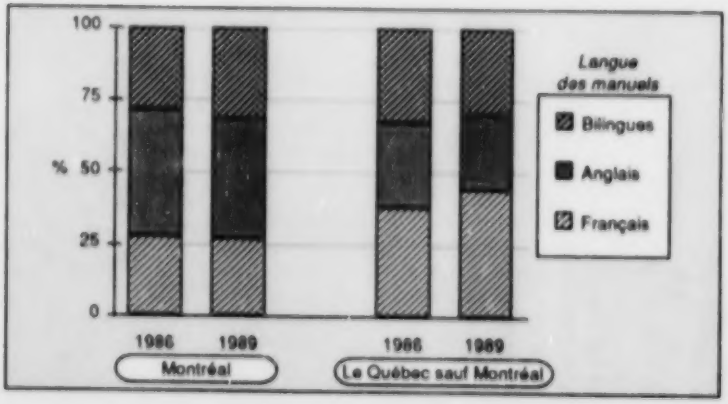

5.1 Distribution du revenu total entre les groupes linguistiques, 1970 et 1980

De 1970 à 1980, la part du revenu total aux mains des francophones augmente de 74,7% à 80,1%. Cette part se rapproche donc de la proportion des francophones dans l'ensemble de la population, ce qui indique une amélioration de leur situation et une répartition plus équitable des revenus parmi les groupes linguistiques.

Cet indicateur très global est influencé par un grand nombre de facteurs dont la proportion de personnes actives sur le marché du travail, les mouvements de population, la croissance ou la décroissance démographique des groupes. La diminution de 9,2% à 4,7% de la part du revenu des anglophones unilingues s'explique en partie par une forte décroissance de ce groupe comme le montre l'indicateur socio-démographique «Connaissance du français et de l'anglais».

Une appréciation plus révélatrice de l'appartenance à un groupe linguistique et de la connaissance des langues sera étudiée avec le prochain indicateur «Écarts de revenus entre les groupes linguistiques».

On doit cependant retenir que l'accroissement du revenu total des francophones, mis en relief ici, favorise la francisation du travail tout au moins dans les secteurs des services et des institutions financières. Il est permis de croire en effet que cet enrichissement de la communauté francophone entraîne une augmentation de la demande de services en français, ce qui devrait influencer la langue généralement utilisée par les employés de ces secteurs.

Tableau 5.1
Distribution (en %) **du revenu total[a] entre les groupes linguistiques,** ensemble du Québec, 1970 et 1980

Groupe linguistique	1970	1980
Francophones unilingues	37,5	42,4
Francophones bilingues	37,2	37,7
Anglophones unilingues	9,2	4,7
Anglophones bilingues	8,6	8,1
Allophones francophones[b]	1,0	1,0
Allophones anglophones	2,7	2,0
Allophones bilingues	3,3	4,1
Allophones autres	0,5	0,3
Total	100,0	100,0

a Somme des revenus de travail, de transfert et de placement.
b Personnes dont la langue maternelle est autre que le français ou l'anglais qui ont **déclaré connaître** uniquement le français à la question du recensement sur les langues officielles.
Source : François Vaillancourt, *Langue et disparités de statut économique au Québec, 1970 et 1980*, Québec, Conseil de la langue française, « Dossiers », n° 28,1988, tableau 2.2.

Graphique 5.1
Distribution (en %) **du revenu total[a] entre les groupes linguistiques,** ensemble du Québec, 1970 et 1980

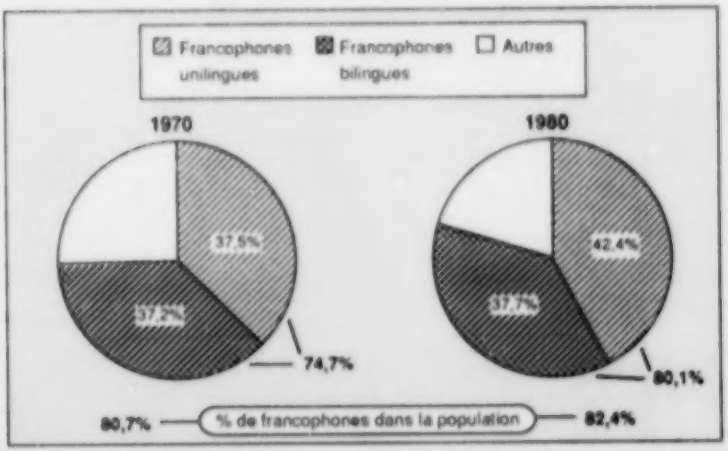

5.2 Écarts de revenus entre les groupes linguistiques, 1970 et 1980

Les écarts de revenus de travail selon les groupes linguistiques montrent la rentabilité économique d'une langue par rapport à une autre. On sait, par ailleurs, qu'un des facteurs qui a contribué au déploiement des efforts de francisation au Québec a été la prise de conscience des revenus inférieurs des francophones comparativement aux anglophones et à certains groupes d'allophones.

Le revenu de travail

En 1980, le revenu moyen de travail d'un anglophone est plus élevé que celui d'un francophone mais l'écart a fortement diminué puisque l'indice est passé de 130,5 en 1970 à 110,9 en 1980. Cet indice signifie qu'en moyenne, le revenu de travail d'un anglophone était supérieur à celui d'un francophone de 30,5% en 1970 et de 10,9% en 1980. Il est par ailleurs intéressant de noter que l'ordre des groupes linguistiques qui reçoivent les meilleurs salaires a changé au profit des francophones bilingues et que les écarts se sont fortement amenuisés. Ainsi, le francophone bilingue est le mieux rémunéré (137,3%) en 1980 et il dépasse l'anglophone bilingue (132,3%). L'anglophone unilingue qui arrivait au deuxième rang en 1970 (145,8%) passe au troisième rang (120,5%) en 1980.

Le revenu total

Lorsqu'on considère le revenu total, c'est-à-dire la somme des revenus de travail, de transfert et de placement, on observe le même changement. Si un anglophone a toujours un revenu total plus élevé que celui d'un francophone, l'écart s'est considérablement réduit et l'indice passe de 144,7% en 1970 à 116,3% en 1980. Par ailleurs, l'anglophone bilingue qui arrivait au premier rang en 1970 parmi les différents groupes linguistiques se voit dépassé par le francophone bilingue en 1980.

Tableau 5.2
Écarts de revenus moyens selon les attributs linguistiques, ensemble du Québec, 1970 et 1980

Langue maternelle	Revenu total[a]		Revenu de travail	
	1970	1980	1970	1980
Français[b]	100,0	100,0	100,0	100,0
Anglais	144,7	116,3	130,5	110,9
Groupe linguistique				
Francophones unilingues[b]	100,0	100,0	100,0	100,0
Francophones bilingues	192,5	168,8	142,7	137,3
Anglophones unilingues	169,3	125,0	145,8	120,5
Anglophones bilingues	219,3	157,7	163,9	132,3

a : Le calcul du revenu total tient compte des revenus de travail, de transfert et de placement.
b : Groupe de référence.
Source : Conseil de la langue française, Direction des études et recherches, calculs à partir des tableaux 2-2 (revenu total), 3-1, B-17, B-19, B-21 et B-23 (revenus de travail) de l'étude de François Vaillancourt, *Langue et disparités de statut économique au Québec, 1970 et 1980*, Québec, Conseil de la langue française, « Dossiers », n° 29, 1988.

Graphique 5.2
Pourcentage d'écart dans les revenus moyens des groupes linguistiques par rapport aux francophones unilingues, ensemble du Québec, 1970 et 1980

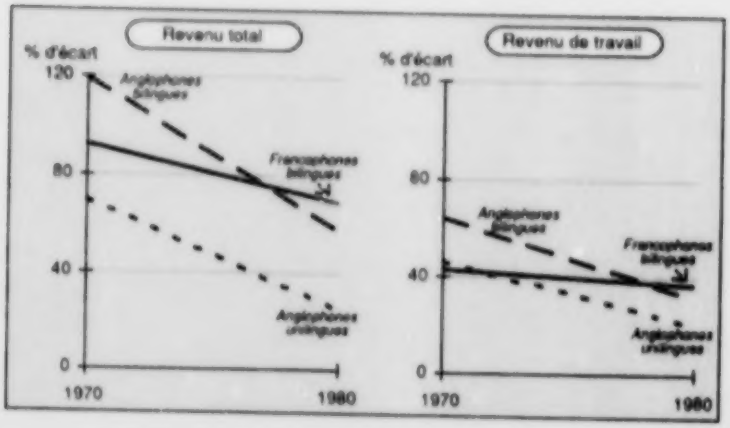

5.3 Effet des attributs linguistiques sur le revenu, à scolarité égale, 1970 et 1980

L'indicateur précédent montrait une réduction importante des écarts de revenus et la promotion des francophones bilingues. On sait par ailleurs que les anglophones sont plus scolarisés que les francophones et que la scolarité est le facteur qui influence le plus le salaire.

Il est donc intéressant de cerner plus précisément la rentabilité économique du français indépendamment de l'effet de certains autres facteurs importants comme la scolarité, l'expérience de travail et le nombre annuel de semaines de travail.

En effectuant ces analyses, on observe qu'en 1970, parmi les hommes ayant des caractéristiques semblables (scolarité, expérience, etc.), l'anglophone bilingue recevait la meilleure rémunération. En 1980, c'est le francophone bilingue qui reçoit le plus haut salaire et l'unilingue anglophone obtient moins que l'unilingue francophone. En effet, lorsque le francophone unilingue reçoit 100$, le francophone bilingue reçoit 105,10$ et l'anglophone unilingue 92,80$.

Chez les femmes, la francophone bilingue demeure, en 1970 comme en 1980, la mieux rémunérée.

Cet indicateur montre que le français a acquis une rentabilité économique en dix ans. En effet, on peut estimer qu'en 1980, il est plus rentable de parler français que de parler uniquement l'anglais.

Tableau 5.3
Écarts de revenus de travail entre les groupes linguistiques, par sexe et à scolarité égale[a], ensemble du Québec, 1970 et 1980

Groupe linguistique	Hommes		Femmes	
	1970	1980	1970	1980
Francophones unilingues[b]	100,0	100,0	100,0	100,0
Francophones bilingues	112,6	105,1	109,7	107,5
Anglophones unilingues	110,1	92,8	100,0	95,4
Anglophones bilingues	117,0	100,0	100,0	100,0

a : En plus de l'effet de la scolarité, celui des années d'expérience et du nombre de semaines de travail dans l'année est également éliminé.
b : Groupe de référence.
Source : François Vaillancourt, *Langue et disparités de statut économique au Québec, 1970 et 1980*, Québec, Conseil de la langue française, « Dossiers », n° 28, 1988, tableau 3.2.

Graphique 5.3
Pourcentage d'écart dans les revenus de travail des groupes linguistiques par rapport aux francophones unilingues, par sexe et à scolarité égale, ensemble du Québec, 1970 et 1980

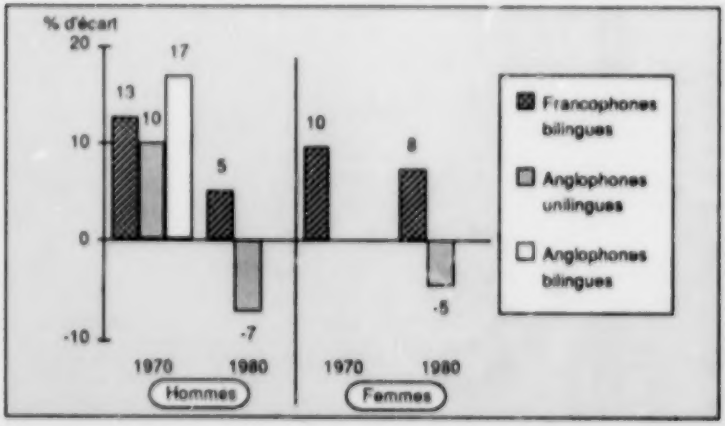

6.1.1 Langue des quotidiens, 1960-1990

À partir de 1970, les quotidiens francophones et anglophones semblent suivre des évolutions diamétralement opposées. Le tirage de langue française passe de quelque 800 000 exemplaires à près de 1 000 000. Quant au tirage de langue anglaise, il subit un ralentissement, plus marqué encore entre 1975 et 1980 alors qu'on observe une chute importante du nombre d'exemplaires.

En ce qui concerne les quotidiens francophones, la fermeture du *Montréal-Matin* et du *Jour* (entre 1975 et 1980) se traduira par un accroissement sensible du tirage pour l'ensemble des autres quotidiens.

Par ailleurs, la fermeture du *Montreal Star* à la fin des années 1970 fera chuter de façon notable le nombre d'exemplaires anglophones.

À Montréal, la segmentation linguistique du tirage des quotidiens exprime encore plus clairement la situation observée dans l'ensemble du Québec. Dès 1975, les quotidiens francophones suivent une progression inversement proportionnelle à celle des quotidiens anglophones.

Le tirage total des quotidiens anglophones ne cesse de décroître alors que celui des quotidiens francophones affiche une croissance progressive qui a atteint un sommet en 1985.

Conséquemment, la représentation proportionnelle du tirage de langue française s'accroît (voir le graphique ci-contre). En 1960, 69 % du tirage québécois était de langue française. Trente ans plus tard, cette proportion est passée à 84 %, soit une hausse de 15 points. Cet indicateur porte sur les quotidiens publiés au Québec[1] ; il ne représente donc pas le volume de lecture en français ou en anglais de la population québécoise[2].

[1] Y compris *Le Droit*, publié à Ottawa mais distribué majoritairement en sol québécois.
[2] Comme les quotidiens de Toronto vendus à Montréal ne sont pas publiés au Québec, ils ne sont pas comptabilisés.

Tableau 6.1.1
Nombre de titres et tirage (en milliers) **des quotidiens selon la langue de publication,** ensemble du Québec et Montréal, 1960-1990

	Ensemble du Québec				Montréal			
	Français		Anglais		Français		Anglais	
	Titres	Tirage	Titres	Tirage	Titres	Tirage[a]	Titres	Tirage[a]
1960	11	694,3	4	319,0	3	387,2	2	304,6
1965	13	845,1	4	344,5	5	497,2	2	330,2
1970	11	776,9	4	333,4	4	458,4	2	321,6
1975	12	840,0	3	292,9	5	506,4	2	286,5
1980	10	951,8	2	216,3	3	539,7	1	208,7
1985	10	964,2	2	205,0	3	553,4	1	198,6
1990	10	962,6	2	184,4	3	555,1	1	178,4

a Total du tirage au Québec des quotidiens montréalais.
Source : Ministère des Communications, Direction générale des médias. Données provenant de l'Audit Bureau of Circulation (ABC), 1960-1990, tirage du lundi au vendredi.

Graphique 6.1.1
Répartition (en %) **du tirage des quotidiens selon la langue de publication,** ensemble du Québec, 1960-1990

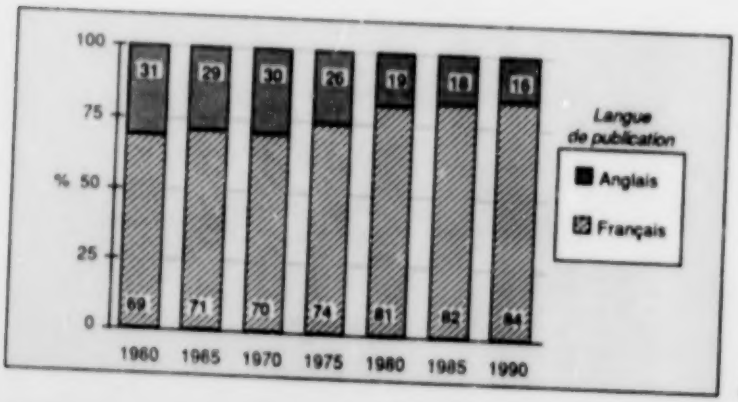

6.1.2 Composition du lectorat des quotidiens montréalais selon la langue maternelle, 1990

Les données sur la composition du lectorat des quotidiens montréalais constituent un autre indicateur, bien que très partiel, des habitudes de lecture des groupes linguistiques de la région métropolitaine de Montréal.

Notons d'abord que le lectorat du quotidien de langue anglaise *The Gazette* est composé de 18,8% de francophones et de 23,7% d'allophones. Celui des quotidiens de langue française compte de 6% à 7% d'anglophones et de 5% à 10% d'allophones. Au total, le lectorat de chacun des quotidiens francophones est composé d'au moins 11% de non-francophones.

On observe par ailleurs que la composition du lectorat des quotidiens francophones est assez homogène, soit entre 84% et 89% de francophones.

L'examen des nombres absolus montre que la préférence des allophones va à la lecture du quotidien anglophone. En effet, dans la région métropolitaine de Montréal, près de 130 000 allophones lisent *The Gazette*, environ 30 000 lisent *La Presse*, 28 600, *Le Journal de Montréal* et 6 200, *Le Devoir*[1].

[1] Une personne peut être comptée plus d'une fois si elle lit plus d'un quotidien.

Tableau 6.1.2
Répartition des lecteurs des quotidiens montréalais selon la langue maternelle, par titre, Montréal[a], 1990

Titre du quotidien	Langue maternelle des lecteurs					
	Français		Anglais		Autre	
	(%)	(N)	(%)	(N)	(%)	(N)
Le Devoir[b]	83,8	53 500	6,5	4 100	9,7	6 201
La Presse	88,4	453 800	5,8	29 600	5,8	30 039
The Gazette	18,8	102 700	57,5	314 600	23,7	129 905
Le Journal de Montréal	88,6	568 100	6,9	44 400	4,5	28 657

a : Région métropolitaine de Montréal, population de 18 ans et plus.
b : Pour *Le Devoir*, les données sont celles de 1988.
Source : Ministère des Communications, Direction générale des médias. Compilation de données de Newspaper Audience Data Bank (NADBANK), 1990 (1988 pour *Le Devoir*).

Graphique 6.1.2
Répartition (en milliers) **des lecteurs des quotidiens montréalais selon la langue maternelle, par titre,** Montréal, 1990

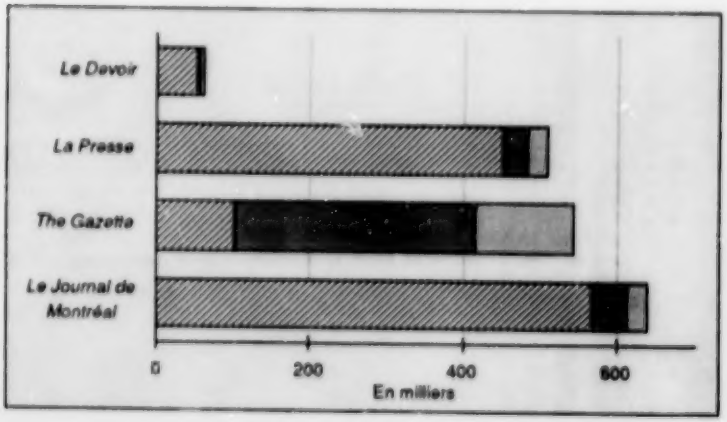

6.1.3 Langue des hebdomadaires, 1960-1989

Au Québec, la presse hebdomadaire est principalement constituée de publications d'information générale : les hebdomadaires régionaux. D'autres publications hebdomadaires sont également accessibles aux lecteurs québécois. Pour la plupart, elles sont spécialisées (habitation, affaires, variétés, etc.) et ne sont pas recensées ici[1].

Le nombre d'éditions

L'examen global des données de 1960, 1970, 1980 et 1989 démontre que le nombre d'éditions[2] des hebdomadaires de langue française au Québec a diminué en 1970. Cette baisse s'est accompagnée d'une augmentation des publications bilingues qui atteignent un sommet avec 44 éditions.

Le nombre de publications de langue anglaise affiche par ailleurs une diminution importante en 1980. Ce nombre atteint la dizaine alors qu'en 1989, une légère remontée le fait passer à 15.

Le tirage

À partir de 1980, les publications de langue française affichent un tirage total particulièrement élevé. Parallèlement, celui des hebdomadaires bilingues demeure important, surtout en 1970 alors que ce genre de publications dépasse même les éditions francophones quant au nombre d'exemplaires.

Le tirage des éditions bilingues a tendance à se replier en 1989 alors que celui des publications anglophones demeure restreint. Quant au nombre d'exemplaires de langue française, il connaît une percée importante.

En 1960, le tirage total des hebdomadaires au Québec était en majorité (52%) en langue française, alors qu'on retrouvait 38% d'exemplaires bilingues et à peine 10% du tirage en langue anglaise. Vingt-neuf ans plus tard, la proportion d'exemplaires de langue française atteint 82%; celle des exemplaires bilingues a chuté à 16% et le tirage en langue anglaise est cinq fois moindre et ne représente que 2% de l'ensemble.

[1] Il faut par ailleurs noter la présence dans la région de Montréal d'une quinzaine d'hebdomadaires ethniques, c'est-à-dire publiés dans une langue autre que le français ou l'anglais.

[2] Dans le secteur des hebdomadaires, le mot « édition » est employé au lieu de « titre » pour comptabiliser les publications coiffées d'un même titre mais qui font l'objet de plusieurs éditions.

Les informations sur le tirage proviennent d'organismes de certification comme l'Audit Bureau of Circulation (ABC), le Canadian Circulation Audit Board (CCAB), l'Office de la distribution certifiée (ODC), ou de l'assermentation des éditeurs. La compilation du nombre d'exemplaires pour chacune des années a été effectuée avec les tirages disponibles inscrits dans le répertoire *Canadian Advertising Rates & Data (CARD)*.

Tableau 6.1.3
Nombre d'éditions et tirage (en milliers) **des hebdomadaires selon la langue de publication,** ensemble du Québec, 1960-1989

Année	Langue de publication						Tirage total
	Français		Anglais		Bilingue		
	Éditions	Tirage	Éditions	Tirage	Éditions	Tirage	
1960	124	676,4	27	124,1	26	491,6	1 292,1
1970	110	666,4	23	102,7	44	720,9	1 490,1
1980	141	1 964,2	10	52,7	43	920,0	2 936,9
1989	175	3 528,5	15	88,5	27	666,7	4 283,6

Source : Ministère des Communications, Direction générale des médias. Compilation de données du répertoire *Canadian Advertising Rates & Data (CARD)*.

Graphique 6.1.3
Répartition (en %) **du tirage des hebdomadaires selon la langue de publication,** ensemble du Québec, 1960-1989

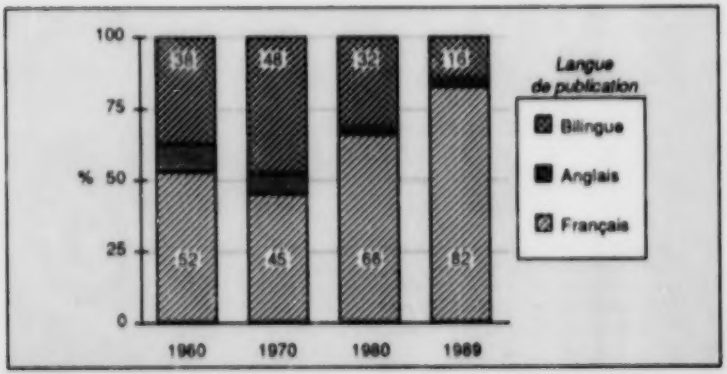

6.1.4 Périodiques francophones, 1960-1989

L'examen du nombre de périodiques de langue française édités au Québec[1] permet de constater un accroissement sensible entre 1970 et 1980, soit une augmentation annuelle moyenne de 7 points de pourcentage. Entre 1980 et 1989, le nombre de titres demeure pratiquement semblable, l'augmentation annuelle moyenne n'étant que de 0,3 point de pourcentage.

Le tirage, toutefois, passe de quelque 6,1 millions à 4,9 millions d'exemplaires entre 1980 et 1989, ce qui correspond à une diminution annuelle moyenne de 2,2 points de pourcentage.

Dans la mesure où une part importante du marché québécois est constituée de périodiques américains ou européens, cet indicateur ne montre pas l'évolution des habitudes de lecture de la population, d'autant plus que seules les publications québécoises de langue française sont recensées ici.

En revanche, un sondage effectué en 1989 par la firme Impact Recherche a révélé que 19 des 25 périodiques préférés de la population montréalaise sont publiés en français et produits au Québec. Parmi les dix premiers, neuf sont dans ce cas.

[1] Le répertoire *Canadian Advertising Rates & Data (CARD)* recense uniquement les publications commerciales qui contiennent de la publicité. La compilation du tirage total des périodiques de langue française a été effectuée avec les informations sur les tirages disponibles dans ce répertoire.

Tableau 6.1.4
Nombre de titres et tirage (en milliers) **des périodiques francophones,** ensemble du Québec, 1960-1989

Année	Titres	Tirage
1960	64	1 440,8
1970	84	2 825,9
1980	143	6 122,5
1989	147	4 921,6

Source : Ministère des Communications, Direction générale des médias. Données compilées à partir du répertoire *Canadian Advertising Rates & Data (CARD)*.

Graphique 6.1.4
Variation annuelle moyenne (en points de pourcentage) **des titres et du tirage des périodiques francophones,** ensemble du Québec, 1960-1989

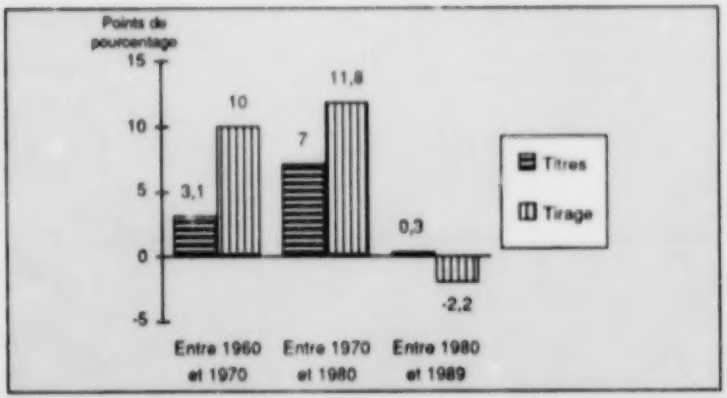

6.2.1 Écoute de la télévision par les francophones[1], 1981-1989

Dans l'ensemble du Québec, les habitudes d'écoute des francophones — définis en fonction de la langue d'usage et non de la langue maternelle — ont été stables au cours des dernières années. Sauf en 1983, l'écoute accordée à l'ensemble des diffuseurs francophones a varié de moins de 3 points de pourcentage de 1981 à 1989, tandis que la part d'écoute des francophones accordée aux stations de langue anglaise s'est maintenue entre 9,6% et 12,4% depuis 1984.

Bien que la programmation des stations de langue française soit populaire auprès des francophones, il n'en demeure pas moins que ceux-ci écoutent, en anglais, une proportion importante d'émissions canadiennes-anglaises ou américaines. Cette habitude, particulièrement enracinée chez les francophones de Montréal, a atteint son point culminant en 1983[2]. La situation s'est cependant modifiée depuis. De 21,7% en 1981, avec un sommet de 27,9% en 1983, la part de l'écoute des francophones de Montréal consacrée aux stations anglophones est descendue à 14,7% à l'automne 1989.

Si on exclut la région de Montréal, les stations de langue française recueillent environ 90% de l'écoute des francophones du Québec. Par ailleurs, si on excepte l'année 1983, l'écoute des stations de langue anglaise a varié, au fil des années, entre 7% et 10%.

Ce sont surtout les francophones de Montréal qui ont modifié leurs habitudes et qui écoutent de moins en moins les stations de langue anglaise. En conséquence, l'écart se réduit entre la région de Montréal et les autres régions du Québec pour ce qui est de l'écoute des stations de télévision anglophones.

[1] Sont considérées ici comme francophones les personnes dont la langue parlée à la maison (langue d'usage) est le français.

[2] De façon générale, les spécialistes attribuent la forte hausse des transferts d'écoute vers les stations de langue anglaise de 1983, entre autres choses, à la grève de Télé-Métropole.

Tableau 6.2.1
Répartition (en %) **de l'écoute de la télévision par les francophones**[a], ensemble du Québec, Montréal[b] et le Québec sauf Montréal, automnes 1981-1989, *journée complète*

Région et type d'écoute	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989
Ensemble du Québec									
Stations francophones	86,1	85,6	82,5	87,3	85,9	86,4	86,2	88,2	87,5
Stations anglophones	13,9	14,4	17,2	11,8	12,4	11,7	11,9	9,6	10,6
Magnétoscopes	0,0	0,0	0,3	0,8	1,7	1,9	1,9	2,2	2,0
Montréal									
Stations francophones	78,3	76,6	71,8	78,6	79,2	80,9	83,1	84,3	83,6
Stations anglophones	21,7	23,4	27,9	20,4	18,8	17,1	15,0	13,2	14,7
Magnétoscopes	0,0	0,0	0,3	1,1	1,9	2,0	1,9	2,4	1,7
Le Québec sauf Montréal									
Stations francophones	90,7	90,4	88,6	92,3	89,7	89,6	88,1	90,5	89,9
Stations anglophones	9,3	9,6	11,0	7,0	8,7	8,5	10,0	7,3	8,0
Magnétoscopes	0,0	0,0	0,4	0,7	1,6	1,8	1,9	2,1	2,1

a : Âgés de 2 ans et plus et dont la langue parlée à la maison est le français. Comprend l'écoute des stations conventionnelles, des canaux spécialisés et de la télévision payante.
b : Région métropolitaine de Montréal.
Source : Ministère des Communications, Direction générale des médias. Données de microBBM, sondages d'automne pour chaque année.

Graphique 6.2.1
Pourcentage d'écoute des stations de télévision anglophones par les francophones, Montréal et le Québec sauf Montréal, automnes 1981-1989, *journée complète*

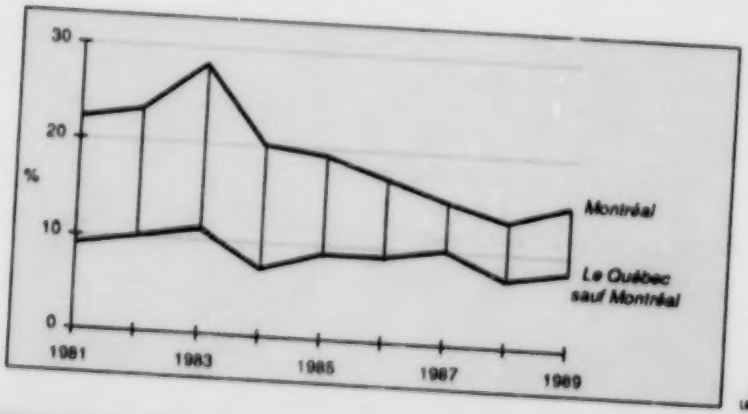

6.2.2 Écoute de la télévision selon la langue d'usage, 1987-1989

L'objet de cet indicateur est de présenter l'écoute de la télévision selon la langue d'usage du téléspectateur. La variable langue d'usage est subdivisée selon les catégories habituelles : français, anglais et autre. Étant donné le faible échantillonnage de personnes dont la langue d'usage n'est ni le français ni l'anglais qui ont répondu au questionnaire BBM au cours de ces trois années, il est impossible de présenter des données annuelles d'écoute de la télévision pour les allophones. Toutefois, en additionnant les résultats obtenus entre 1987 et 1989 et en faisant la moyenne, il devient possible d'obtenir des données fiables.

Les anglophones écoutent relativement peu la télévision en français puisque leur part d'écoute des stations francophones ne dépasse pas 4,8%. En comparaison, la part d'écoute des stations anglaises par les francophones est plus élevée puisqu'elle atteint 14,4%. Les personnes dont la langue d'usage n'est ni le français ni l'anglais écoutent surtout les stations de langue anglaise (64,3%), alors que leur temps d'écoute des stations de langue française est de 27,5% seulement.

Tableau 6.2.2
Répartition (en %) **de l'écoute de la télévision par langue d'usage**[a], Montréal[b], automnes 1987-1989 réunis, journée complète

Type d'écoute	Langue d'usage		
	Français	Anglais	Autre
Stations francophones	83,7	4,8	27,5
Stations anglophones			
— canadiennes	8,0	52,8	41,1
— américaines	6,4	37,5	23,2
Divers[c]	—	0,9	5,8
Magnétoscopes	2,0	4,0	2,5
Total	100,0	100,0	100,0

a : Personnes âgées de 2 ans et plus. Comprend l'écoute des stations conventionnelles, des canaux spécialisés et de la télévision payante.
b : Région métropolitaine de Montréal.
c : Chambre des Communes, Télé Latino, Chinavision, etc.
Source : Ministère des Communications, Direction générale des médias. Données de microBBM, sondages d'automne pour chaque année.

Graphique 6.2.2
Répartition (en %) **de l'écoute de la télévision par langue d'usage,** Montréal, automnes 1987-1989 réunis, journée complète

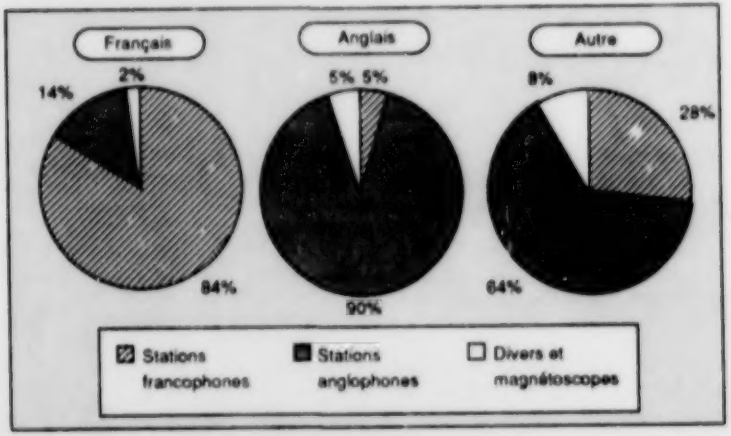

6.3.1 Langue de diffusion des stations de radio, 1970-1990

Au Québec, l'univers radiophonique se répartit en stations privées, publiques et communautaires. Entre 1970 et 1990, le nombre total de stations radiophoniques a presque doublé, passant de 68 à 135. Les stations qui diffusent en langue française ont connu la plus forte croissance, soit de 55 à 118. Cette augmentation est encore plus marquée pour les stations MF francophones qui sont passées de 6 à 56.

Le nombre de stations de langue française a donc plus que doublé de 1970 à 1990, alors que le nombre de stations de langue anglaise n'a progressé que de 1,36 fois.

La majorité (87,4%) des stations existantes diffusent en français. Toutes les stations anglophones se trouvent à Montréal, à l'exception de trois, situées à Sherbrooke, Québec et Saint-Augustin (Basse-Côte-Nord)[1].

Le nombre de stations communautaires a également connu une progression importante de 2 à 22 ; sauf deux d'entre elles, ces stations diffusent en français.

Le nombre de stations multilingues est restreint (2) et n'a pas varié depuis 1970.

[1] Ministère des Communications, Direction générale des médias, compilation des données du C.R.T.C.

Tableau 6.3.1
Répartition du nombre de stations de radio[a] selon la langue de diffusion et le type de station, ensemble du Québec, 1970-1990

Langue de diffusion	1970	1975	1980	1985	1990
Français	55	64	83	98	118
Anglais	11	11	13	14	15
Multilingue	2	2	2	2	2
Total	68	77	98	114	135
Type de station					
MA-français	49	54	61	63	62
MA-anglais	6	6	7	7	7
MA-multilingue	1	1	1	1	1
MF-français	6	10	22	35	56
MF-anglais	5	5	6	7	8
MF-multilingue	1	1	1	1	1

a : Comprend les stations privées, publiques et communautaires. Seules les stations de base (c'est-à-dire où il se fait un peu de production locale) ont été comptabilisées ; les simples réémetteurs sont donc exclus, de même que les stations autochtones.
Source : Ministère des Communications, Direction générale des médias, compilation des données du C.R.T.C.

Graphique 6.3.1
Répartition du nombre de stations de radio selon la langue de diffusion, ensemble du Québec, 1970-1990

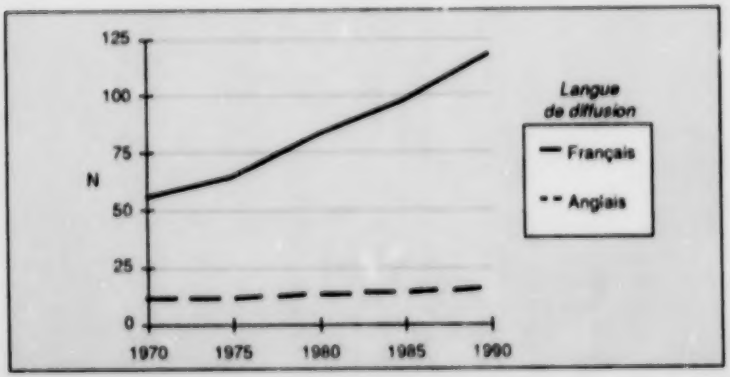

6.3.2 Langue de diffusion et heures d'écoute des stations de radio, 1989

Alors que les francophones représentent environ 83 %[1] de la population du Québec, la proportion des heures d'écoute en français atteint 74 % du total. Les stations de langue anglaise recueillent donc le quart de l'écoute radiophonique. Cette situation est caractéristique du marché québécois et elle influence le développement de son système de radiodiffusion.

La part d'écoute des francophones accordée aux stations anglaises est encore plus élevée dans la région métropolitaine de Montréal. En effet, bien que les anglophones ne représentent que 16,9 % de la population de la région de Montréal[2], 31 % des stations sont de langue anglaise. De plus, elles recueillent 32,7 % des heures d'écoute.

[1] Au recensement de 1986. Voir l'indicateur 1.1.
[2] Michel Paillé, *Nouvelles tendances démolinguistiques dans l'île de Montréal*, Québec, Conseil de la langue française, « Notes et documents », n° 71, p. 23.

Tableau 6.3.2
Répartition (en %) des stations[a] de radio et des heures d'écoute selon la langue de diffusion, ensemble du Québec et Montréal[b], 1989

Langue de diffusion	Ensemble du Québec		Montréal	
	Stations	Heures d'écoute	Stations	Heures d'écoute
Français	67,3	74,0	58,6	66,2
Anglais	9,9	25,5	31,0	32,7
Autre[c]	2,8	0,5	10,4	1,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0
(N)	142	119 608[d]	29	56 447[d]

a : Stations privées, publiques et communautaires implantées, selon le cas, au Québec ou à Montréal, y compris les réémetteurs.
b : Région métropolitaine de Montréal.
c : Comprend les stations multilingues et l'écoute de stations dont la langue de diffusion n'a pas été déterminée.
d : En milliers.
Source : Ministère des Communications, Direction générale des médias. Compilation de données de microBBM radio, automne 1989.

Graphique 6.3.2
Répartition (en %) des stations de radio et des heures d'écoute selon la langue de diffusion, Montréal, 1989

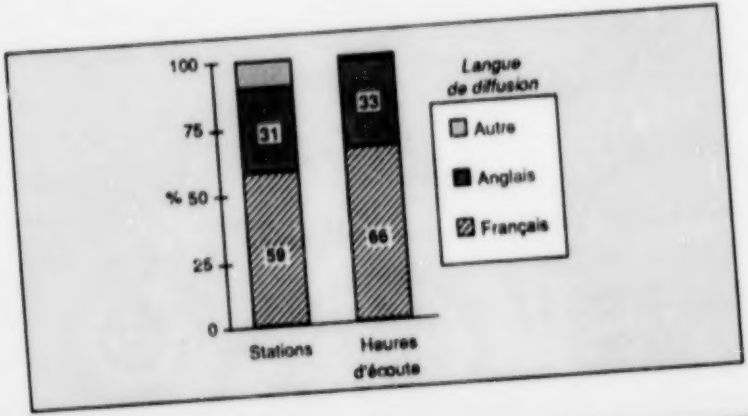

6.3.3 Écoute des stations de radio de langue anglaise par les francophones[1], 1989

L'écoute par les francophones — définis en fonction de la langue d'usage et non de la langue maternelle — des stations de radio de langue anglaise demeure présente année après année. En 1989, quelque 10 % des heures d'écoute des francophones de l'ensemble du Québec sont consacrés aux stations anglophones. Cette part d'écoute est encore plus élevée dans la région de Montréal (13,7%).

Les stations MF de langue anglaise de Montréal bénéficient particulièrement de l'écoute des francophones puisque leur taux atteint 18%.

Par ailleurs, la ventilation par groupe d'âge démontre que les jeunes adultes (18-34 ans) sont le plus attirés par l'écoute des stations de radio MF de langue anglaise ; ils consacrent presque le quart (24,4%) de l'écoute à ces stations.

Graphique 6.3.3a **Part de l'écoute radiophonique des francophones accordée aux stations anglophones,** ensemble du Québec, Montréal et le Québec sauf Montréal, 1989

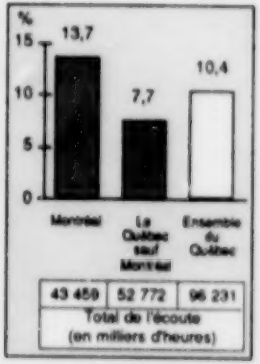

[1] Sont considérées ici comme francophones les personnes dont la langue parlée à la maison (langue d'usage) est le français.

Tableau 6.3.3
Part de l'écoute radiophonique MF des francophones accordée aux stations anglophones[a], Montréal[b], 1989, par groupe d'âge

Francophones de Montréal	Groupe d'âge 7-11 ans	12-17 ans	18-34 ans	35-64 ans	65 ans et plus	Total
% d'écoute de stations MF anglophones	9,9	13,3	24,4	12,4	11,4	18,0
Heures d'écoute[c] de stations MF anglophones	51	176	3 066	1 342	156	4 791
Total de l'écoute[c] de stations MF	519	1 322	12 581	10 817	1 368	26 597

a : Stations captées au Québec.
b : Région métropolitaine de Montréal.
c : En milliers.
Source : Ministère des Communications, Direction générale des médias. Compilation de données de microBBM radio, automne 1989.

Graphique 6.3.3b
Part de l'écoute radiophonique MF des francophones accordée aux stations anglophones, Montréal, 1989, par groupe d'âge

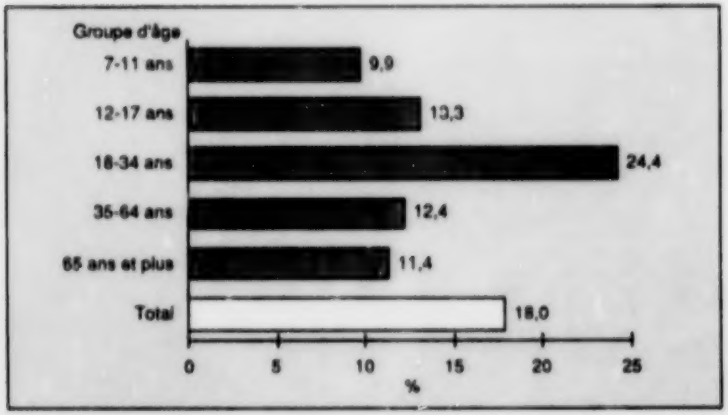

7.1.1 Langue de l'édition de monographies, 1972-1989

Les statistiques de l'édition au Québec correspondent aux documents reçus au Bureau du dépôt légal de la Bibliothèque nationale du Québec. Tous les éditeurs, en vertu de la loi sur la Bibliothèque nationale, sont tenus de déposer deux exemplaires de leurs publications. Le dépôt légal exigé par la loi s'applique aux éditions et aux rééditions[1] mais non aux réimpressions; il en résulte donc que les statistiques de l'édition, présentées dans cette section, ne concernent que les titres[2] et exemplaires d'éditions et de rééditions des monographies[3].

Le nombre de titres de monographies, livres[4] et brochures[5], publiés annuellement entre 1972 et 1989, a été multiplié par 3 alors que celui du nombre d'exemplaires l'a été par 1,5.

La proportion des titres en français est plus élevée de 3 points en 1989 qu'en 1972 et celle des exemplaires, de 13 points. Les publications en français atteignent un sommet au début des années 80, soit environ 90% des titres et des exemplaires de l'édition québécoise. La proportion des publications en anglais s'est également accrue entre 1972 et 1989, mais de façon moindre que les publications en français. La proportion de titres en anglais s'est accrue de 1,7 point et celle des exemplaires, de 3,3 points. Quant aux publications multilingues et autres, leur place relative dans l'édition québécoise s'est amenuisée, en particulier à partir de 1978, et représente moins de 2,5% des titres et des exemplaires publiés en 1989.

[1] Une « réédition » est une édition qui se distingue des éditions antérieures par des modifications apportées au contenu ou à la présentation.
[2] « Titre » est le terme utilisé pour désigner une publication imprimée, constituant un tout distinct, qu'elle soit en un ou plusieurs volumes.
[3] Une « monographie » est un ouvrage (livre ou brochure) formant un tout en un ou plusieurs volumes, soit qu'il paraisse en une seule fois, soit que la publication s'étale sur une durée limitée selon un plan établi à l'avance.
[4] Un « livre » est une publication non périodique comptant au moins 49 pages (pages de couverture non comprises), éditée dans le pays et offerte au public.
[5] Une « brochure » est une publication non périodique imprimée comptant au moins 5, mais pas plus de 48 pages (pages de couverture non comprises), éditée dans le pays et offerte au public.

Tableau 7.1.1
Répartition (en %) **des titres et des exemplaires de l'édition de monographies selon la langue de publication,** ensemble du Québec, 1972-1989

	Titres				Exemplaires			
Année	Français	Anglais	Multilingues et autres	Total (N)	Français	Anglais	Multilingues et autres	Total (en milliers)
1972	81,8	11,1	7,1	2 534	73,6	8,0	18,4	11 222
1974	83,7	8,9	7,4	3 665	80,1	4,2	15,7	12 945
1976	85,0	9,8	5,3	3 713	76,4	7,3	16,3	14 980
1978	86,1	10,6	3,2	4 020	87,2	8,8	4,0	14 267
1980	91,3	6,8	1,9	4 942	90,6	7,2	2,2	18 754
1982	89,8	7,9	2,3	7 088	93,3	5,6	1,1	19 377
1984	88,9	9,1	2,0	6 944	83,7	8,9	7,4	19 067
1986	85,4	12,3	2,3	7 045	87,8	10,0	2,3	13 797
1987	86,6	10,8	2,6	6 457	90,7	6,9	2,4	14 791
1988	85,0	12,6	2,4	6 971	87,6	10,2	2,1	20 810
1989	84,8	12,8	2,3	7 873	86,5	11,3	2,2	18 218

Source Ministère des Affaires culturelles, Direction de la recherche et de la statistique, d'après les données des *Statistiques de l'édition au Québec*, Québec, Bibliothèque nationale

Graphique 7.1.1
Pourcentage de l'édition de monographies en français (titres), ensemble du Québec, 1972-1989

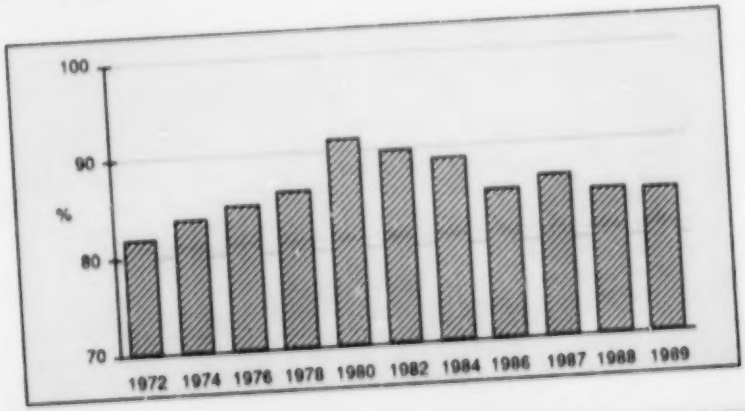

7.1.2 Langue de l'édition commerciale, 1972-1989

Le nombre de titres des maisons d'édition commerciale a plus que doublé entre 1972 et 1982. Tout au long de cette période, le nombre de titres publiés en français a progressé plus rapidement que tout autre ; de 1972 à 1989, 2,2 fois plus de titres ont été publiés en français, 1,7 fois plus en anglais, et les titres multilingues et autres se sont multipliés par 1,2. La place relative occupée par l'édition commerciale en langue française est devenue plus importante, à partir de 1980 notamment. Au cours des dernières années de la décennie, la proportion des titres publiés en français atteint 90% alors qu'elle était d'environ 85% en 1972. Les titres publiés en anglais, eux, accusent une baisse relative d'environ 2 points entre 1972 et 1989 alors que les titres multilingues et autres ont diminué de 1,5 point.

L'évolution du nombre d'exemplaires des publications commerciales s'apparente à celle du nombre de titres. L'année 1988 demeure exceptionnelle, avec un nombre d'exemplaires qui, au total, dépasse 15 millions et, pour les publications en français, 14 millions. La progression observée pour l'ensemble vaut pour les publications en français. Les exemplaires des publications en anglais varient en nombre au cours des ans, mais ils font un bond en 1986 et en 1989, où leur nombre dépasse le million. Quant aux publications multilingues et autres, le nombre d'exemplaires varie considérablement selon les années.

Le pourcentage des exemplaires de langue française dans l'ensemble de l'édition commerciale se maintient entre 89% et 96%, à l'exception de la période de 1976 à 1978 et de l'année 1989. Les exemplaires en langue anglaise améliorent leur part relative du nombre d'exemplaires en 1978 (11,3%) et en 1989 (11,6%). La place relative des exemplaires multilingues et autres, elle, est exceptionnelle en 1976 (15,8%).

Les tirages moyens de l'édition commerciale sont à la baisse ; en 1972, le tirage moyen était d'environ 3 800 exemplaires alors qu'il est de 3 200 en 1989. Les années 1987 et 1988 ne suivent pas cette tendance : en 1987, le tirage moyen était d'environ 4 000 exemplaires et en 1988, de plus de 5 000. De façon générale, les tirages des publications en français sont à la baisse, exception faite des années 1987 et 1988, alors que ceux des publications en anglais seraient à la hausse depuis 1984. Notons que le tirage moyen des publications multilingues et autres est généralement plus bas que pour l'ensemble de l'édition commerciale, à quelques exceptions près.

Tableau 7.1.2
Répartition (en %) des titres et des exemplaires de l'édition commerciale selon la langue de publication, ensemble du Québec, 1972-1989

	Titres				Exemplaires			
Année	Français	Anglais	Multi-lingues et autres	Total (N)	Français	Anglais	Multi-lingues et autres	Total (en milliers)
1972	85,3	11,3	3,4	1 595	90,5	7,6	1,9	6 106
1974	87,6	9,7	2,8	1 522	93,1	5,2	1,6	5 815
1976	84,7	10,8	4,5	1 742	75,2	9,0	15,8	6 010
1978	91,9	15,6	2,5	2 100	82,8	11,3	5,8	6 302
1980	92,3	6,4	1,3	2 507	95,1	4,6	0,4	9 011
1982	89,0	9,1	1,9	3 910	95,8	3,5	0,6	12 306
1984	89,7	9,1	1,3	3 276	91,3	7,3	1,4	9 941
1986	91,3	6,4	2,3	2 584	92,3	6,1	1,6	8 363
1987	92,7	5,5	1,7	2 692	89,1	4,7	6,2	10 739
1988	90,2	8,0	1,8	3 091	91,0	7,4	1,8	15 607
1989	89,1	9,0	1,9	3 393	86,8	11,6	1,5	10 844

Source : Ministère des Affaires culturelles, Direction de la recherche et de la statistique, d'après les données des *Statistiques de l'édition au Québec*, Québec, Bibliothèque nationale.

Graphique 7.1.2
Pourcentage de l'édition commerciale en français (titres), ensemble du Québec, 1972-1989

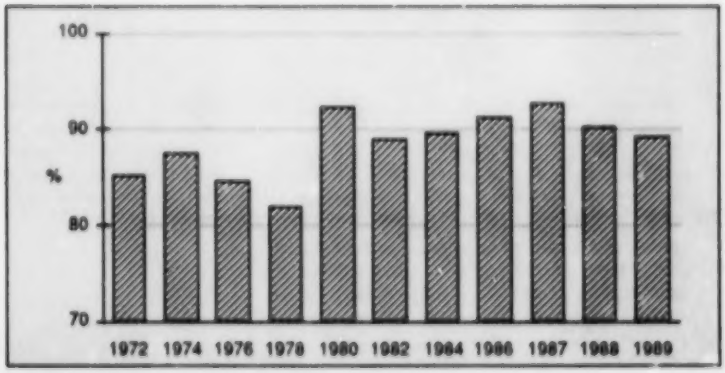

7.1.3 Langue des publications du gouvernement du Québec, 1972-1989

Des variations importantes marquent les publications du gouvernement du Québec au cours de la période de 1972 à 1989. Cependant, depuis 1986, le nombre de titres publiés par le gouvernement du Québec s'est stabilisé à 1 500 titres environ. Les tendances sont différentes selon la langue de publication. Au cours des cinq dernières années, les titres français ont diminué, en nombre et en pourcentage, alors que les titres anglais ont diminué en nombre mais augmenté en proportion. Depuis 1984, la proportion des titres anglais dépasse 10 %. Par contre, les publications multilingues et autres occupent une place de plus en plus marginale dans les publications gouvernementales. Alors qu'en début de période le gouvernement du Québec publiait annuellement plus d'une centaine de titres multilingues et autres, leur nombre demeure inférieur à 40 depuis 1985 et représente moins de 2 % des publications gouvernementales.

Le nombre total d'exemplaires de l'édition gouvernementale est le plus élevé au cours des années 1975 à 1985 alors qu'il se situe entre 5 et 7 millions d'exemplaires annuellement. À partir de 1986, ce nombre passe sous le seuil des 4 millions. Cette baisse est la conséquence conjuguée d'une diminution du nombre de titres publiés et d'un tirage moyen plus faible. La répartition des exemplaires selon la langue de publication ne connaît pas, au cours des années 80, de fluctuations aussi marquées que durant la décennie 1970-1980. À partir de 1980, la part des exemplaires en français oscille néanmoins entre 79,1 % et 89,7 %, alors que les publications en anglais atteignent environ 15 % du nombre des exemplaires et que les publications multilingues et autres passent sous les 2 %. Avant 1978, les exemplaires en français comptaient dans une proportion moindre, les publications en anglais représentaient moins de 10 % alors que les exemplaires multilingues et autres représentaient une proportion beaucoup plus élevée que celle de leurs titres. En effet, leur tirage moyen était largement supérieur à celui des publications en français. Par la suite, la proportion des exemplaires en anglais a augmenté de façon importante alors que diminuait celle des exemplaires multilingues et autres.

Avec les ans, le tirage moyen des publications gouvernementales a été réduit; il était de 4 400 exemplaires par titre pour les années 70. Les publications en français avaient cependant un tirage moyen inférieur aux autres publications. Au cours des années 80, le tirage moyen a baissé à 2 600 exemplaires et les écarts dans les moyennes selon la langue de publication sont maintenant disparus.

Tableau 7.1.3
Répartition (en %) **des titres et des exemplaires des publications du gouvernement du Québec selon la langue de publication,** ensemble du Québec, 1972-1989

	Titres				Exemplaires			
Année	Français	Anglais	Multi-lingues et autres	Total (N)	Français	Anglais	Multi-lingues et autres	Total (en milliers)
1972	70,9	13,1	16,0	877	49,6	8,5	41,9	4 [illegible]16
1974	78,6	8,1	13,3	1 577	68,7	2,2	29,1	4 710
1976	84,0	9,5	6,5	1 301	76,9	5,0	18,1	[illegible]
1978	91,1	4,6	4,3	1 297	91,7	6,1	2,2	5 557
1980	90,4	7,4	2,2	1 793	85,7	10,6	3,7	7 127
1982	92,9	5,4	1,7	1 970	89,7	9,2	1,1	5 044
1984	87,5	10,2	2,3	2 625	79,1	11,4	9,5	6 108
1986	86,9	11,6	1,5	2 194	80,8	17,3	1,9	3 293
1987	84,9	13,5	1,7	1 545	85,2	13,1	1,8	2 708
1988	80,6	17,8	1,6	1 523	82,1	16,6	1,3	2 838
1989	82,1	16,2	1,7	1 445	86,4	12,3	1,3	3 593

Source : Ministère des Affaires culturelles, Direction de la recherche et de la statistique, d'après les données des *Statistiques de l'édition au Québec*, Québec, Bibliothèque nationale.

Graphique 7.1.3
Pourcentage des publications du gouvernement du Québec en français (titres), ensemble du Québec, 1972-1989

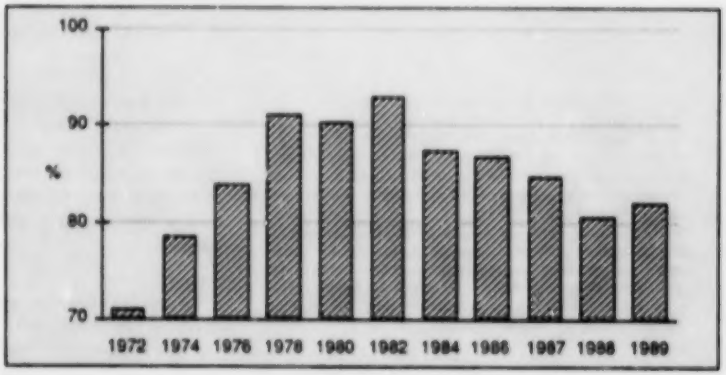

7.2.1 Langue de projection dans les cinémas, 1976-1989

Le nombre de projections cinématographiques[1] dans les salles de cinéma et les ciné-parcs a augmenté de 15% entre 1976 et 1989, passant de 231 689 projections en 1976 à 267 315 projections en 1989. Après 1982, on observe une baisse dans le nombre de projections jusqu'en 1986, année qui marque un relèvement. Cette évolution générale cache cependant des différences selon la langue de projection[2]. Les projections dans une langue autre que le français[3] augmentent généralement au cours de cette période, en particulier entre 1980 et 1982. Pour leur part, les projections en langue française augmentent jusqu'en 1980 pour diminuer ensuite. Ce n'est qu'en 1986 que le nombre de projections en français est de nouveau à la hausse, sans atteindre cependant les sommets antérieurs. En 1989, le nombre de projections en français représente 93% du nombre de 1976, alors que celui des projections dans une autre langue atteint 173%.

L'assistance[4] annuelle aux projections cinématographiques dans les salles et les ciné-parcs a connu une baisse importante (13%) entre 1976 et 1989; c'est entre 1980 et 1986 que la perte d'assistance est la plus élevée. Ce mouvement est le produit de tendances inverses selon la langue de projection. Au cours de cette période, on enregistre une forte baisse (35%) de l'assistance aux projections en français, alors que l'assistance aux films dans une autre langue que le français augmente de 50%. En prenant la langue comme point de comparaison, on peut rapprocher les fluctuations d'assistance à celles du nombre de représentations; en effet, les variations d'assistance selon la langue de projection dessinent une courbe de forme similaire à celle du nombre de représentations.

En 1976, les projections en français rejoignaient les trois quarts de l'assistance; cette proportion baisse jusqu'en 1987 où l'assistance en langue française et celle en une autre langue se rejoignent. Au cours des deux dernières années, soit 1988 et 1989, l'assistance aux projections en langue française a amorcé un mouvement à la hausse.

[1] Le «nombre de projections» correspond au nombre de représentations.

[2] La «langue de projection» est la langue parlée sur la bande sonore lors de la projection d'un film. Par exemple, un film anglais doublé en majeure partie en français est considéré de langue française, tandis qu'un film anglais sous-titré en français ne l'est pas.

[3] Les statistiques sur le cinéma, produites par le Bureau de la statistique du Québec, distinguent deux catégories selon la langue de projection, soit les projections en français et les projections dans une langue autre que le français. On comprendra que cette dernière catégorie comprend surtout des projections en langue anglaise.

[4] L'«assistance» est définie par le nombre de personnes qui ont payé un billet d'entrée pour assister à une représentation.

Tableau 7.2.1
Répartition (en %) **des projections cinématographiques et de l'assistance selon la langue de projection,** ensemble du Québec, cinémas et ciné-parcs, 1976-1989

Année	Langue de projection			Assistance selon la langue de projection		
	Français	Autre que français	Total des projections (en milliers)	Français	Autre que français	Total de l'assistance (en milliers)
1976	72,3	27,7	232	74,6	25,4	19 213
1978	70,2	29,8	246	69,0	31,0	20 770
1980	71,7	28,3	252	68,5	31,5	20 082
1982	60,6	39,4	266	60,7	39,3	17 824
1984	55,8	44,2	245	55,4	44,6	14 351
1986	57,0	43,0	240	56,0	44,0	14 577
1987	53,7	46,3	261	50,8	49,2	14 974
1988	54,9	45,1	268	52,5	47,5	15 344
1989	58,4	41,6	267	56,2	43,8	16 709

Source : Ministère des Affaires culturelles, Direction de la recherche et de la statistique. Données tirées du document *Projections cinématographiques au Québec*, Bureau de la statistique du Québec.

Graphique 7.2.1
Répartition (en %) **de l'assistance selon la langue de projection,** ensemble du Québec, cinémas et ciné-parcs, 1976-1989

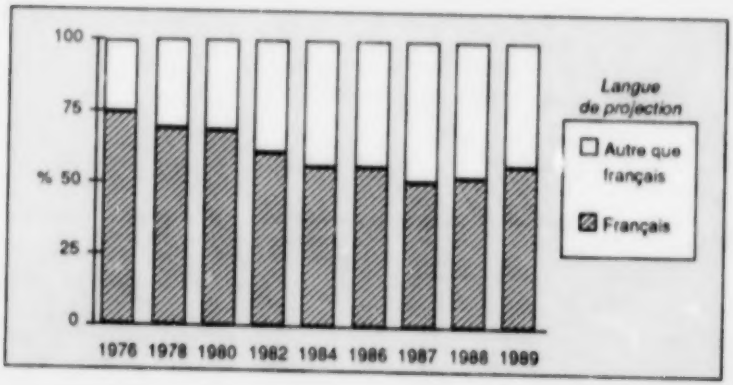

7.2.2 Langue d'écoute des films sur vidéocassettes selon la langue maternelle, 1987-1989

Le magnétoscope a rapidement pris place parmi les équipements audiovisuels des ménages québécois. En 1985, un ménage sur trois possédait un magnétoscope et deux sur trois en 1989[1]. L'arrivée du magnétoscope dans le foyer a donné lieu à de nouvelles pratiques telles que la location de vidéocassettes et leur visionnement à domicile. Ainsi, la proportion de la population âgée de 15 ans et plus qui regarde des vidéocassettes louées s'est accrue de 10 points entre 1986 et 1989, passant de 24,5% à 34,4%[2].

Les francophones sont venus un peu plus tardivement à l'écoute de vidéocassettes louées. En effet, en 1986, 24% des francophones regardaient des films sur vidéocassettes louées, comparativement à 26% des anglophones et à 31% des allophones. En 1989, la situation était la suivante : la proportion des francophones est passée à 34%, celle des anglophones à 39% alors que les allophones sont demeurés à 31%[3].

Selon les années, la population québécoise âgée de 15 ans et plus regarde mensuellement de 8 à 10 millions de films sur vidéocassettes louées. L'augmentation la plus importante est survenue en 1987, pour les films tant en version française qu'en version anglaise. Après un léger fléchissement en 1988, le nombre des vidéocassettes regardées en français augmente par la suite régulièrement alors que décroît celui des vidéocassettes en anglais.

La part des films en version française dans l'ensemble a augmenté de 14 points entre 1986 et 1990, passant de 56% à 70%, ce qui s'explique à la fois par le comportement des francophones et celui des allophones. Entre 1987 et 1989, la part des films regardés en version française est passée de 67,5% à 75,4% chez les francophones et de 27,4% à 33,9% chez les allophones. Quant aux anglophones, les vidéocassettes en français ne représentent que 5% de leur écoute totale.

[1] Enquête annuelle de la firme Jean Jolicoeur et associés, Statmédia. Cette enquête est effectuée chaque printemps auprès d'un échantillon d'environ 3 000 répondants, représentatif de la population québécoise âgée de 15 ans et plus.
[2] *Ibid.*
[3] *Ibid.*

Tableau 7.2.2
Répartition (en %) **des films regardés sur vidéocassettes louées selon la langue d'écoute, par langue maternelle,** ensemble du Québec, 1987-1989, population âgée de 15 ans et plus

Langue maternelle	Année	Langue d'écoute		Total mensuel (en milliers)
		Français	Anglais	
Français	1987	67,5	32,5	7 762
	1988	68,4	31,6	7 582
	1989	75,4	24,6	7 608
Anglais	1987	4,9	95,1	1 226
	1988	6,0	94,0	984
	1989	4,8	95,2	1 077
Autre	1987	27,4	72,6	933
	1988	28,2	71,8	518
	1989	33,9	66,1	675
Total[a]	1986	55,6	44,4	7 953
	1987	56,0	44,0	9 921
	1988	59,4	40,6	9 084
	1989	64,3	35,7	9 360
	1990	70,1	29,9	10 489

a : Données non disponibles par langue maternelle pour 1986 et 1990.
Source : Ministère des Affaires culturelles, Direction de la recherche et de la statistique, d'après les données de l'enquête annuelle de la firme Jean Jolicoeur et associés, Statmédia.

Graphique 7.2.2
Répartition (en %) **des films sur vidéocassettes louées selon la langue d'écoute,** ensemble du Québec, 1986-1989, population âgée de 15 ans et plus

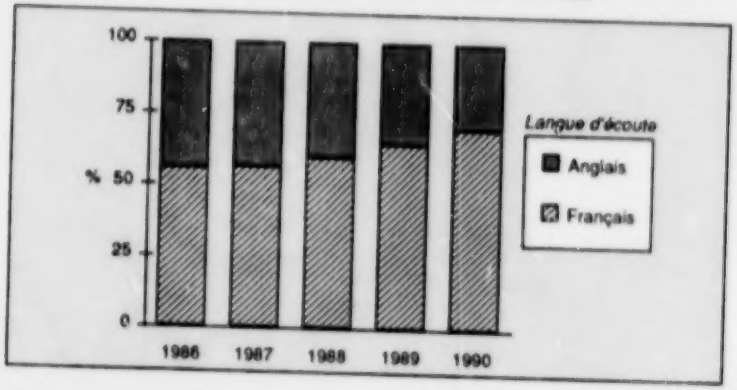

7.2.3 Répartition des spectateurs de films sur vidéocassettes selon la langue d'écoute, 1987-1989

La tendance dominante, tant chez les francophones que chez les anglophones, est d'écouter des vidéocassettes dans sa langue maternelle. Chez les allophones, la préférence pour les films en version anglaise demeure mais l'écoute en français gagne du terrain. Des changements importants se produisent dans les habitudes d'écoute de vidéocassettes selon la langue maternelle.

Les francophones sont de plus en plus nombreux à regarder des vidéocassettes exclusivement en français ; même si chez eux une proportion stable n'écoute des vidéocassettes qu'en anglais, celle des spectateurs dans les deux langues a diminué au profit de l'écoute en français exclusivement.

Les anglophones, pour leur part, demeurent peu enclins à regarder des vidéocassettes en français ; on décèle cependant, à partir de 1988, un intérêt pour l'écoute de versions françaises chez un petit nombre.

Les variations les plus marquées apparaissent chez les allophones. Au cours des trois années d'observation, de 1987 à 1989, il y a une baisse de près de 18 points chez ceux qui regardent des vidéocassettes exclusivement en anglais. Les allophones sont de plus en plus nombreux à regarder des vidéocassettes soit exclusivement en français, soit en français et en anglais.

Tableau 7.2.3
Répartition (en %) **des spectateurs de films sur vidéocassettes louées selon la langue d'écoute, par langue maternelle,** ensemble du Québec, 1987-1989, population âgée de 15 ans et plus

Langue maternelle	Année	Langue d'écoute			
		Français seulement	Anglais seulement	Français et anglais	Total
Français	1987	56,3	14,0	29,8	100
	1988	62,8	13,2	24,0	100
	1989	65,6	14,1	20,3	100
Anglais	1987	0,8	88,2	11,0	100
	1988	3,6	78,9	17,6	100
	1989	4,3	87,0	8,7	100
Autre	1987	16,9	61,2	21,9	100
	1988	16,7	60,9	22,4	100
	1989	23,5	43,4	33,1	100

Source : Ministère des Affaires culturelles, Direction de la recherche et de la statistique, d'après les données de l'enquête annuelle de la firme Jean Jolicoeur et associés, Statmédia.

Graphique 7.2.3
Répartition (en %) **des spectateurs de films sur vidéocassettes louées selon la langue d'écoute chez les francophones et les allophones,** ensemble du Québec, 1987-1989, population âgée de 15 ans et plus

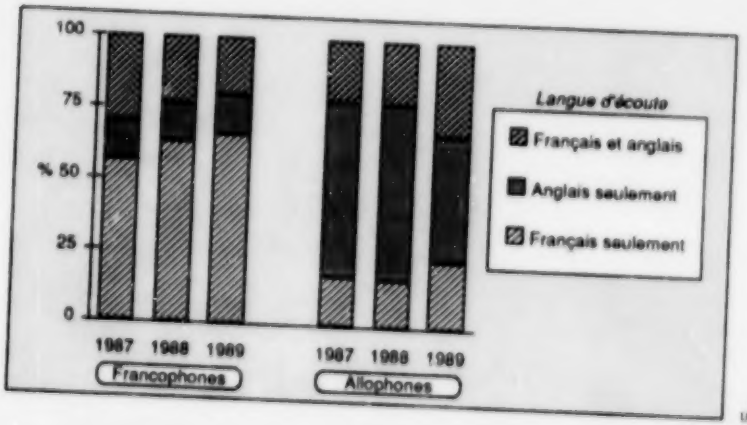

Deuxième partie

Indicateurs de programmes

8.1 Processus de certification des entreprises de 50 personnes et plus

L'Office de la langue française a pour mandat de veiller à l'application de la loi et, plus précisément, de « veiller à ce que le français devienne, le plus tôt possible, la langue des communications, du travail, du commerce et des affaires dans l'Administration et les entreprises[1] ». Pour ce faire, l'Office doit voir à ce que les entreprises et les organismes de l'Administration obtiennent, selon les modalités prévues par la loi, un certificat de francisation qui atteste l'atteinte des objectifs de francisation tels que définis par le programme.

Avant d'obtenir un certificat de francisation, une entreprise inscrite auprès de l'Office (selon les modalités prévues par la loi) doit procéder à une analyse de sa situation linguistique et la soumettre à l'Office. Après étude de ce document, un certificat de francisation peut être délivré par l'Office s'il juge que l'utilisation du français est suffisamment généralisée pour satisfaire aux exigences de la loi (certification sans programme). Dans le cas contraire, l'entreprise doit appliquer un programme de francisation qui a pour but d'apporter les correctifs jugés nécessaires et en arriver ainsi à l'obtention d'un certificat de francisation attestant que la langue française a atteint le statut désiré (certification après programme).

Le déroulement du processus de certification est, de façon générale, sensiblement le même pour toutes les entreprises de 50 personnes et plus. Cependant, d'après l'article 146 de la *Charte de la langue française*, les entreprises de 100 personnes et plus sont tenues d'« instituer un comité de francisation d'au moins six personnes dont au moins le tiers est nommé [...] pour représenter les travailleurs de l'entreprise ».

[1] *Charte de la langue française*, art. 100.

Schéma 8.1 **Processus de certification des entreprises de 50 personnes et plus**

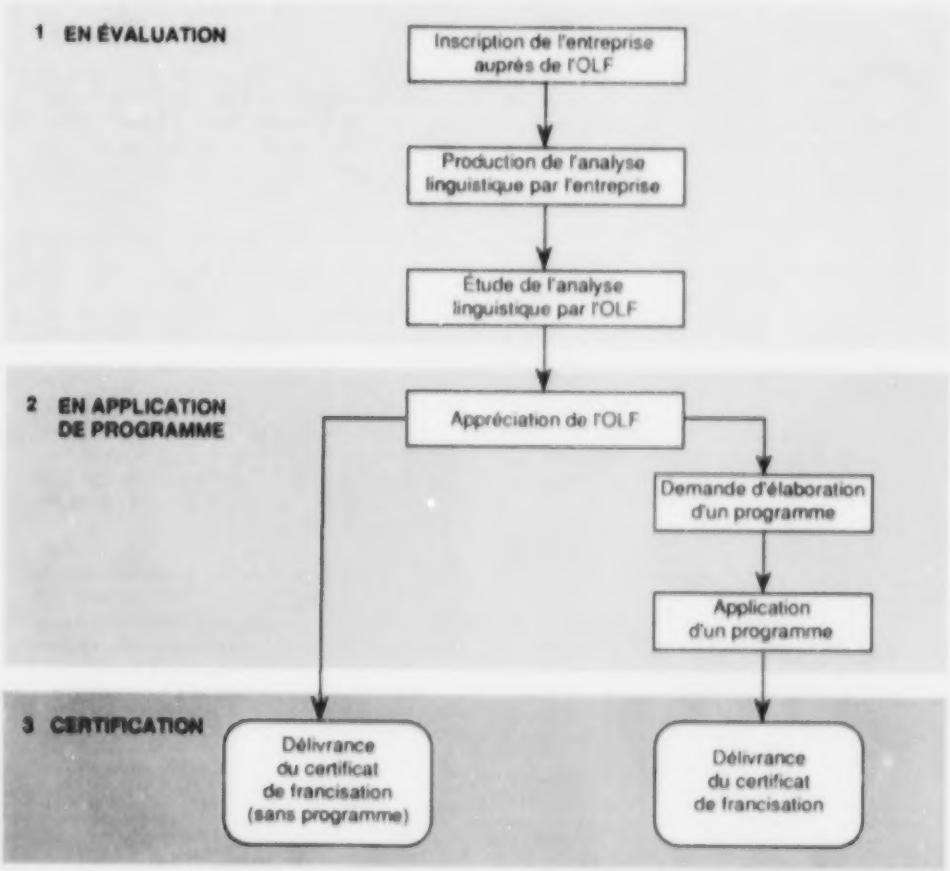

8.2 Certification des entreprises, 1979-1990

Conformément à l'échéancier prévu à l'annexe A des Règlements adoptés en vertu de la *Charte de la langue française*, les entreprises de 100 personnes et plus ont été les premières à entrer dans le processus de francisation ; celles de 50 à 99 personnes y ont été conviées plus tard et par étape.

Par la suite, le nombre total d'entreprises inscrites auprès de l'Office de la langue française a cependant fluctué d'année en année, ce qui peut s'expliquer par la disparition de certaines entreprises (fusion, faillite, etc.) ou par la création de nouvelles.

Quelque 10% des grandes entreprises et 13% des petites et moyennes entreprises (entreprises en évaluation) s'ajoutent chaque année aux inscriptions déjà faites. Comme il n'y a pas lieu de croire que l'importance de ces ajouts s'atténuera au cours des prochaines années, le processus de certification des entreprises est quasi sans fin.

La proportion d'entreprises en application de programme a commencé à diminuer à partir du 1er avril 1984, et ce, particulièrement dans le cas des petites et moyennes entreprises[1]. En effet, alors que 54,3% de ces entreprises étaient en application de programme au 31 mars 1984, il n'en restait que 10,7% au 31 mars 1990. Dans le cas des grandes entreprises, par contre, il y a eu diminution moins rapide : de 63,3% des grandes entreprises qui étaient en application de programme au 31 mars 1984, il en restait encore 30,5% au 31 mars 1990.

À l'inverse, la certification progressait d'autant d'année en année. Si elle atteignait seulement 32,7% des grandes entreprises (23,1% sans programme et 9,6% après programme) au 31 mars 1984, elle se situait à 63,1% (25,0% sans programme et 38,1% après programme) au 31 mars 1990. Il en est de même pour les petites et moyennes entreprises : au 31 mars 1984, 40,8% seulement de ces entreprises étaient certifiées (30,6% sans programme et 10,2% après programme), alors qu'au 31 mars 1990, on était parvenu à 76,4%, soit 41,4% sans programme et 35,0% après programme.

Enfin, le graphique ci-contre illustre bien que la rapidité de la certification varie selon la taille des entreprises. Le rythme de la certification des petites et moyennes entreprises, entrées plus tard que les grandes dans le processus de francisation, a rapidement dépassé celui des grandes entreprises.

[1] Mentionnons qu'au 31 mars 1985 il y avait 59,2% des grandes et 40,0% des petites et moyennes entreprises en application de programme.

Tableau 8.2
Étapes de certification (en %) des entreprises, par taille, ensemble du Québec, 1979-1990[a]

Année	Entreprises				Total (N)
	En évaluation	En application de programme	Certifiées sans programme	Certifiées après programme	
Grandes (100 personnes et plus)					
1979	97,8	0,0	2,2	0,0	668
1980	85,6	4,7	9,6	0,1	1 167
1982	36,1	41,4	20,7	1,8	1 615
1984	3,9	63,3	23,1	9,6	1 536
1986	7,5	48,5	21,5	22,5	1 593
1988	10,0	39,4	20,9	29,7	1 587
1990	6,4	30,5	25,0	38,1	1 642
Petites et moyennes (de 50 à 99 personnes)					
1980	100,0	0,0	0,0	0,0	1 086
1982	46,6	32,3	16,6	4,4	2 269
1984	4,9	54,3	30,6	10,2	2 059
1986	14,1	24,2	31,2	30,5	2 223
1988	15,3	16,6	35,6	32,5	2 532
1990	12,9	10,7	41,4	35,0	2 597

a : Au 31 mars de chaque année.
Source : Office de la langue française, Service de la recherche.

Graphique 8.2
Pourcentage d'entreprises certifiées, par taille, ensemble du Québec, 1980-1990

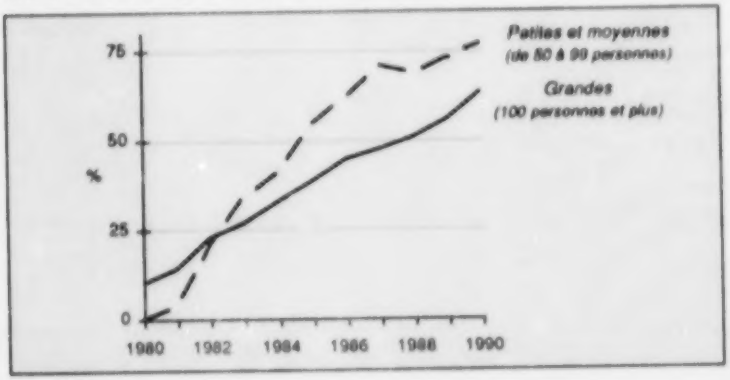

8.3 Certification des entreprises selon le secteur d'activité économique, 1990

Au 31 mars 1990, 63,1% de l'ensemble des grandes entreprises (100 personnes et plus) et 76,4% des petites et moyennes entreprises (de 50 à 99 personnes) étaient certifiées.

Si on examine la situation en regard du secteur d'activité économique de l'entreprise[1], on observe, entre autres, que la certification des petites et moyennes entreprises est moins avancée que celle des grandes entreprises, dans les secteurs de la construction et de la finance, aussi avancée dans le secteur primaire et plus avancée dans tous les autres secteurs.

Cependant, les différences observées entre les grandes et les petites et moyennes entreprises sont généralement assez faibles (≤ 10 points); les seules exceptions concernent le secteur du transport et de l'entreposage (16,5 points) et le secteur manufacturier (26,9 points).

[1] Il s'agit d'un regroupement de certains secteurs d'activité économique qui diffère de la catégorisation habituellement utilisée à l'Office de la langue française :

secteur primaire	agriculture, carrières et puits de pétrole, sylviculture ;
finance	institutions financières, assurance, agences d'assurances et affaires immobilières ;
services	hébergement et restauration, communications, services personnels, services divers, services d'utilité publique, divertissements et loisirs ;
manufacturier	industrie du papier, des aliments et boissons, du textile, de l'habillement, fabrication des produits métalliques, première transformation des métaux, industrie du bois, imprimerie et édition, fabrication de matériel électrique, industries manufacturières diverses, industrie des produits chimiques, fabrication de machines et d'équipement de transport, industrie du meuble et des articles d'ameublement, fabrication de produits minéraux non métalliques, industries du caoutchouc et de produits en matière plastique, fabrication des produits du pétrole et du charbon, industrie du cuir, bonneterie, industrie du tabac ;
autres secteurs	selon la catégorisation de l'Office.

Tableau 8.3
Certification (en %) **des entreprises, par taille et par secteur d'activité économique,** ensemble du Québec, 1990

Secteur d'activité économique	Grandes entreprises (100 personnes et plus)			Petites et moyennes entreprises (de 50 à 99 personnes)		
	Non certifiées	Certifiées	Total (N)	Non certifiées	Certifiées	Total (N)
Secteur primaire	20,8	79,2	48	20,3	79,7	59
Construction	7,4	92,6	81	15,3	84,7	209
Transport et entreposage	38,2	61,8	76	21,7	78,3	115
Commerce de détail	37,2	62,8	148	33,3	66,7	396
Commerce de gros	45,3	54,7	106	36,0	64,0	189
Finance	18,6	81,4	118	28,7	71,3	122
Services	25,9	74,1	189	21,5	78,5	354
Services aux entreprises	26,1	73,9	115	21,5	78,5	158
Secteur manufacturier	46,9	53,1	761	20,0	80,0	995

Source : Office de la langue française, Service de la recherche

Graphique 8.3
Pourcentage d'entreprises certifiées, par taille et par secteur d'activité économique, ensemble du Québec, 1990

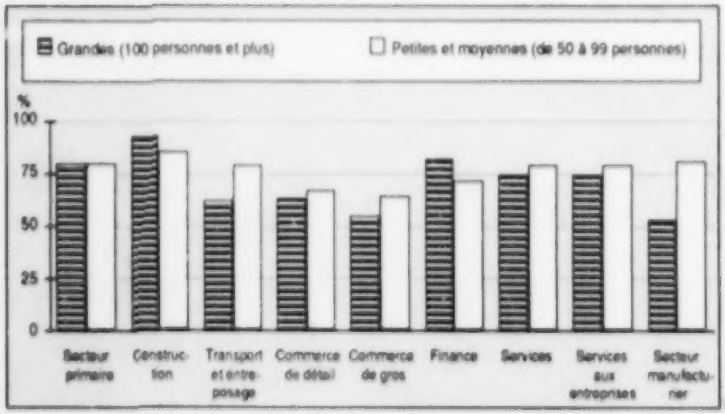

8.4 Certification des entreprises du secteur manufacturier selon l'utilisation de la technologie, 1990

La technologie, une composante importante de la productivité des entreprises, pose un défi à la francisation. Pour bien comprendre cette réalité, les entreprises du secteur manufacturier ont été classifiées selon l'utilisation de la technologie[1].

Sans entrer dans les détails, disons simplement que cette notion ne se limite pas à l'utilisation de la technologie dans la production de biens et services : elle tient compte aussi de la production de technologie (mesurée à partir du pourcentage de dépenses consacrées à la recherche et au développement). Ainsi les entreprises du secteur manufacturier ont-elles pu être réparties en entreprises à forte utilisation de la technologie (par exemple, destinées à la fabrication de matériel électrique, de machines et d'équipements de transport ou de produits chimiques), en entreprises à utilisation moyenne de la technologie (par exemple, dans l'industrie du papier, la fabrication des produits du pétrole et du charbon ou l'industrie du tabac) ou en entreprises à faible utilisation de la technologie (par exemple, l'industrie de l'habillement, la bonneterie ou l'industrie du meuble).

De façon générale, l'état de la certification varie selon l'utilisation de la technologie par les entreprises, mais plus particulièrement dans les grandes entreprises. En effet, la certification est beaucoup moins avancée dans les grandes entreprises manufacturières à forte utilisation de la technologie (32,4%) que dans celles qui en font une utilisation moyenne (49,1%) ou faible (62,5%).

Dans les petites et moyennes entreprises, les écarts observés sont beaucoup moins importants que dans les grandes. En effet, 72,9%, 77,0% et 83,2% des entreprises du secteur manufacturier à forte, à moyenne et à faible utilisation de la technologie étaient déjà certifiées au 31 mars 1990.

[1] Cette classification est tirée de K. McMullen, *What is hi-tech?*, document ruprographié préparé par le Conseil économique du Canada, 1986.

Tableau 8.4
Certification (en %) **des entreprises du secteur manufacturier, par taille et selon l'utilisation de la technologie,** ensemble du Québec, 1990

Utilisation de la technologie	Grandes entreprises (100 personnes et plus)			Petites et moyennes entreprises (de 50 à 99 personnes)		
	Non certifiées	Certifiées	Total (N)	Non certifiées	Certifiées	Total (N)
Forte	67,6	32,4	142	27,1	72,9	170
Moyenne	50,9	49,1	216	23,0	77,0	230
Faible	37,5	62,5	403	16,8	83,2	595
Ensemble du secteur manufacturier	46,9	53,1	761	20,0	80,0	995

Source : Office de la langue française, Service de la recherche

Graphique 8.4
Pourcentage d'entreprises certifiées du secteur manufacturier, par taille et selon l'utilisation de la technologie, ensemble du Québec, 1990

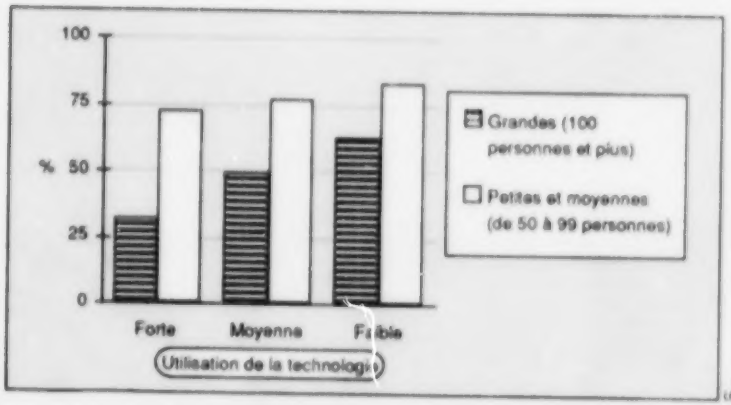

8.5 Appréciation de l'état d'avancement de la francisation dans les entreprises en application de programme, 1990

Au 31 mars 1990, il y avait 30,5% des grandes et 10,7% des petites et moyennes entreprises en application de programme.

L'Office de la langue française procède périodiquement à des évaluations pour connaître l'état de la francisation des entreprises par rapport au programme qu'elles appliquent[1]. Au 31 mars 1990, les entreprises en application de programme avaient atteint 79,1% (grandes entreprises) et 70,2% (petites et moyennes entreprises) des objectifs poursuivis par les programmes.

Selon ces évaluations, l'état d'avancement de la francisation des entreprises varie de façon plus ou moins importante selon la taille et le secteur d'activité économique. Ainsi les grandes entreprises des secteurs primaire et de la construction apparaissent plus avancées (±90%), comparativement à celles de la finance (77,5%) et du secteur manufacturier (77,3%) et il en est de même dans le cas des petites et moyennes entreprises où le processus de francisation est plus avancé dans les secteurs de la finance (82,8%) et du transport et de l'entreposage (81,5%) et beaucoup moins dans les services aux entreprises (63,0%), le secteur manufacturier (65,0%) et la construction (55,7%).

[1] Ces évaluations sont réalisées par les conseillers en francisation, responsables des dossiers de francisation. Elles sont fondées sur les connaissances et les perceptions des conseillers quant à l'état actuel de la francisation des entreprises dont ils assurent le suivi (dossiers administratifs, visites d'entreprise et contacts avec les responsables de la francisation au sein des entreprises), par rapport aux objectifs poursuivis par les programmes de francisation.

Tableau 8.5
Pourcentage moyen d'atteinte des objectifs de francisation dans les entreprises en application de programme, par taille et par secteur d'activité économique, ensemble du Québec, 1990

Secteur d'activité économique	Grandes entreprises (100 personnes et plus)		Petites et moyennes entreprises (de 50 à 99 personnes)	
	% d'entreprises en programme	% d'atteinte des objectifs	% d'entreprises en programme	% d'atteinte des objectifs
Secteur primaire	14,6	92,5	3,4	60,0
Construction	7,4	88,7	3,8	55,7
Transport	28,9	81,3	11,3	81,5
Commerce de détail	25,7	82,4	18,7	73,5
Commerce de gros	35,8	82,1	19,0	67,6
Finance	16,1	77,5	12,3	82,8
Services	19,0	82,7	6,5	78,7
Services aux entreprises	15,7	82,6	3,8	63,0
Secteur manufacturier	41,7	77,3	10,2	65,0
Ensemble des secteurs	30,5	79,1	10,7	70,2

Source : Office de la langue française, Service de la recherche.

Graphique 8.5
Pourcentage moyen d'atteinte des objectifs de francisation dans les entreprises en application de programme, par taille et par secteur d'activité économique, ensemble du Québec, 1990

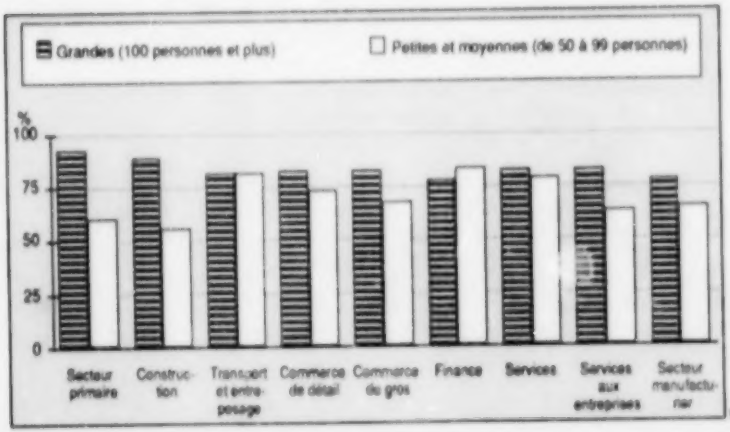

8.6 Durée des programmes de francisation des entreprises

Les grandes entreprises qui ont eu à appliquer un programme et qui étaient certifiées au 31 mars 1990 ont mis en moyenne 50,4 mois pour obtenir leur certificat de francisation ; les petites et moyennes entreprises n'y ont consacré que 39,9 mois.

Le temps moyen de certification des grandes entreprises varie entre 42,8 (services aux entreprises) et 58,7 mois (secteur financier), alors que, pour les petites et moyennes entreprises, il se situe entre 35,8 (services aux entreprises) et 52,5 mois (secteur financier).

Le graphique ci-contre montre bien que les grandes entreprises du secteur financier sont les plus difficiles à franciser, suivies du commerce de gros et du secteur primaire. Par ailleurs, c'est dans les entreprises de la construction et des services qu'on semble rencontrer le moins de difficulté, puisque la durée du processus de certification y est inférieure à la moyenne.

La situation des petites et moyennes entreprises est partiellement comparable. En effet, si le secteur financier apparaît jusqu'à un certain point aussi difficile à franciser, il n'en va pas de même pour le secteur du commerce de gros et le secteur primaire, où la durée du processus de certification est inférieure à la moyenne.

Tableau 8.6
Durée moyenne (en mois) **des programmes de francisation des entreprises[a], ensemble du Québec**

Secteur d'activité économique	Grandes entreprises (100 personnes et plus)	Petites et moyennes entreprises (de 50 à 99 personnes)
Secteur primaire	54,1	38,2
Construction	43,1	39,8
Transport et entreposage	46,9	41,7
Commerce de détail	49,7	38,0
Commerce de gros	54,2	39,8
Finance	58,7	52,5
Services	44,9	36,1
Services aux entreprises	42,8	35,8
Secteur manufacturier	52,0	40,6
Ensemble des secteurs	50,4	39,9

a : Calculée sur l'ensemble des entreprises qui ont obtenu un certificat de francisation après programme entre 1980 et 1990.
Source : Office de la langue française, Service de la recherche.

Graphique 8.6
Écart par rapport à la moyenne (calculée par taille d'entreprise) quant à la durée (en mois) **des programmes de francisation, par taille et par secteur d'activité économique, ensemble du Québec**

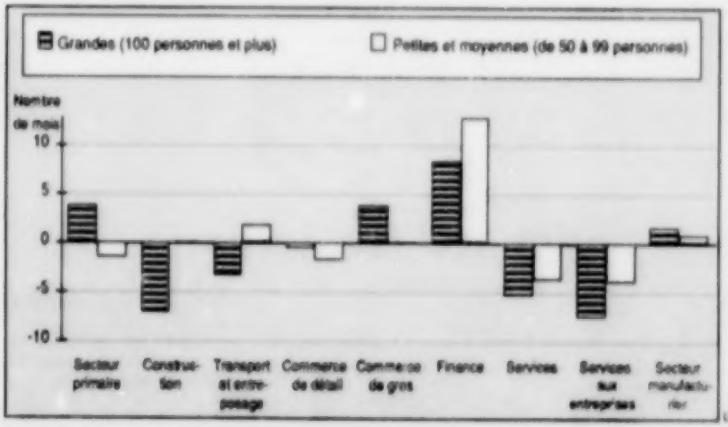

9.1 Certification des ministères et des organismes gouvernementaux, 1980-1990

Comme dans l'entreprise privée, les organismes de l'Administration doivent faire en sorte que l'utilisation du français soit conforme aux exigences de la loi (*Charte de la langue française*, chap. IV). Les procédures administratives retenues à cette fin ressemblent sensiblement à celles qui ont été définies pour l'entreprise privée (voir le schéma de la page 97[1]), mais tout en étant moins élaborées. En effet, la langue de travail y est déjà, à toutes fins utiles, le français, du moins en ce qui a trait aux ministères, aux organismes gouvernementaux, municipaux et scolaires, et aux établissements de santé et de services sociaux ayant une clientèle francophone.

Le processus de certification des ministères et des organismes gouvernementaux a été assez rapide. Au 31 mars 1981, 82,3% des ministères et des organismes gouvernementaux étaient déjà certifiés et il va sans dire que la plupart (9 sur 10) l'ont été sans avoir à appliquer de programme.

Cette situation a continué de progresser pour ensuite se stabiliser, et ce, malgré le fait qu'il y a eu, durant l'année 1984-1985, un accroissement important du nombre de ministères et d'organismes gouvernementaux inscrits à l'Office de la langue française[2].

Au 31 mars 1990, le taux de certification des ministères et des organismes gouvernementaux atteignait 92,1%; les autres étaient pour la plupart encore en évaluation (7,1%).

[1] Pour les organismes de l'Administration, on parle cependant de certificat de conformité plutôt que de certificat de francisation.

[2] Cet accroissement est imputable au fait que l'article 131 de la *Charte de la langue française* ne permettait pas à l'Office de la langue française d'intervenir auprès des ministères et des organismes créés après le 31 décembre 1978. Cette situation a été corrigée par la loi 57 (loi modifiant la *Charte de la langue française*) qui a permis d'intégrer les ministères et les organismes créés depuis cette date.

Tableau 9.1
Étapes de certification (en %) des ministères et des organismes gouvernementaux, ensemble du Québec, 1980-1990[a]

Année	Ministères et organismes gouvernementaux				Total (N)
	En évaluation	En application de programme	Certifiés sans programme	Certifiés après programme	
1980	91,9	2,3	5,8	0,0	86
1981	15,3	2,4	74,1	8,2	85
1982	1,2	8,2	77,6	12,9	85
1983	0,0	3,5	78,8	17,6	85
1984	0,0	1,2	78,8	20,0	85
1985	7,6	0,7	80,0	11,7	145
1986	4,1	1,4	82,9	11,6	146
1987	3,4	1,4	83,6	11,6	146
1988	4,0	1,3	83,4	11,3	151
1989	7,1	0,7	81,4	10,7	140
1990	7,1	0,7	82,1	10,0	140

a. Au 31 mars de chaque année.
Source : Office de la langue française, Service de la recherche.

Graphique 9.1
Pourcentage des ministères et des organismes gouvernementaux certifiés, ensemble du Québec, 1980-1990

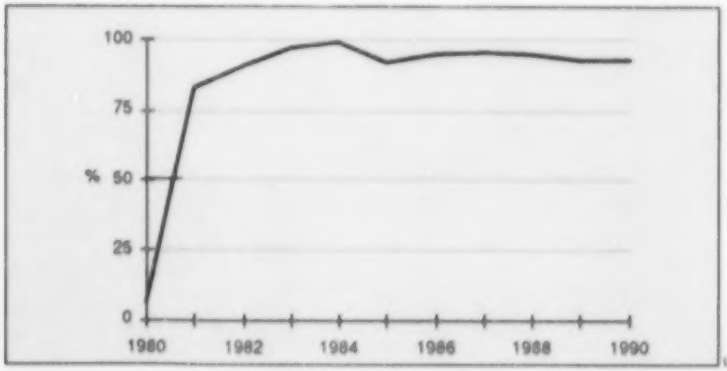

9.2 Certification des organismes municipaux, 1980-1990

Selon l'article 113 de la *Charte de la langue française*, l'Office de la langue française a le devoir de « reconnaître » les organismes municipaux « qui fournissent leurs services à des personnes en majorité d'une langue autre que française ». Ces organismes sont déclarés « reconnus[1] ».

Environ 5% des organismes municipaux ont ainsi été reconnus par l'Office de la langue française et cette proportion n'a à peu près pas changé depuis 1983-1984. Au 31 mars 1990, il y avait toujours 103 organismes municipaux reconnus.

Le processus de certification ne s'est pas déroulé aussi rapidement pour les organismes municipaux reconnus que pour les organismes non reconnus.

La plupart des organismes municipaux reconnus ont eu à appliquer un programme de francisation en vue de l'obtention de leur certificat de conformité, ce qui n'est pas le cas des organismes non reconnus. Plus de 78% des organismes municipaux reconnus contre seulement 17% des organismes municipaux non reconnus ont eu à appliquer ou appliquaient toujours un programme de francisation au 31 mars 1990.

De plus, seulement 61,2% des organismes reconnus étaient certifiés au 31 mars 1990, alors qu'au même moment, la quasi-totalité des organismes non reconnus (96,3%) avaient déjà obtenu leur certificat de conformité.

En conséquence, il restait encore à ce moment-là 30,1% des organismes municipaux reconnus en application de programme (les autres étant en évaluation), une proportion quasi inchangée depuis 1984-1985[2]. Selon le graphique ci-contre, le nombre d'organismes non reconnus en application de programme a beaucoup diminué depuis, puisque seulement 15 d'entre eux étaient encore en application de programme au 31 mars 1990.

[1] Ce qui a pour effet de distinguer ces organismes reconnus de tous les autres que nous désignerons comme « non reconnus » aux fins de l'analyse.

[2] L'adoption, l'entrée en vigueur de l'article 23 de la *Charte de la langue française* et les négociations entre l'Office et les organismes municipaux ont, d'une part, contribué au prolongement de l'application du programme dans plusieurs dossiers qui, autrement, auraient été sur le point d'obtenir leur certificat de conformité et ont, d'autre part, retenu la progression dans plusieurs autres dossiers. Cette remarque vaut aussi pour les organismes scolaires et pour les établissements de santé et de services sociaux.

Tableau 9.2
Étapes de certification (en %) des organismes municipaux, par statut, ensemble du Québec, 1980-1990[a]

Année	Organismes municipaux: En évaluation	En application de programme	Certifiés sans programme	Certifiés après programme	Total (N)
Non reconnus					
1980	99,1	0,5	0,5	0,0	1 489
1982	38,4	8,0	48,1	5,5	1 701
1984	1,1	4,9	77,0	17,1	1 607
1986	16,6	1,7	65,7	16,0	1 989
1988	12,8	1,0	70,4	15,8	2 100
1990	3,0	0,7	80,4	15,9	2 050
Reconnus					
1980	100,0	0,0	0,0	0,0	91
1982	29,6	60,2	5,1	5,1	98
1984	12,2	40,8	6,1	40,8	98
1986	16,3	31,7	6,7	45,2	104
1988	16,2	30,5	7,6	45,7	105
1990	8,7	30,1	13,6	47,6	103

a : Au 31 mars de chaque année.
Source : Office de la langue française, Service de la recherche.

Graphique 9.2
Nombre d'organismes municipaux en application de programme, par statut, ensemble du Québec, 1980-1990

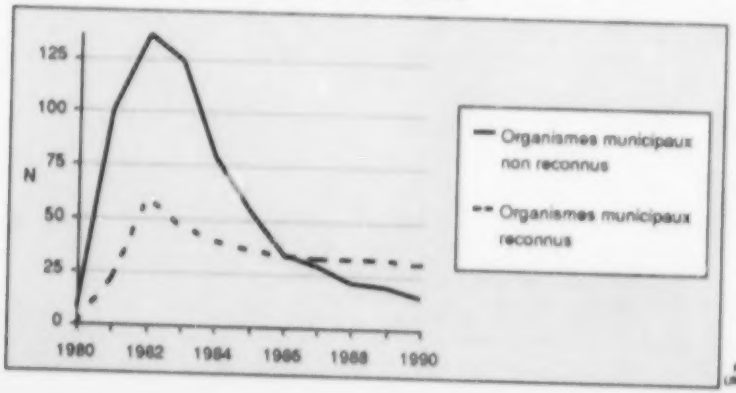

9.3 Certification des organismes scolaires, 1980-1990

Un organisme scolaire est considéré comme « reconnu » lorsque l'enseignement est dispensé en langue anglaise à la majorité des élèves qui y sont inscrits. Mentionnons que 14% de tous les organismes scolaires actuellement sous gestion[1] sont reconnus.

Au 31 mars 1984, seulement 6% de ces organismes étaient certifiés et, quelque six ans plus tard, à peine plus du tiers (34,5%) avaient obtenu leur certificat de conformité. En fait, à peu près la moitié des organismes scolaires reconnus ont eu à élaborer un programme de francisation et la majorité de ceux-ci étaient toujours en application de programme au 31 mars 1990.

Par ailleurs, la plupart des organismes scolaires non reconnus (93,0%) étaient déjà certifiés au 31 mars 1984.

[1] Il y a eu, depuis quelques années, une diminution graduelle du nombre d'organismes scolaires sous gestion, reconnus ou non reconnus. Cette diminution s'explique par le mouvement d'intégration de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire qui fait disparaître les commissions scolaires régionales au profit d'organismes qui dispensent les deux ordres d'enseignement.

Tableau 9.3
Étapes de certification (en %) des organismes scolaires, par statut, ensemble du Québec, 1980-1990[a]

Année	Organismes scolaires				Total (N)
	En évaluation	En application de programme	Certifiés sans programme	Certifiés après programme	
Non reconnus					
1980	95,8	3,3	0,9	0,0	214
1982	36,4	10,3	42,5	10,7	214
1984	4,2	2,8	69,6	23,4	214
1986	0,0	0,0	73,7	26,3	213
1988	0,0	0,0	73,7	26,3	213
1990	3,4	0,0	72,6	24,0	179
Reconnus					
1980	100,0	0,0	0,0	0,0	35
1982	50,0	46,9	3,1	0,0	32
1984	40,6	53,1	3,1	3,1	32
1986	34,4	53,1	9,4	3,1	32
1988	34,4	53,1	9,4	3,1	32
1990	17,2	48,3	13,8	20,7	29

a. Au 31 mars de chaque année.
Source : Office de la langue française, Service de la recherche

Graphique 9.3
Nombre d'organismes scolaires en application de programme, par statut, ensemble du Québec, 1980-1990

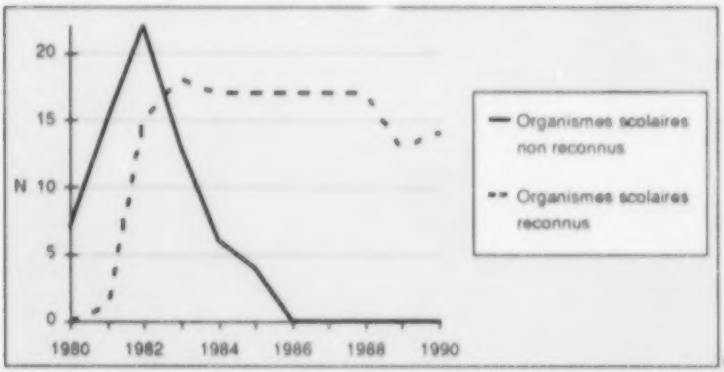

9.4 Certification des établissements de santé et de services sociaux, 1980-1990

Un établissement de santé ou de services sociaux est considéré comme « reconnu » si ses bénéficiaires ont majoritairement indiqué une préférence pour « une langue autre que le français ». Quelque 8% des établissements de santé et de services sociaux ont ainsi été reconnus par l'Office de la langue française.

Le nombre d'établissements de santé et de services sociaux inscrits à l'Office de la langue française, qu'ils soient reconnus ou non, a varié de façon importante au fil des années. Il y a eu diminution en 1981-1982, à cause de l'exclusion des garderies qui ne pouvaient plus être considérées comme des organismes de l'Administration[1], puis augmentation à partir de 1983-1984, ce qui peut s'expliquer, du moins en partie, par les retombées de la loi 57 (loi modifiant la *Charte de la langue française*) et, enfin, une autre diminution en 1988-1989, celle-là attribuable à une révision administrative des dossiers sous gestion.

Comme dans le cas des autres organismes de l'Administration, le taux de certification est plus faible pour les établissements reconnus que pour les autres. En effet, au 31 mars 1990, les établissements de santé et de services sociaux reconnus étaient certifiés dans une proportion de 73,6%, tandis que les non reconnus avaient atteint 96,2%.

Mentionnons enfin qu'au 31 mars 1990, il y avait encore 19,5% des établissements reconnus en application de programme contre seulement 0,2% d'établissements non reconnus.

[1] Le 31 mars 1981, il y avait 155 établissements reconnus et 1 322 établissements non reconnus inscrits à l'Office de la langue française.

Tableau 9.4
Étapes de certification (en %) **des établissements de santé et de services sociaux, par statut,** ensemble du Québec, 1980-1990[a]

Année	Établissements de santé et de services sociaux				
	En évaluation	En application de programme	Certifiés sans programme	Certifiés après programme	Total (N)
Non reconnus					
1980	97,9	0,3	1,7	0,0	1 152
1982	14,8	8,5	71,1	5,6	1 128
1984	0,4	1,7	82,0	15,9	1 114
1986	7,4	0,5	77,0	15,2	1 280
1988	7,3	0,2	77,9	14,6	1 347
1990	3,6	0,2	82,8	13,4	1 060
Reconnus					
1980	99,0	1,0	0,0	0,0	105
1982	25,9	33,6	35,3	5,2	116
1984	5,3	27,4	40,7	26,5	113
1986	4,4	26,3	40,7	26,5	113
1988	4,4	24,6	40,4	30,7	114
1990	6,9	19,5	25,3	48,3	87

a : Au 31 mars de chaque année.
Source : Office de la langue française, Service de la recherche

Graphique 9.4
Pourcentage d'établissements de santé et de services sociaux certifiés, par statut, ensemble du Québec, 1980-1990

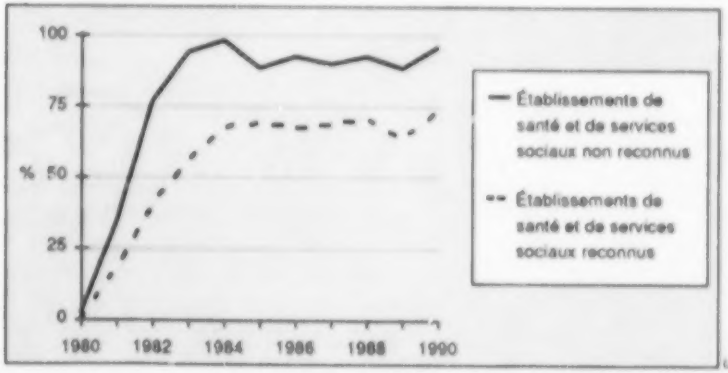

10.1 Consultations linguistiques et terminologiques, 1981-1990

Dans le but de faciliter la francisation des entreprises et de l'Administration publique québécoise, l'Office de la langue française a mis sur pied un service de diffusion terminologique et d'assistance en matière de correction et d'enrichissement du français. Le nombre de consultations fournies (généralement par téléphone) révèle que les besoins sont sans cesse croissants depuis 1984 en ce domaine. En effet, la demande est passée de 61 000 consultations en 1984 à 110 000 en 1990.

D'après un relevé partiel (échantillon de 34 333) des consultations effectuées au cours de l'année 1988-1989, on constatera avec intérêt qu'à peu près la moitié (48,0 %) des questions posées avaient trait aux domaines de la langue générale (grammaire, orthographe, typographie et phraséologie), alors que 34,6 % des demandes inventoriées portaient sur la terminologie et 17,4 % sur tous les autres aspects linguistiques.

Enfin, mentionnons qu'à peu près la moitié des consultations proviennent des entreprises (16 317 sur 34 333) et que ce service a été utilisé par du personnel de secrétariat dans plus du tiers des cas (12 396 sur 34 333).

Tableau 10.1
Nombre de consultations linguistiques et terminologiques par téléphone adressées à l'Office de la langue française, 1981-1990[a]

Année	Consultations (N)
1981	62 015
1982	57 320
1983	51 995
1984	61 174
1985	72 787
1986	79 200
1987	88 137
1988	93 987
1989	104 909
1990	109 506

a. Au 31 mars de chaque année.
Source : Office de la langue française, Service de la recherche.

Graphique 10.1
Répartition (en %) **des consultations linguistiques et terminologiques par téléphone adressées à l'Office de la langue française selon le type de questions posées,** 1989

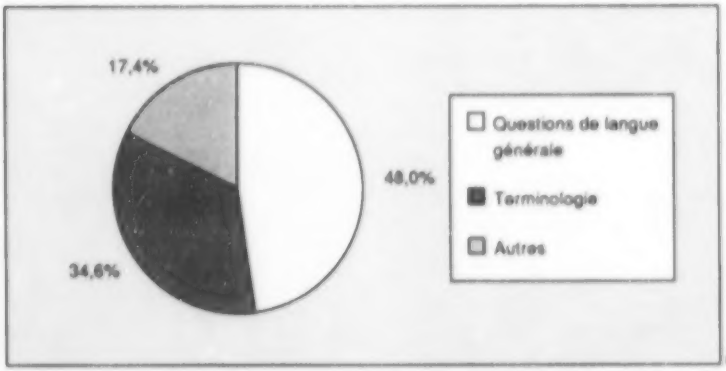

10.2 Abonnés de la Banque de terminologie du Québec, 1981-1990

Créée en 1973 par l'Office de la langue française et utilisée d'abord par les spécialistes de cet organisme, la Banque de terminologie du Québec (BTQ) est devenue en 1981 un outil de consultation à accès direct pour les usagers externes. L'utilisation de la BTQ est cependant subordonnée à deux conditions essentielles : être abonné et équipé d'un système informatique qui permet la communication avec la banque (terminal ou micro-ordinateur). Ces conditions étant remplies, les abonnés ont la possibilité de consulter en accès direct la BTQ, constituée de quelque 860 000 fiches, au taux de 45 $ l'heure[1].

Les abonnés de la BTQ (500 au 31 mars 1990) viennent surtout du milieu des entreprises (37 %) et de la traduction (33 %) ; l'Administration ne représente que 19 %.

De plus, certaines universités l'utilisent à la suite d'accords de coopération et, bien entendu, le personnel de l'Office de la langue française la consulte dans l'accomplissement de ses fonctions. À titre indicatif, mentionnons que 55 % des commandes à la BTQ viennent du personnel de l'Office ; le reste provient du réseau externe (abonnés, accords de coopération et autres).

[1] Ce mode de tarification a été remplacé par un forfait annuel de 200 $ sans limite d'utilisation.

Tableau 10.2
Nombre d'abonnés externes de la Banque de terminologie du Québec,
1981-1990[a]

Année	Abonnés (N)
1981	5
1982	16
1983	43
1984	103
1985	172
1986	223
1987	302
1988	381
1989	457
1990	500

a. Au 31 mars de chaque année.
Source : Office de la langue française, Service de la recherche

Graphique 10.2
Répartition des abonnés externes de la Banque de terminologie du Québec,
1990

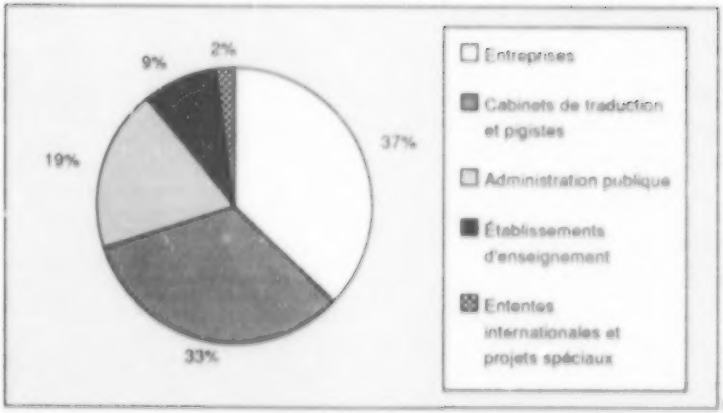

Suivi des demandes d'enquête adressées à la Commission de protection de la langue française, 1978-1990

La mission de la Commission de protection de la langue française est de traiter des questions qui se rapportent au défaut de respect de la *Charte de la langue française* (art. 158). Elle doit faire en sorte que soient corrigées des situations jugées dérogatoires dont elle est saisie par des demandes d'enquête faites par des citoyens.

Demandes d'enquête

Jusqu'en 1986, le nombre annuel de demandes d'enquête provenant du public est demeuré relativement stable. Vu l'imminence du jugement de la Cour suprême du Canada sur la question de l'affichage public, l'importance accordée par tous les médias d'information à la situation linguistique s'est traduite par une augmentation considérable des demandes d'enquête durant l'année financière 1986-1987. Au cours de l'été 1987, plus de 10 000 demandes d'enquête répétitives ont d'ailleurs fait l'objet d'envois massifs à la Commission. Ces demandes ne concernaient que 1 774 établissements. À la suite du jugement rendu au mois de décembre 1988, les demandes d'enquête adressées à la Commission et relatives à l'affichage public ont retrouvé le volume des années antérieures.

Dossiers ouverts

Durant les années 1977 à 1982, toute demande d'enquête amenait automatiquement l'ouverture d'un dossier.

Dès 1982, les demandes d'enquête jugées *prima facie* irrecevables n'ont plus fait l'objet d'ouverture de dossiers. En 1987, les plaintes multiples concernant un même établissement ont été regroupées dans un seul dossier, c'est pourquoi il n'y a plus aucune correspondance entre le nombre de demandes d'enquête reçues à la Commission et le nombre de dossiers ouverts.

Dossiers réglés, mises en demeure et dossiers transmis au procureur général

Les dossiers de la Commission de protection de la langue française se règlent en obtenant une correction qui répond aux exigences de la loi, à défaut de quoi ils sont transmis au procureur général.

Durant les quelques années précédant le jugement de décembre 1988 de la Cour suprême, plusieurs contrevenants à la *Charte* ont décidé d'attendre ce jugement avant de se soumettre aux dispositions de la loi relative à l'affichage public. Ce facteur est à l'origine de l'accroissement observé dans les dossiers transmis au procureur général et de la diminution du nombre de dossiers réglés.

Les corrections nombreuses obtenues depuis la mise en vigueur de la loi 178, en décembre 1988, ont fait chuter sensiblement l'utilisation des procédures de mise en demeure et de transmission de dossier au procureur général.

Demandes annuelles d'admissibilité à l'enseignement en anglais, 1983-1989

Avant de décrire les demandes d'admissibilité à l'enseignement en anglais, rappelons l'évolution des clientèles. Alors que le nombre d'élèves qui fréquentent à plein temps le réseau scolaire québécois (préscolaire, primaire et secondaire) baisse de 1,0% entre 1983-1984 et 1989-1990, on constate des divergences fort importantes selon la langue d'enseignement[1]. En effet, les effectifs scolaires s'accroissent de 1,4% dans les écoles françaises, mais baissent de 18,6% dans les écoles anglaises. Par rapport à l'ensemble des effectifs scolaires inscrits à plein temps au Québec, la proportion des élèves qui reçoivent leur enseignement en anglais passe de 11,8% à 9,7% en sept ans[2].

Durant cette période, le ministère de l'Éducation a reçu et analysé en moyenne 13 300 demandes d'admissibilité à l'enseignement en anglais chaque année. La plupart de ces demandes ont été acceptées; certaines autorisent seulement un séjour temporaire et d'autres accordent la permission de fréquenter l'école anglaise durant toute la durée des études précollégiales. Moins de 1,4% des demandes ont fait l'objet d'un refus entre 1983-1984 et 1989-1990.

[1] Ministère de l'Éducation, Direction des études économiques et démographiques, fichier élèves-standard, RMOJ-SAS4, 26 février 1990.
[2] *Ibid.*

Tableau 12
Répartition (en %) **des demandes d'admissibilité à l'enseignement en anglais reçues et analysées, selon la décision rendue,** ensemble du Québec, 1983-1989[a]

Année	Demandes refusées	Demandes acceptées			Nombre total de demandes
		Séjour temporaire	Autres	Total	
1983	1,4	7,2	91,4	98,6	11 200
1984	1,4	4,8	93,8	98,6	14 081
1985	1,2	5,6	93,3	98,8	13 468
1986	1,0	4,2	94,8	99,0	14 743
1987	0,9	6,1	93,0	99,1	12 753
1988	1,1	6,4	92,5	98,9	14 056
1989	1,1	7,1	91,7	98,9	12 789

a : Au 30 septembre de chaque année.
Source : Ministère de l'Éducation, Direction générale des services administratifs aux réseaux, 31 mai 1990.

Graphique 12
Nombre de demandes d'admissibilité à l'enseignement en anglais acceptées, ensemble du Québec, 1983-1989

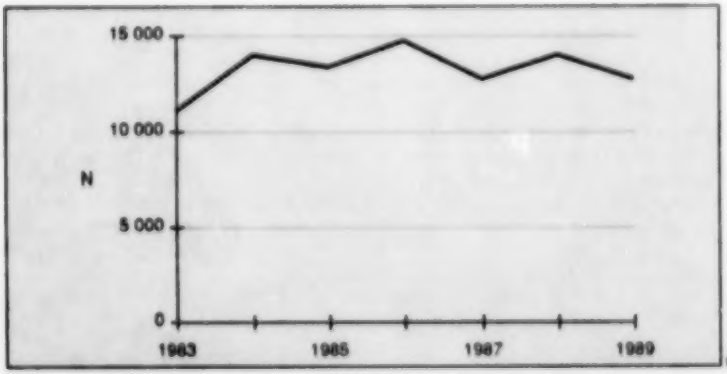

Tableau 13
Répartition des toponymes officialisés selon la langue de dénomination, ensemble du Québec, 1978 et 1991[a]

Langue de dénomination	1978		1991		Croissance 1991/1978[b]
	(N)	(%)	(N)	(%)	
Français	45 400	74,0	115 513	77,3	2,5
Anglais	8 392	13,7	16 271	10,9	1,9
Langues amérindiennes	1 897	3,1	8 065	5,4	4,3
Inuktitut	840	1,4	2 492	1,7	3,0
Autre[c]	4 852	7,9	7 129	4,8	1,5
Total	61 381	100,0	149 470	100,0	2,4

a : Au 31 mars de chaque année.
b : Rapport calculé à partir du nombre de toponymes officialisés au 31 mars des années 1991 et 1978.
c : Comprend les toponymes de langue autre que française, anglaise, amérindienne ou inuktitut, les toponymes hybrides (comportant des éléments empruntés à deux langues différentes), les toponymes indifférenciés (pouvant appartenir à deux langues à la fois) et les toponymes d'origine linguistique inconnue.
Source : Commission de toponymie.

Graphique 13
Répartition des toponymes officialisés selon la langue de dénomination, ensemble du Québec, 1991

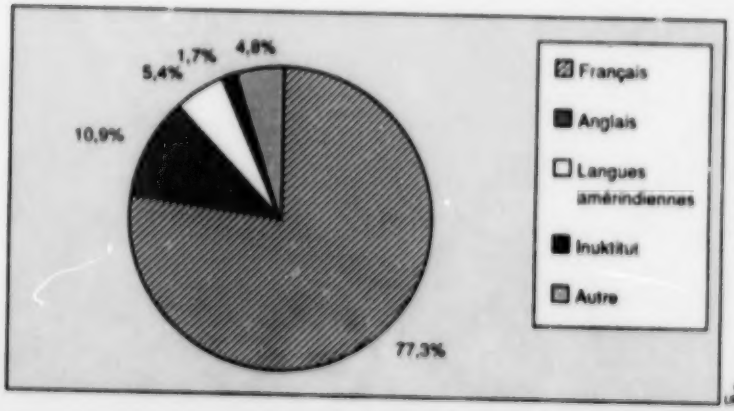

Ce premier fascicule d'indicateurs de la situation linguistique au Québec couvre un vaste domaine. Il présente des informations sur la population, l'immigration, l'éducation, le travail, les revenus, les communications, la culture, la certification des entreprises et de l'Administration, les demandes d'enquête, la toponymie, etc.

Toute personne intéressée par la question linguistique ou qui désire réfléchir à la situation du français au Québec y trouvera rassemblés, pour chacun des thèmes, séries statistiques, représentations graphiques et textes descriptifs de l'évolution.

En publiant ce fascicule, le Conseil de la langue française propose ***un premier tableau de bord de la francisation au Québec*** et, en même temps, un outil d'information, d'analyse et de gestion.

Tableau 11
Suivi des demandes d'enquête adressées à la Commission de protection de la langue française, 1978-1990[a]

Année	Demandes d'enquête	Dossiers ouverts	Dossiers réglés	Mises en demeure	Dossiers transmis[b]	Poursuites intentées	Condamnations
1978	720	720	160	0	0	0	0
1979	1 977	1 977	1 948	6	3	0	0
1980	2 282	2 282	1 582	11	2	0	0
1981	2 472	2 472	1 794	9	5	4	0
1982	4 182	4 182	2 595	23	8	1	1
1983	2 645	2 446	2 437	27	5	8	9
1984	1 925	1 772	3 043	252	41	24	4
1985	1 731	1 689	1 741	441	158	75	12
1986	1 584	1 275	1 294	475	249	95	32
1987	3 912	3 285	1 529	271	123	57	27
1988	15 992	3 700	3 324	162	69	65	22
1989	3 553	3 040	3 941[c]	382	104	12	4
1990	3 545	3 611[d]	3 663	84	16	11	0

a : Au 31 mars de chaque année.
b : Dossiers transmis au procureur général.
c : N'inclut pas les 2 194 dossiers fermés à la suite du jugement de la Cour suprême concernant l'affichage.
d : Le nombre de dossiers ouverts dépasse le nombre de demandes d'enquête parce que plusieurs dossiers sur l'affichage qui avaient été fermés à la suite du jugement de la Cour suprême en décembre 1988, ont été réouverts pour être traités en vertu des nouvelles dispositions de la loi.
Source : Commission de protection de la langue française, rapports annuels.

Graphique 11
Superposition du volume annuel de dossiers ouverts à la Commission de protection de la langue française, de dossiers réglés et de dossiers transmis au procureur général, 1978-1990

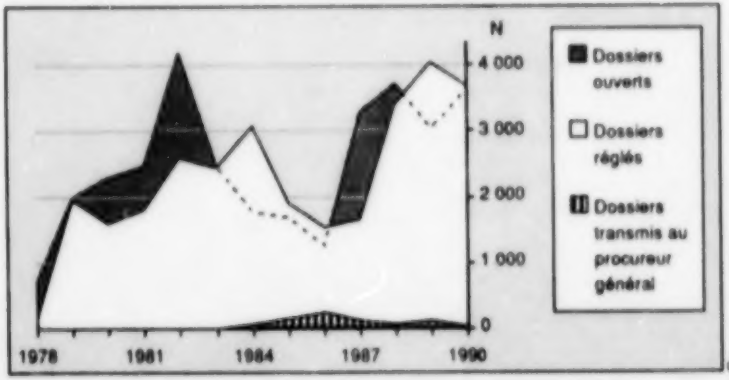

Langue de dénomination des toponymes officialisés, 1978 et 1991

Les noms de lieux (toponymes) du Québec témoignent à la fois de l'histoire et de l'usage courant issu des apports linguistiques et socioculturels.

En effet, ce sont les nommants, souvent anonymes, qui choisissent la langue donnée aux noms de lieux, mais ce sont les utilisateurs qui en consacrent l'usage. C'est après constat d'un usage bien établi, parfois de nombreuses années plus tard, que la Commission de toponymie est appelée à officialiser les noms donnés aux lieux.

La composition du corpus des noms de lieux officialisés par la Commission au fil des ans traduit l'évolution sociolinguistique des diverses régions du Québec. L'augmentation du pourcentage des noms de lieux en langue française entre 1978 et 1991 peut être due à plusieurs facteurs : soit qu'il y ait eu plus de nommants francophones ou de nommants qui aient utilisé le français, soit que les inventaires toponymiques de la Commission aient porté davantage sur des régions où les lieux dénommés en langue française étaient plus nombreux. Par ailleurs, au cours de la même période, le nombre de toponymes de langue anglaise a presque doublé, passant de 8 392 à 16 271.

Quant à l'accroissement du pourcentage de noms de lieux en langues amérindiennes et en inuktitut, il s'explique par l'effort particulier que la Commission a consenti au cours de la dernière décennie pour traiter la toponymie usuelle, souvent séculaire, des régions du Québec principalement habitées ou fréquentées par la population autochtone.

Si la *Charte de la langue française*, adoptée en 1977, a accru les pouvoirs et devoirs de la Commission, les répercussions de cette loi ont surtout porté sur l'amélioration de la qualité linguistique des noms de lieux, c'est-à-dire sur les règles d'écriture et sur les normes de choix (degré d'usage, banalité, homonymie, etc.). La francisation s'est exercée essentiellement sur la langue des génériques constitutifs des noms de lieux (lac, rivière, montagne, anse, rue, route, etc.).

Bref, au 31 mars 1991, la distribution selon la langue de dénomination des toponymes officialisés se présente comme suit : 77,3% sont en français, 10,9% en anglais, 5,4% en langues amérindiennes et 1,7% en inuktitut. Entre 1978 et 1991, ce sont les toponymes en langues amérindiennes et en inuktitut qui ont connu le plus fort accroissement, soit respectivement de 4,3 et de 3,0 fois. Quant au nombre de toponymes en français, il s'est accru de 2,5 fois et celui des toponymes en anglais, de 1,9 fois.